S Y N T H E S E

DES R E A L I S A T I O N S E F F E C T U E E S

SUR LES DEUX PREMIERS PLANS QUADRIENNAUX

ET

ORIENTATION GENERALE DU 3 ème PLAN QUADRIENNAL

Joint Library
Washington D. C.

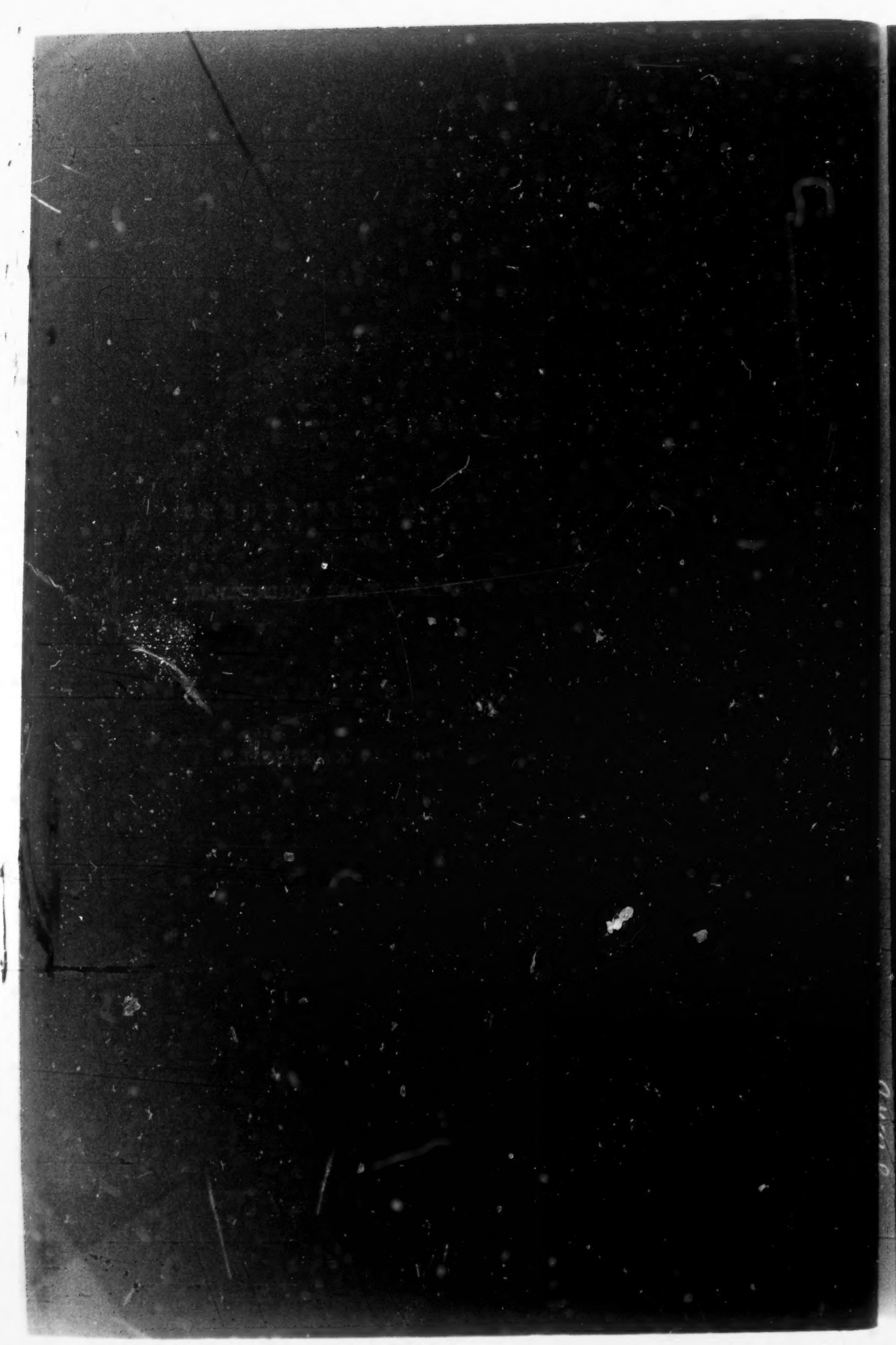

SOMMAIRE

	PAGES
Exergue	I à III
PRODUCTION	IV à XXXVIII
Coton	V à XI
Café	XI à XVII
Tabac	XVIII
Huile de Palme	XIX
Cacao, Sisal, Poivre	XX
Caoutchouc	XXI
Paysannats	XXII à XXV
Forêts	XXVI à XXIX
Pisciculture	XXX à XXXI
Elevage	XXXI à XXXIII
Mines	XXXIII à XXXIV
Equipement Industriel	XXXVI à XXXVIII
VOIES TERRESTRES ET FLUVIALES TRANSMISSIONS	XXXIX à XLV
Routes et Ponts	XXXIX
Zinga	XL
Aéronautique	XLI
Postes et Transmissions	XVII à XLV
EQUIPEMENTS SOCIAUX	XLVII à LXIV
Santé Publique	XLVII à IL
Enseignement	L à LIX
Adduction d'Eau	LX à LXI
Electrification	LXII à LXIII
Assainissement de Bangui	LXIV
TRANSPORTS	LXV à LXXIII
Transports Routiers	
Transportd Fluviaux	
Transports aériens	LXXIII
BILANS FINANCIERS	LXXIV à LXXXII
Commentaires sur les bilans	LXXV à LXXIX
Tableau de l'augmentation du revenu moyen des planteurs et des habitants- (1946 - 1956)	LXXX
Bilan financier de l'augmentation résultant de l'apport des crédits FIDES(1946-1956)	LXXXI
Tableau de l'Augmentation de production résultant des investissements privés	LXXXII

ORIENTATION GENERALE DU III° PLAN QUADRIENNAL

Orientation générale et effort privé pendant la période I958 - I962	LXXXIII à LXXXIX
Tableau de l'augmentation des revenus des planteurs et des habitants I956 - I966	XC
Tableau de plus value des recettes pour le Budget Territorial	XCI
Bilan Financier pour la Métropole	XCII
Table de correspondance des rubriques nouvelles et des rubriques anciennes	XCIII à XCV
Récapitulation des Crédits inscrits au 3° Plan Quadriennal	XCVI
Récapitulation des Crédits inscrits sur les 3 plans quadriennaux	XCVII

Situé à une distance à vol d'oiseau de la mer, variant de 600 à 2.000 km l'Oubangui - Chari est un des rares Territoires africains, orienté Ouest-Est, étiré parallèlement à l'Equateur sur I.400 m de long et large de plus de 750 km.

Relativement peuplé; si on le compare aux Territoires du Sud, le Gabon et le Moyen Congo, l'Oubangui dépasse un million d'habitants dispersés sur une superficie de 660.000 km2, sa densité reste donc faible I,70 au km2 et l'accroissement démographique est lent (I.I2I.244 habitants au Ier Janvier I95 contre I.062.000 en I946, le gain n'est que de 5,3 %.)

- Ce qui frappe en lisant les statistiques, comme en parcourant le pays, c'est la jeunesse de la population qui compte 40 % d'enfants de moins de I5 ans, filles et garçons. Chez les adultes, nette prédominance féminine (I09 femmes pour I00 hommes).

Cette allure générale de la démographie, cette répartition des sexes permettent de déterminer la population active. Dans la zône cotonnière, on appelle "planteur " tout homme ou toute femme travaillant dans un champ de coton. Sur les Paysannats café est appelé " planteur " l'homme adulte, volontaire pour défricher la forêt et mettre en valeur un lot de terre à raison d'un quart d'ha par an. Seulement de planteur se double pour le travail, de sa famille comprenant souvent 2 femmes (paysannat Bimou) et des enfants qui aident à la récolte, sans compter les parents. La catégorie de non travailleurs est assez réduite comprenant: les malades, les infirmes, les vieillards, les enfants en bas âge et ce qui est particulier à l'Afrique " les itinérants ". On voyage beaucoup dans cette contrée, souvent pour des causes futiles et on reste absent du village de un jour à plusieurs mois.

- C'est donc dans la cellule familiale groupée autour du planteur, qui bénéficie du gain de la récolte nouvelle. Il est facile dès lors d'établir son augmentation de revenus. Mais pour des raisons de moyenne statistique, cet enrichissement est rapporté à l'ensemble de la collectivité pour en déduire la plus value par habitant et de là celle d'un ménage monogame type.

Longtemps victime des grandes endémies comme la trypanosomiase, le pian, la lèpre, le paludisme, l'onchocercose, cette population bénéficie de plus en plus des traitements pratiqués et se presse dans les dispensaires ou les hôpitaux pour se faire soigner. L'amélioration physique se ressent dès lors dans son travail et la population active, qui a une vocation nettement agricole, ne se contente plus de demander sa subsistance aux produits de cueillette et aux cultures vivrières traditionnelles, mais désire améliorer son niveau de vie.

Tout le problème de l'Oubangui Agricole est là: augmenter le revenu de l'habitant et son pouvoir d'achat.

En 1946, en zône cotonnière le revenu pour une année entière se chiffrait en moyenne par habitant entre 300 et 400 Frs CFA et pour les planteurs entre 600 et 1.200 Frs CFA.

Ailleurs ce revenu faiblissait encore : 200 Frs en Haute-Sangha et 82 Frs en pays Zandé, toujours par habitant.

- QUE PEUT PRODUIRE L'OUBANGUI POUR AUGMENTER CE REVENU ?

Sa configuration géographique le lui impose: des produits de haute valeur pour un faible poids,

En effet,

- Deux voies d'évacuation terrestre s'offrent à lui:

- vers Pointe-Noire, voie la plus importante, par le réseau fluvial de l'Oubangui, de la Sangha et du Congo, long de 1.300 km jusqu'au port de Brazzaville et de là par la voie ferrée de 510 km jusqu'à la côte.

- vers Douala, voie ne pouvant intéresser qu'une partie du Territoi par une route longue de 1.200 km avec rupture de charge à YAOUNDE et la voie ferrée longue de 300 km.

- La voie aérienne, plus rapide, mais plus onéreuse et d'un trafic limité, avec toute une chaîne d'aérodromes dessert soit la côte, soit la Métropole.

L'Economie Oubanguienne, avec sa position continentale, est donc placée sans rémission sous le joug des transports.

Or, l'Economie Oubanguienne, c'était et ce sera longtemps encore le coton qui sous sa forme brute a des servitudes et ne devient exploitable en coton fibre qu'après des transformations.

- Le café, culture riche, assujetti cependant lui aussi au long transport et en plus aux exigences du conditionnement.

- l'arachide de moindre valeur.

- le tabac d'un bon rapport, mais limité dans son aire de culture.

Ce pourraient être les bois des immenses forêts de la Lobaye et de la Haute-Sangha, dont les essences sont appréciées en France et à l'Etranger mais à une telle distance de la côte les exportations de grumes n'étaient pas possibles. Il a donc fallu monter des scieries.

Restait le sous-sol. Le diamant et l'or réalisaient à merveille l'objectif recherché = grande valeur pour un faible poids.

.../...

Cependant dès la fin de la guerre l'or commençait à décliner; L'épo
ue des chercheurs à la batée avait fait son temps. L'extraction du diamant
ule restait pleine d'espoir.

- Ainsi l'Economie Oubanguienne en 1946 était précaire, mal desservie
r un réseau routier insuffisant, et limitée dans ses exportations par un ar-
t de la navigation sur l'Oubangui pendant 6 mois de l'année (période des
sses eaux). Aucune industrie conséquente implantée dans le Territoire à l'ex-
ption des usines d'égrenage du coton et de décorticage du café.

Les Equipements hospitaliers étaient réduits aux grands Centres.

La scolarisation n'atteignait pas 8 %.

Pas d'électrification et d'adduction d'eau dignes de ce nom.

L'intervention du FIDES allait être décisive et permettre le développe-
ment du pays.

- IV -

PRODUCTION

L E C O T O N

Ressource première du Territoire, le coton le restera encore longtemps, parce que cette culture demeure la principale activité des 700.000 habitants qui peuplent la zone écologique du coton, région de savane du centre Oubangui de Bouar à Rafaï.

Implantée dès I925 dans le Territoire, cette culture a commencé à prendre de l'extension à partir de I930, atteignant en l'année I940 un premier record de production, 39.3I2 tonnes. Durant la guerre, elle marque un temps d'arrêt et passe par un palier de 35.000 tonnes annuelles, puis une regression s'amorce de I945 à I950, la moyenne faiblissant à 3I.000 tonnes.

A partir de I.950, les hauts cours du coton permettant d'élever le prix d'achat du kg. de coton graine I2 Frs. en I949-50, I6 frs, en I950-5I -et 25 Frs en I95I-52, l'action de l'encadrement cotonnier payé par la caisse de Soutien du Cotton assurent une reprise très nette, l'année I95I se clôturant sur une récolte record de 4J.282 tonnes, dont le transport a été facilité par le développement des voies de communication réalisé sur le Ier Plan Quadriennal.

Mais la fin de la Guerre de Corée devait à nouveau détériorer la situation Cotonnière: les cours baissent à une allure vertigineuse, les ressources de la Caisse de Soution s'épuisent; aussi la campagne de I952 - 53 n'atteint que 29.702 tonnes, bien que le Gouvernement Général ait réussi à maintenir un prix encore élevé, 25 frs.

Cette situation était d'autant plus grave pour l'avenir de cette culture, que les méthodes de l'encadrement venaient d'être changées et que seul l'intérêt devait promouvoir l'activité des planteurs.

Pour maintenir l'encadrement cotonnier, à tous points de vue indispensable, le FIDES acceptait de prendre en charge ces frais de fonctionnement relayant ainsi la Caisse de Soutien du Coton défaillante. Grâce aux contributions, chaque année plus importantes du Fonds textile Métropolitain, les primes à l'ensemencement et surtout le prix d'achat du coton étaient maintenus avec cette différence toutefois que deux prix sont créés 25 Frs. d'échat puis 24 Frs. pour le kg de coton blanc 20 frs. pour le kg. de coton grain.

Les travaux de l'Institut de recherches (I.R.C.T.) contribuaient définitivement à l'amélioration des espèces et les nouvelles variétés étaient peu à peu multipliées et répandues dans tout le Territoire.

Ces efforts conjugués aboutissaient à un nouveau record, celui de la récolte I954-55 = 43.258 tonnes.

Le tableau suivant retrace année par année l'évolution de la production cotonnière.

Evolution de la production cotonnière

Année	Coton graines production tonnes	surface ha	rendement KG/Ha	Coton Fibre en tonnes	Cours mondiaux
I925-26	585	2.073	282	I93	
I926-27	260	3.570	73	85	
I927-28	I08	2.930	37	35	
I928-29	667	3.I38	I08	220	
I929-30	I.9I5	9.456	202	630	
I930-3I	2.606	I2.933	20I	850	
I93I-32	2.872	I9.776	I45	950	
I932-33	5.440	37.62I	I44	I.785	
I933-34	6.243	44.I46	I86	2.060	
I934-35	I0.242	56.34I	I80	3.380	
I935-36	II.784	57.905	203	3.890	
I936-37	I4.662	63.000	23I	4.840	
I937-38	I6.I88	66.670	243	5.340	
I938-39	I[illegible].336	69.500	206	4.800	
I939-40	23.930	8I.430	294	8.000	
I940-4I	39.3I2	I26.7I2	3I0	I3.I60	
I94I-42	35.282	I34.I28	263	II.8I9	
I942-43	34.7I4	I33.34I	260	II.5I2	
I943-44	33.I04	I24.000	267	II.089	
I944-45	34.853	I2I.I27	287	I2.095	
I945-46	35.464	I24.094	285	II.8I9	
I946-47	25.654	I23.722	207	8.465	
I947-48	36.568	I29.4I3	282	I2.4I5	
I948-49	32.4[illegible]	I20.750	268	II.040	
I949-50	36.572	I25.892	290	II.997	
I950-5I	26.654	II9.223	224	8.864	
I95I-52	4I.282	I49.982	275	I3.354	
I952-53	29.702	I5I.678	I97	9.969	
I953-54	40.I82	I4[illegible].283	27I	I3.350	
I954-55	43.252	I58.72[illegible]	272	I4.487	
I955-56	4I.I9I	I43.7I2	286	I4.427	
I956-57	38.436	I37.034	28I	(I)	(I) résultat non encore connu

Diminution actuelle de la production

Il est indéniable que la production depuis I955 accuse une nouvelle baisse. Ce n'est pas que l'encadrement cotonnier ait relâché ses efforts, ce n'est pas que les conseils et les encouragements aient manqué aux planteurs; mais les méthodes de culture sont devenues plus libérales et on assiste à l'évolution normale de l'apprentissage de la liberté: comme un paysan de France,

le paysan Oubanguien devra être guidé par son seul intérêt, il fera du coton s'il en sent la nécessité pour sa famille et pour lui-même. Il y a eu surtout l'influence catastrophique de la baisse du prix d'achat du coton blanc de la campagne record 54-55, l'élan s'en est trouvé brisé.

On coonstate.
En I955 27.000 planteurs de moins et déminution corrélative de I4.000 ha
En I956 encore I4.000 planteurs de moins et nouvelle diminution de 6.000 Ha.

On atteint ainsi le chiffre le plus bas depuis IO ans de 306.763 planteurs. Mais ces chiffres bruts ne donnent pas une vue exacte de la désaffection momentanée de la population pour le coton. En fait, la diminution varie constamment d'une année à l'autre, telle région étant en baisse et en hausse l'année suivante. Ainsi la Basse-Kotto et l'Ouham-Pendé.

Ces mouvements peuvent donc signifier aussi bien des transferts de main d'oeuvre vers des emplois plus productifs qu'une diminution de la production cotonnière pour des raisons strictement locales, climatiques, démographiques, économiques etc....

Facteurs conditionnant cette Production

I) Semis trop tardifs

" Plus on sème tôt, plus on récolte " devrait être l'axiome du planteur de coton. Mais avant de semer, il faut débroussailler, abattre les arbres. Ce travail de préparation est commencé souvent trop tardivement et le coton au lieu d'être semé avant le I4 Juillet ne l'est parfois qu'en Août, voire même en Septembre; ce qui donne des résultats inférieurs de moitié aux prévisions.

2°) Manque de fertilité des sols

Les sols sont de qualité très inégale et souvent fort pauvres.

3) Pas d'apport d'engrais

Le meilleur engrais connu le sulfate d'ammoniaque devrait être répandu dans la proportion de IOO Kgs par ha, pour obtenir des résultats très supérieurs. Les recherches de l'I.R.C.T. ont permis de déterminer qu'une tonne de graines de coton vaut IOO Kg de sulfate d'ammoniaque; mais cela suppose que les champs à fertiliser soient proches d'une station d'égrenage et que les cultivateurs disposent d'un broyeur. Il faut en plus utiliser cet engrais à un moment déterminé. Le problème n'est donc pas si simple.

4) Insuffisance des façons culturales

3 sarclages seraient nécessaires. Un seul est pratiqué le plus souvent. Or dans un secteur de Bambari où les planteurs pratiquent exactement les façons culturales et les apports d'engrais ils atteignent des rendements de 500 à 900 Kgs l'Hectare.

5) Dégâts causés par les parasites et les insectes

Une des plus graves maladies du coton est le Wilt, qui sévit sur les cotonniers du Congo Belge. Heureusement le Wilt n'a franchi l'Oubangui que dans le Sud-Est du Territoire où il a pû être cantonné jusqu'à présent et où on cultive une variété, le Stoneville, tolérante au Wilt. La bactériose est un autre danger, contre lequel l'Institut de recherche a trouvé le remède en obtenant des plants résistants.

Restent les insectes prédateurs comme le lygus du samaru, l'halopeltis et le dysdercus. Contre ces insectes, le seul moyen de lutter est l'action phytosanitaire.

La Section de Défense des Cultures, créée sur les fonds du FIDES utilise ses moyens matériels puissants non seulement pour la protection des caféiers, mais aussi pour celle des cotonniers.

Différentes opérations de traitement ont été faites de I953 à I956. Devant ces résultants concluants les sociétés cotonnières ont en I957 acheté pour 4 millions de matériel et produits qu'elles mettent à la disposition des planteurs. Cette action cotonnière entrainait un accroissement de l'effectif de la section de défense des cultures (I conducteur et 2 moniteurs). En outre du matériel supplémentaire sera acheté à ce titre en I957-58.

6) Evacuation du coton sur l'usine.

L'évacuation du coton sur l'usine représente un véritable goulot d'étranglement parce que le paysan Oubanguien ne produit que ce qu'il peut porter. Or, si l'augmentation de rendement dûe aux nouvelles variétés entraîne un accroissement de la récolte du planteur le portage du coton au marché d'achat augmente dans la même proportion. On se heurte dès lors à une incapacité physique du planteur de pouvoir porter davantage, d'où le danger de réduction de sa production, en relation directe avec ses moyens, à moins que les Sociétés Cotonnières ne développent d'urgence leur évacuation directe sur l'usine en allant acheter en camion au village même la production. Des résultats satisfaisants ont été obtenus en I957 par l'une des Sociétés Cotonnières; celles ci, comprenant l'intérêt de résoudre ce problème, doivent poursuivre leur effort

Rendement à l'hectare

Compte tenu de tous les facteurs de diminution exposés, le rendement moyen à l'hectare ne peut pas être très élevé. Il est de 286 Kgs en I955-56 et de 28I Kgs en I956/57. Ces rendements se situent dans la bonne moyenne puisqu'en Oubangui seule l'année I940 a connu un chiffre supérieur. En les comparant à d'autres régions du monde, pratiquant la culture sèche extensive, la Chine, par exemple, atteindrait des rendements semblables.

Mais en Oubangui même les résultats sont fort différents:

	I955-56	I956-57
Centres le plus bas	I77	I52
	Yalinga	Bossembélé
Centres les plus hauts	558	939
	Dekoa	Bambari
	522	548
	Ippy	Bozoum

D'autre part la région de la Ouaka atteint une moyenne générale très supérieure sur une des plus fortes superficies complantées 27 à 29.000 ha.

	en I954-55	I955-56	I956-57
rendement à l'hectare	387	405	397

Amélioration des espèces par le Centre de recherches.

. Installé en Oubangui à Bambari dès I946-47 et à Bossangoa en I947, l'Institut de Recherches des Cotons et Textiles exotiques (I.R.C.T.) a mis au point des variétés sélectionnées, qui ont fait leurs preuves et assuré une amélioration de la production cotonnière.
En créant ces nouvelles variétés, l'IRCT poursuivait 3 buts principaux:

1) Augmentation du rendement à l'hectare
2) Augmentation du rendement à l'égrenage
3) Allongement de la fibre pour atteindre la longueur de l'inch, demandé par les filateurs du monde entier.

Toutes les variétés produites ont atteint le premier but. Quant aux deux autres, en voici les caractéristiques:

Variétés	Rendement à l'égrenage	Allongement de la fibre
Banda I	36 %	Inférieur à l'inch
Banda II	35 %	Egal à l'inch
Banda IV	34,5 %	Supérieur à l'inch
Allen I50	36 %	Inch
Soumbe	33 %	Inch
Samaru	34 %	Inférieur à l'Inch
N'Kourala	3I à 32 %	- id -
Stoneville	34 %	- id -

Si l'on rappelle que les variétés précédentes comme le Triumph étaient d'une longueur inférieure à l'inch, on peut voir le chemin parcouru.

Tableau des superficies emblavées par variété
en I956 - I957

Variétés	Superficies	Rendement hectare	% coton jaune
Banda I	3I.8I4	253	27,3
Banda II	43.I96	327	2I,5
Samaru	32.246	276	I3,5
N'Kourala	28.I33	227	8,I
Allen I50	865	548	3
Soumbe	444	400	9
Stoneville	I.03I	327	24,

Comme les procédés de multiplication ont été très améliorés par le Service de l'Agriculture, il ne faut plus cinq campagnes comme autrefois pour répandre une variété, mais deux ou trois campagnes seulement. Ainsi le Banda I implanté dans l'Est est déjà remplacé partiellement par le Banda II en I956-57 et le sera à son tour en I960 par le Banda IV.

. Le Triumph qui couvrait en I950 tout le territoire a complètement disparu. C'est l'Allen I50 qui sera la variété dominante de l'Ouest en I960.

On peut donc dire que c'est grâce au travail remarquable de l'IRCT que la production de coton fibre a atteint I4.427 tonnes en I956-I957 contre I4.487 tonnes la campagne précédente, malgré une diminution de 2.06I tonnes de coton graine. L'amélioration du rendement à l'égrenage a compensé la perte de poids

Perspectives d'avenir.

Les objectifs actuels de production, 40.000 tonnes annuelles de coton-grains devront être maintenus, rapportant au planteur une rémunération globale de I.000.000.000 et au Budget Territorial I85.000.000 de droits de sortie soit directement, soit sous forme de subvention. Le Coton reste en effet la première richesse de l'Oubangui, représentant dans les exportations en valeur les pourcentages suivants:

I952 : 65 %

I956 : 53 %

Effort du FIDES pour le coton durant les I° et 2° Plans Quadriennaux

(Arrêtés au 30 Juin I957)

	I° Plan	2° Plan	Total
Encadrement cotonnier	néant	34I.059.88I	34I.059.88I
Fermes et centres de multiplication	néant	84.049.977	84.049.977
I.R.C.T.(Contribution du FIDES)	?	? (I)	?
	?	425.I09.858	425.I09.858

(I) La contribution du FIDES pour l'I.R.C.T. n'est pas connue à Bangui, mais il est indispensable de la comprendre dans ce total.

En I946, les planteurs étant payés sur la base de 4 Frs. le kilo de coton graine, la production de 26.654 tonnes leur rapportait :

I06.000.000

En I956 la production de 4I.I9I tonnes leur rapportait sur la base du double prix 24 Frs. le kilo de coton blanc, 20 frs le kilo de coton jaune, et en ajoutant la prime d'ensemencement soit une valeur moyenne de 2,82 par kilo:

I.054.000.000

Il faudrait évidemment tenir compte de la dépréciation du franc (I franc I946 = 3 francs I956 environ)Mais il faudrait en tenir compte dans les deux sens tant pour l'augmentation de la production que pour l'apport de fonds du FIDES, car il est bien certain que les francs de I956 n'ont pas le même pouvoir d'achat (machines, ciment, camions, essence) qu'en I946.

Cette opération est pratiquement impossible, sauf à tout recalculer en francs constants en partant de la contre valeur du dollar des Etats Unis en francs métropolitains.

La comparaison dans le temps est donc tout à fait relative. L'auteur de ses lignes ne le dissimule pas.

Il n'en reste pas moins que l'accroissement du potentiel et des revenus du planteur est évident et que cet accroissement n'a été rendu possible que grâce aux investissements du FIDES.

Aussi faut-il demander que l'effort financier de la Métropole soit continué en ce domaine pour que la production cotonnière soit maintenue au niveau élevé de 40.000 tonnes de coton graine qu'elle a atteint et qui ne devrait plus baisser.

L E C A F E

La production caféière est la deuxième richesse agricole de l'Oubangui. Elle connut une grande extension tant en milieu européen qu'en milieu africain de I930 à I940; malheureusement une maladie alors inconnue, la trachéomycose, s'attaqua aux caféiers Excelsa et les détruisit en quasi totalité. Seuls les producteurs européens purent reconvertir peu à peu leurs plantations en caféiers Robusta, mais la guerre I939-45 limita leurs efforts, ensuite la faiblesse des cours mondiaux du café de I945 à I950 ne les incita pas à investir, et le taux de renouvellement annuel qui aurait dû être de l'ordre de 300 ha baissa graduellement jusqu'à tomber à I00 ha en I950.

Or, à partir de l'année I950, les cours du café reprennent et progressivement d'année en année, atteignant en I954 le maximum de 200 Frs le kilo départ Bangui. Aussitôt cette hausse des cours entraine une reprise des investissements. De I95I à I954 les plantations européennes augmentent de 949 ha; puis de I954 à I956, l'accroissement est considérable : 3.455 ha. En dehors des facteurs économiques déjà cités, cette extension est le fruit d'une politique de libéralisme, volontairement poursuivie dans tout le territoire: suppression des laisser passer, permettant des déplacements de main d'oeuvre et large octroi de concessions nouvelles par la majorité africaine de l'Assemblée Territoriale désormais acquise à une politique d'investissements européens.

Parallèlement, un renouveau d'intérêt se manifeste chez les africains pour cette culture. Dès I952, quelques plantations individuelles sont repérées en Lobaye et en Haute - Sangha. Le mouvement s'accroît en I953 avec <u>l'intervention directe du Plan</u> sous deux formes:

I/ Groupement de planteurs en organisme appelés paysannats dans la région de la Haute - Sangha.

A l'aide d'un encadrement agricole étoffé, on s'efforce de grouper les planteurs sur les meilleures terres en leur indiquant des méthodes rationnelles de plantation et d'entretien. Ainsi ont débuté lespaysannats de M'Bimou et Baya de la Haute Sangha que devaient suivre les paysannats de l'Est: Gaigna (I955) et Niakari (I956) région du M'Bomou.

2) Action de propagande agricole en Lobaye, sous la forme de conseils aux autochtones sur les méthodes culturales, de fournitures de plants, en y ajoutant un système de prêts individuels 168 ha. sont plantés en 1955 et 267 en 1956.

Une action semblable est tentée à Carnot (Haute-Sangha) en 195[illegible] mais sans octroi de prêts.

La situation générale en 1956 se résume ainsi :

14.218 ha. de plantations européennes
2.663 " de plantations africaines

Haute-Sangha	1.547
Lobaye	670
M'Bomou	255
Bouar	152
Ouaka	26
Ombella-M'Poko	13

dont : 1.179 en paysannat
1.484 hors paysannat

Le tableau suivant analyse la production caféière depuis 1925. Les chiffres antérieurs à 1952 sont sujets à création, l'organisation du Service à cette époque ne permettant pas un contrôle précis des surfaces et rendements. Depuis la création de la Section de Défense des Cultures et de Propagande Caféière en Octobre 1950, un recensement correct a été effectué par le Chef de Section, recensement terminé en 1952. Les chiffres donnés pour 1952 proviennent des résultats de ce recensement.

On trouvera le détail des surfaces valables existant à cette date et des surfaces plantées depuis cette date dans le chapitre "Développement de la Culture des Caféiers Robusta et Excelsa" (tableaux suivant la page 217)

Le tableau ci-dessous analyse la production caféière depuis 19
Le mouvement de reprise de 1950 est particulièrement net :

Plantations Européennes		Plantations africaines		TOTAL	Production	Rendemen
Total	surfaces plantées en cours d'année	Paysan-nats	hors paysannat	Ha.	Tonnes	Ha./Kil
1925 100	50			100		
1926 325	225			325		
1927 380	55			380	1	
1928 460	80			460	1,8	
1929 560	100			560	13,3	163
1930 890	330			890	16,7	55
1931 1.120	230			1.120	10,3	35
1932 1.395	275		10.000	11.395	17	40
1933 1.797	402				71	130
1934 2.237	440	Trachéomycose			316	351
1935 2.707	470	Disparition des			785	710
1936 3.242	535	plantations africai-			788	563
1937 3.794	522	nes d'Excelsa -			912	506
1938 4.509	715	Reconsersion planta-			1.475	655
		tions européennes en				
		Robusta				
1939 5.231	722				2.920	période
1940 5.853	622			5.853	4.040	impré-
1941 6.388	535			6.388	3.340	cise
1942 6.820	432			6.820	3.270	880
1943 7.211	391			7.211	3.590	700
1944 7.709	498			7.709	4.759	814
1945 8.259	550			8.259	2.150	336
1946 8.794	535			8.794	3.867	570
1947 9.144	350			9.144	3.410	474
1948 9.264	120			9.264	4.452	578
1949 9.395	131			9.395	4.015	490
1950 9.495	100			9.495	3.600	410
1951 9.718	223			9.718	2.400	270
1952 8.753	143	-	80	8.833	3.180	343
1953 9.254	501	-	163	9.497	2.201	245
1954 10.100	846	210	409	10.962	4.756	500
1955 12.277	2.177	285	291	13.715	2.928	300
1956 14.218	1.941	684	541	16.881	5.980	683
1957 ?	?	?	?	?	3.000	315

Répartition géographique du café dans l'Oubangui-Chari

En projetant la carte écologique des espèces caféières sur la carte démographique de l'Oubangui-Chari, on s'aperçoit que :

a) la zône Robusta
s'étend sur l'Oubangui de la forêt dense du Sud-Ouest et l
Sud de la Région de la Basse-Kotto et de M'Bomou. Elle groupe 2I0.000 habitants
Un cinquième de la population du Territoire).

b) la zône du Nana
est très disséminée, n'intéressant que quelques galeries f
restières et 26.000 habitants seulement.

c) la Zône de l'Excelsa
qui coincide surtout avec la zône cotonnière, correspond à
un ensemble démographique étendu : 624.000 habitants.

Bien que le développement du Robusta en plantations africaines s'avère très prometteur dans les régions du Sud-Ouest, la démographie du café n'en incit pas moins à reprendre le programme d'expansion de la culture du caféier Excelsa en savane pour accroître le revenu des populations qui l'habitent.

Recherches de la station de Boukoko

Si l'on se rappelle qu'aux environs de I935, il existait près de IO.000 ha de plantations africaines de caféiers Excelsa, dont il ne reste plus que quelques arbres isolés, parce que la trachéomycose en l'espace de quelques années a détruit toutes ces plantations, on comprend qu'un des premiers objectif des recherches de la station de Boukoko, créée en I946, ait été de déterminer la cause de la maladie et les méthodes de lutte. Après des années d'efforts un phytopathologiste, M. SACCAS, est arrivé à produire des lignées résistantes: 3 Kgs de semences en Décembre I954 et 250 Kgs en I956, qui furent peu à peu répar-tis dans le paysannat Zandé de l'Est du Territoire. Ces lignées qui ne sont pas encore totalement résistantes (90 %) doivent donner quelques déchets, mais ceux-ci seront faibles et l'on peut dès lors envisager une nouvelle extension de la culture du caféier Excelsa par introduction progressive sur l'ensemble de sa zône écologique. Ce sera l'oeuvre du 3 ème Plan Quadriennal.

Lutte phytosanitaire

Le FIDES a encore contribué à l'accroissement de la production caféière sous une autre forme : la lutte phytosanitaire.

Créée en I950, la station de défense des cultures avait été dotée sur le premier plan Quadriennal d'un laboratoire, d'un hangar de stockage, d'un petit matériel de traitement: une dizaine de pulvérisateurs à dos à pression préalable, quelques poudreuses à main, une moto poudreuse Socal, un atomiseur Micron Sprayer.

Sur le 2 ème Plan Quadriennal étaient achetés des appareils de traite-ment plus puissants : le Swissaton 350 et le Swissaton 2.000. Des interventions furent faites chez les planteurs: elles furent déterminantes, car elles les convainquirent de l'utilité des traitements et incitèrent plusieurs européens à s'équiper eux-mêmes en matériel. La Caisse de Soutien du prix du café sur leur intervention acquérait en I957 3 unités lourdes de traitement représentant 7M8.

Cet investissement public aura joué son rôle moteur essentiel et maintenant le relais est assuré par l'initiative privée. Il suffira désormais de maintenir une activité réduite de la section de défense des cultures en la limitant à la recherche de produits plus actifs, d'appareils nouveaux pour orienter toujours l'action des planteurs.

L'amélioration partielle du rendement (5 à I0 %) et surtout l'amélioration de la qualité du café en sont les résultats les plus probants, puisque la production s'étage actuellement ainsi:

Extra Prima	24,6 %)	
Prima	27,6 % (	74 à 75 %
Supérieur 22,6 %	22,6 %	
Courant	8,8 %	
Brisures	I,8 %	
Triage	7,6 %	

En I957, près de la moitié des I3.000 ha en production sera traitée. En 958, on peut penser raisonnablement que la quasi totalité sera traitée.

Effort finanvier du Plan durant les Ier et 2 ème Plans Quadriennaux pour la production caféière

	Ier Quadriennal	2° quadriennal	Total
oukoko	26.I92.485	59.655.994	85.848.479
aysannat Haute - Sangha		37.000.000	37.000.000
olonisation S.O. Oubangui		I.000.000	I.000.000
aysannat Zandé		I9.425.393	I9.425.393
utte phytosanitaire		23.500.000	23.500.000
	26.I92.485	I40.58I.387	I66.773.872

ugmentation de la production caféière

Si on compare en valeur les productions de I946 et de I956 on voit qu'avec un prix très moyen de I00 Frs au Kilo le gain obtenu pour les producteurs est très net puisqu'il représente plus de 490 millions de Frs en l'espace de I0 ans, ce qui est peu pour une plante qui ne commence à produire qu'au bout de quatre années.

I946	I08.000.000.-
I956	598.000.000.-

Ce sont les résultats de I962, qui donneront la véritable physionomie de l'effort réalisé sur les deux premiers plans. Sans être exagérément optimiste, on peut estimer que la production atteindra alors 8.000 tonnes soit 800.000.000 (toujours au prix de I00 Frs le Kilo) ce qui augmente de moitié le gain déjà réalisé en dix ans.

Enfin grâce au café les exportations oubanguiennes n'ont fait que progresser en valeur:

en Millions de Frs C.F.A.

	I952	I956
Total des exportations	= 2.766	= 3.095

	I952	I956
Total exportations sans le café	2.28I	2.388
% du café dans le total des Exportations Oubangui	I7,5 %	23 %

Parvenu au deuxième rang, le café sera en mesure de se hausser au premier rang ex-æquo avec le coton si le programme d'Excelsa est réalisé comme il est prévu sur le 3 ème Plan Quadriennal. L'accroissement de la production caféière en Oubangui représente un des résultats les plus probants de l'utilité des investissements FIDES.

- L'A R A C HI D E -

L'arachide est cultivée depuis longtemps en Oubangui pour les besoins de la consommation locale; on chiffrait cette production en I950 à 25.000 tonnes. Elle ne donnait lieu à aucune exportation.

C'est en I952 seulement, après des essais concluants dans le District d'Alindao, que le Service de l'Agriculture conseilla aux planteurs de coton de cultiver l'arachide en assolement avec cette dernière plante. En effet comme l'arachide se sème en Avril-Mai et se récolte en Août Septembre, ces travaux culturaux peuvent s'intercaler avec ceux du coton (semis Juin, Juillet, récolte Décembre, Janvier).

Ce travail de propagande ne porta vraiment ses fruits qu'en I954 comme le montre le tableau ci-dessous des exportations:

Années	Tonnes
I952-53	0
I953-54	I70
I954-55	308
I955-56	I.872(+ 269 t sur le Moyen-Congo)
I956-57	2.756(+ 485 t sur le Moyen Congo)

Encore faut-il noter qu'une partie de la production, environ I.000 à I500 tonnes est triturée dans les huileries locales.

Action des fermes de multiplication

Les fermes de multiplication, notamment la station de Grimari, ont joué un grand rôle dans le contrôle des semences, l'introduction des variétés sélectionnées et l'amélioration des techniques culturales.

La principale variété recommandée aux planteurs est " l'engourzang " à petites gousses contenant 2 graines, qui donne un rendement de 5 à I0 % supérieur aux variétés locales et qui est plus riche en huile (49 %).

Dans la région de Yaloké et autour de Bangui, les autochtones préfèrent cultiver une arachide du type Valensia plus savoureuse pour leur alimentation. Enfin " l'Akaralina " qui peut donner de l'arachide de bouche exportable est cultivée partiellement dans le centre du Territoire.

Maladies.

La principale maladie dangereuse pour les plantations Oubanguiennes d'arachides est la " rosette ", propagée par un puceron. Comme le traitement s'avère trop coûteux et trop difficile, on ne peut s'en protéger que par des précautions culturales: semis précoces, simultanés, très sérrés pour éviter la reproduction des pucerons par des espèces ailées propageant la maladie, que de fortes pluies suivies de fortes périodes sèches favorisent. Jusqu'içi aucune variété rosette-résistante, réunissant au Kénia ou ailleurs, n'a pu donner des résultats en Oubangui.

Débouchés.

Le problème des débouchés est relativement simple: toute la production exportable est dirigée sur France, la Métropole garantissant un prix fixe d'achat. Comme ces expéditions arrivent en Novembre, Décembre, c'est la période creuse où les huileries métropolitaines risquent d'être en rupture de stocks et sont donc acheteuses.

Augmentation de revenu pour les planteurs.

Pour une production moyenne de 3.000 tonnes exportables, l'amélioration globale du revenu des planteurs représente 36.000.000, le budget faisant une recette de I.600.000 avec les droits de sortie. Les planteurs pourraient aisément doubler leur production et assurer ainsi aux 700.000 habitants de la zone cotonnière un complément de revenu de I02 Frs par tête, ce qui n'est nullement négligeable, puisque le revenu moyen atteint 3.000 Frs par planteur de coton et I.000 à I.I00 frs par habitant de cette zône

Effort du FIDES.

L'effort du FIDES pour la culture de l'arachide durant les I° et 2° Plans Quadriennaux se confond avec ceux réalisés pour la culture du coton, car ce sont les mêmes Centres de Multiplication qui essaiment l'arachide et le coton et le même encadrement qui assure la surveillance nécessaire.

- T A B A C -

La culture du tabac est récente en Oubangui. Les premières commercialisations remontent en I948. Implantée dans la région de la Haute Sangha (Pays nat Baya et district de Berbérati tabac de cape et dans le pays Zandé, tabac coupe, cette culture, qui demande des soins culturaux nombreux, la construction de séchoirs et au triage rigoureux, tend tout de même à prendre de l'extension, parce qu'elle est rémunératrice.

Mais l'organisme officiel d'achat, la SEITA (Section A.E.F.), doit cesser toute activité dans le pays Zandé et limite sa demande dans la Haute-Sangha, le SEITA (Section Cameroun), juste au moment où les planteurs augmentaient leur production comme le montre le tableau ci-dessous:

en tonnes

Années	Haute-Sangha	Pays Zandé	TOTAL
I948-49	IO	I6	26
I949-50			
I953-54	55	I33,5	I88,5
I954-55	65	47,2	II2,2
I955-56	76	52,I	I28,I
I956-57	I30	53	I83

Cette réduction de l'activité d l'organisme d'achat est particulièrement malheureuse pour le pays Zandé, où le revenu moyen de l'habitant descend à 300 francs annuellement par tête: la culture du tabac devrait y être continuée jusqu'à ce que les plantations de caféiers Excelsa aient pu réussir. Les secteurs de Lobaye et de Bossembélé où avaient été envisagé le lancement de la culture du tabac, ont été abandonnés.

L'intervention du FIDES en faveur de cette culture industrielle est toujours englobée dans les dépenses d'encadrement avec cette nuance qu'il s'agit souvent des dépenses plus individualisées des paysannats, mais l'encadrement y demeure polyvalent. Le calcul de rentabilité s'insère donc pour le tabac avec toutes les autres cultures dans le rendement global de ces paysannats.

HUILE DE PALME

La palmeraie du District de Kembé dans la région de la Basse-Kotto a été aménagée au début du 2° Quadriennal (I953). C'est un paysannat, basé sur la production de noix de palmes en vue d'alimenter une huilerie et d'assurer ainsi u n revenu intéressant aux planteurs.

Les objectifs étaient les suivants:

I°) Créer une palmeraie sélectionnée de I.000 hectares.
2°) Aménager une superficie analogue en palmeraie naturelle.
3°) Rationaliser les cultures annuelles avec l'extension de la culture de l'arachide.
4°) Création d'une huilerie avec l'infrastructure nécessaire pour l'exploitation de l'ensemble.

Cette palmeraie intéresse 5.487 habitants, qui ont fourni au total 873 volontaires. La plantation devait se faire en trois tranches. Sur ce programme, I92 hectares seulement de palmiers ont été plantés et l'abattage exécuté sur 282 hectares. Une maladie attaquant les plants en pépinières (le blast) dûe au rhizoctonia, est venue s'ajouter au mauvais vouloir des planteurs Zangba, qui n'ont pas suivi les conseils donnés, ni tenu le programme tracé.

L'Huilerie Colin a été achetée. Elle est montée et pour que cet investissement demeure rentable, il faudrait qu'elle produise 350 tonnes d'huile par an, ce qui représente l'utilisation des récoltes de 270 à 300 ha de palmiers en plein rapport.

Or actuellement 80 ha sont prêts à être plantés en I957, ce qui porterait la surface complantée à 270 ha. Si on améliore le rendement de ces 270 ha en leur faisant produire non pas 700 Kg par ha mais I.000 Kg, et en y ajoutant un supplément de 50 à I00 tonnes provenant des coupes de la palmeraie naturelle, on obtient de 320 à 350 tonnes d'huile, minimum de rentabilité de l'huilerie.

Effort financier de Fides sur le 2° Plan.

28 millions en I957 auxquels devront s'ajouter 5 millions indispensables prévus sur la tranche I957-58.

L'équipement jugé suffisant ne sera pas poursuivi sur le 3° Plan Quadriennal; le paysannat de Kembé pourra continuer, mais son encadrement réduit sera pris en charge par le Budget Local.

Rentabilité de l'Usine et du Paysannat de Kembé.

Sur les 5.000 habitants de la zône du Paysannat, 875 volontaires planteurs et seulement 400 coupeurs de régimes, fournissent en fruits l'huilerie. Peu d'entre eux sont à la fois planteurs et coupeurs, ce qui permet d'ailleurs d'espérer qu'à l'entrée en production de la palmeraie sélectionnée, il sera possible de maintenir un certain apport en provenance de la palmeraie naturelle.

Les habitants de cette zône cultivent coton et arachides comme tout le District de Kembé. La vente des fruits de palme constitue pour eux un revenu

supplémentaire. Il peut être évalué ainsi pour les années écoulées:

I953	I.370.000Frs
I954	I.850.000 "
I955	I.875.000 "
I956	2.025.000 "

Autres cultures pour lesquelles le FIDES n'est pas intervenu directement

Le Cacao.

La Compagnie Forestière de la Sangha-Oubangui(C.F.S.O.) a planté 80 hectares de cacaoyers dans le district de Nola à Bandoka, en passant une convention avec les paysans du canton voisin, aux termes de laquelle elle s'engage à fournir gratuitement des plans de cacaoyers, à guider les planteurs et à acheter leurs récoltes.

En contrepartie les habitants s'engagent à fournir à la C.F.S.O. des produits vivriers et la main d'oeuvre nécessaire aux récoltes.

Des essais de cacaoyers sont aussi tentés dans le District de Bimbo et près de Zinga. Aucun appel de fonds du Fides jusqu'à présent. Seuls les planteurs africains de la région de La Lobaye pourraient dans l'avenir être amenés à faire des demandes de prêts au Crédit Agricole.

Sisal.

Un programme audacieux d'extension des sisaleraies avait été conçu en I952 par la S.G.I.A., qui devait mettre en valeur une nouvelle concession de 3.000 ha dans le M'Bomou. La Socana devait en faire de même sur 500 ha dans le District de Carnot. Mais l'affaissement des cours, le mauvais choix des terrains (plantations de Pombolo) l'apparition de maladies comme l'anthracnose, et même des feux de brousse ruinèrent ces projets; et les producteurs dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements durent vendre leur affaire au groupe Degrain .

Le financement de ces affaires avait été effectué par la Caisse Centrale et une Banque de la place.

En I955 la production sortie : I.I25 tonnes, est inférieure à celle de I952 I.300 tonnes.

Il semble que le problème ait été mal étudié, car il existe des éléments favorables: plus le sisal est cultivé près de l'Equateur, plus les fibres sont résistantes, les expéditions sont maintenant mieux présentées et mieux acceptées en Europe, enfin L'IRCT poursuit ses recherches sur l'amélioration du rendement à l'hectare et sur les maladies du sisal. Dans de bonnes conditions le sisal peut produire dans le cycle de 3 ans (plus court que celui de l'A.O.F ou de Madagascar: 5 ans) douze tonnes de fibres à l'hectare.

Ainsi une meilleure disposition des marchés mondiaux pourrait permettre une reprise des exploitations, mais sur des bases plus modestes que par le passé.

Poivre.

Produit de cueillette du pays Zandé, le poivre d'Ethiopie était traditionnellement ramassé et vendu au Soudan, car il ne trouve pas de preneurs sur

le marché européen qui est habitué à une autre variété. Mais cette cueillette est devenue de plus en plus rare: 92.000 kg en I950, III kg en I956.

Des essais de plantation de poivre véritable sont en cours chez un Européen de la Lobaye; le service de l'Agriculture fait des essais en pépinière. Mais cette culture demande des soins minutieux, beaucoup de fumures. Peut-être pourra-t-on l'introduire un jour comme culture de case avec les colatiers.

Caoutchouc.

Depuis la fin des hostilités, la cueillette du caoutchouc sylvestre n'a cessé de décroître: 248 tonnes en I944, 2I T,I05 en I950, 6 T,4 en I956. Mais une importante Société Indochinoise, les Terres Rouges, créait en I950, en Lobaye une plantation d'hévéas de plusieurs milliers d'hectares, investissant près de 500 millions de francs CFA.

L'Hévéa y est associé à une plantation de caféiers robusta et à une activité forestière pour équilibrer les frais d'exploitation et employer continuellement une forte main d'oeuvre.

Les premières saignées de Latex eurent lieu en I955 et fournirent une exportation de II7 tonnes, sur France 20 % et sur les Etats Unis 80 %. Le caoutchouc est de bonne qualité et les résidus donnent un crêpe encore utilisable.

Malheureusement la baisse du cours mondial du caoutchouc à près de 50 % de sa valeur, des maladies attaquant les racines, puis les feuilles de l'hévéa entrainent une réduction du projet d'extension de la plantation de 2.000 hectares.

Enfin le rendement hectare demeure faible, car s'il atteint en Indochine 800 kg et dans certains cas I.200 kg à l'hectare, il n'a pu jusqu'ici dépasser 400 kg hectare. Des recherches de laboratoire et de génétique sont en cours pour améliorer ce rendement. Les exportations pour l'année I956 représentent I75 tonnes, soit 22 millions de Francs C.F.A.

- LES PAYSANNATS -

L'Oubanguien peut se livrer, les paragraphes précédents le montrent, à un grand nombre de cultures. Sans parler de l'Excelsa, qu'il ne pouvait être question de planter ces dernières années, rien n'empêchait l'agriculteur de ce pays de mettre en valeur ses terres. Dans la zône forestière, il pouvait planter du café Robusta tout en pratiquant des cultures annuelles d'exportation comme arachides ou tabac. Dans la zône cotonnière rien ne l'empêchait de mettre en valeur plus que cette " corde " moyennée de 50 ares qui s'est généralisée dans la majeure partie du Territoire (Kémo-Gribingui excepté), rien ne l'empêchait non plus de faire entrer intégralement dans l'assolement arachide ou sésame qui sont achetés sans limitation de tonnage.

" En réalité l'activité agricole de l'Oubanguien a toujours été relativement réduite, réduite semble-t-il à la satisfaction de besoins élémentaires peu développés. Moins du tiers des habitants cultivant chacun moins d'un demi-hectare de coton, on peut schématiser ainsi de façon très proche de la vérité ce qu'est la mise en valeur de ce Territoire par ses habitants. S'y ajoutent, évidemment les cultures vivrières, dont l'incidence sur l'économie est, jusqu'ici, relativement très faible.

Les raisons en sont multiples et on ne peut toutes les citer. Certaines cependant peuvent être retenues car ayant rapport direct avec la préoccupation actuelle:

- médiocre qualité intrinsèque des sols
- absence de méthode (assolement) et de précaution (feux de brousse) dans leur mise en valeur
- manque de discipline culturale
- façons culturales insuffisantes en qualité et en nombre.

Tout ceci était préoccupant et préoccupait effectivement, non seulement les responsables de l'économie oubanguienne, mais tous ceux qui s'intéressaient à l'économie centrafricaine. C'est ce qui amena, les premiers, nos voisins les Belges à expérimenter puis lancer en grand ce qu'ils appellent les " Paysannats ".

Terme général cachant des réalités diverses, il s'agissait essentiellement d'une organisation et d'une rationnalisation de l'agriculture autochtone permettant, entre autres, de lutter contre les raisons, énumérées plus haut, de la sous-production.

Le succès que rencontrèrent les formules belges incita à en tenter l'adaptation dans les conditions de ce Territoire. C'est ainsi que furent créés les Paysannats de KOHIRO -(I95I) GAIGNE (I952) et KOUZINDORO (I953), le premier avec les crédits Territoriaux, les autres sur le premier quadrienne. A. KOHIRI les promoteurs avaient été séduits par la présence d'une race autée agricole, celle des Mandjia. A GAIGNE, le Paysannat fut tenté à l'occasion d'un déplacement de quelques villages sur des terrains de culture neufs, la suite de la contamination des anciens par le Wilt.

A KOUZINDORO, il s'agissait de regrouper, à proximité de courants commerciaux, des populations dispersées en brousse.

L'échec rapide des deux premiers (I953 et I954) montra que la formule belge de simple rationnalisation du système cultural traditionnel ne pouvait, en aucune façon, permettre de remédier à la faible productivité agricole de l'Oubanguien. L'abandon plus récent, de Kouzindoro, ne fait que le confirmer.

Parallèlement et dès I953, des opérations d'introduction de culture pérenne étaient lancées en Haute-Sangha (Paysannat BAYA et M'BIMOU) I954) et dans le M'BOMOU (Paysannat de Niakari I956), en zônes convenant à la culture caféière et sur les meilleurs terrains de ces zônes(au moins pour la Haute-Sangha), dans la Basse - Kotto (Paysannat de KEMBE I953) par une action d'implantation de palmeraies sélectionnées au milieu des zônes de palmeraie naturelle.

Les deux premières, bien que non encore terminées, peuvent dès maintenant être qualifiées de réussite: le programme prévu a été sensiblement réalisé, à peu de choses près, et les Paysannats ont fait école, déclanchant dans le reste des Districts intéressés un mouvement général de plantation de caféiers. La même évolution semble être en train de se produire en ce qui concerne Niakari et le District de Bangassou.

On ne peut malheureusement, endire autant du Paysannat de Kembé. Après que le programme original, trop ambitieux, ait été ramené à des chiffres plus modestes, il a fallu se résigner à n'en voir réalisé qu'environ le tiers. Sur le plan réalisation, c'est un demi-échec, mais c'est un échec total par rapport à la conception première, si l'on veut bien considérer que l'on n'a pu obtenir du planteur oubanguien qu'il s'attache à se constituer sa propre palmeraie sélectionnée.

La formule de ces Paysannats était très simple et les opérations faciles à mettre en oeuvre: plantations familiales groupées calculées sur la base moyenne d'un hectare par planteur volontaire, surface plantée en 4 ans, si possible, soir I/4 d'hectare par an. Le succès de cette méthode, le fait qu'elle semble assez bien adaptée à la capacité de travail moyenne du planteur, a conduit au développement économique du Haut - M'Bomou, grâce à la possibilité de culture de l'Excelsa, opération dite " Paysannat Zendé ".

Même formule toujours, appliquée au cas spécial des galeries forestières du bassin de la Nana, dans le Paysannat de Bouar-Baboua, lancé en I956.

Enfin on verra plus loin que c'est à partir des résultats des Paysannats caféiers qu'a pu être mis sur pied, avec des éléments d'appréciation valables, le programme de développement de la culture caféière dans tout le Territoire.

Ces opérations n'ensagent qu'un aspect du problème agricole oubanguien; elles ont pour but d'asseoir l'économie de certaines zones bien définies sur une plante pérenne plantée dans les meilleures conditions grâce à un encadrement agricole relativement dense. Ce n'est là qu'un premier stade facile à conçevoir sur le plan technique s'il ne l'est pas toujours tellement à réaliser. Le vrai problème, celui qui embrasse l'ensemble de la vie agricole, est le suivant:

trouver les méthodes permettant d'amener le planteur oubanguien, non seulement à augmenter son revenu, mais à l'équilibrer par la pratique de la polyculture aussi bien sur les plantes annuelles que sur les plantes pérennes. Les méthodes belges de lotissements agricoles ayant échoué, il s'agissait d'en chercher d'autres adaptées à la fois au planteur oubanguien et aux conditions générales de travail de ce pays. C'est l'objectif du Paysannat Mécanisé de Gaigné qu'on devrait plus justement appeler "essai de Paysannat Mécanisé" et où l'élément neuf destiné à permettre au planteur une plus grande productivité et à entraîner son adhésion générale ensuite est l'introduction de l'énergie mécanique pour les gros travaux de débroussement, aussi bien d'ailleurs pour la mise en place d'une culture pérenne, le café, que pour le déroulement des cultures annuelles, coton, arachides, paddy et sésame. L'introduction de l'élevage et de la pisciculture donnent à ce paysannat sa véritable physionomie d'essai intéressant toutes les activités agricoles et para-agricoles possibles du planteur oubanguien. Lancée en 1955 sur les terrains prospectés pour l'ancien Paysannat de Ouango, cette opération n'en est encore qu'à ses débuts et on ne peut préjuger de son résultat. Dès 1959 cependant, on aura un ensemble de renseignements permettant de juger de l'intérêt, pour une grande partie du Territoire, du système ainsi mis sur pied.

Les crédits du Fidès utilisés pour la mise en oeuvre de ces opérations au 30-6-57 sont les suivants :

OPERATION	Tranche Transitoire	Deuxième Quadriennal	TOTAL
Paysannat de OUANGO (1ère formule)	3.701.172	-	3.701.172
Paysannat de KOUZINDORO	10.000.000	15.200.000	25.200.000
Paysannat de la HAUTE-SANGHA (Baya et M'Bimou)		29.052.191	29.052.191
Paysannat de NIAKARI	800.000	4.127.008	4.927.008
Paysannat de KEMBE	500.000	28.000.000	28.500.000
Paysannat ZANDE	-	13.015.224	13.015.224
Paysannat de BOUAR-BABOUA	-	1.027.600	1.027.600
Paysannat de GAIGNE	-	30.601.039	30.601.039
TOTAL	15.001.172	121.023.062	136.024.234

Les crédits prévus pour la poursuite de ces seules opérations sur la tranche 1957-58 s'élèvent globalement à 31,5 Millions.

x

x x

x

En regard de ces dépenses, quelles seront les <u>réalisations totales</u> <u>après</u> <u>période de plantation</u> <u>1957 (Juin à Août)</u>!

aysannat de Ouango - Opération abandonnée et reprise sous une autre forme (Gaigné)

aysannat de Kouzindoro- Environ 400 planteurs, auparavant perdus en brousse, aintenant reliés à la vie Economique du Territoire, mais refusant les méthoes culturales qui leur sont proposées et même la création d'une plantation 'Excelsa.

aysannat de la Haute-Sangha- Environ I.080 hectares de caféiers Robusta mis n place avec création de l'infrastructure correspondante.

aysannat de Niakari - I40 hectares de caféiers Robusta plantés.

Paysannat de Kembé - 270 hectares de palmiers I.R.H.O. mis en place, avec création de l'infrastructure correspondante, y compris l'usine d'extraction.

Paysannat de Zandé - 167 hectares de Robusta et environ 300 hectares d'Excelsa mis en place.

Paysannat de Bouar-Baboua - environ 360 hectares de caféiers de la Nana plantés. Infrastructure du Paysannat mise en place et matériel mécanique en fonctionnement.

Au total donc, 2.350 à 2.400 hectares de caféiers auront été plantés sein des Paysannats. Mais, plus encore que cette réalisation tangible, il ut en retenir, comme élément d'intérêt pour l'avenir agricole de ce pays:

la mise au point d'une organisation valable pour le développement général de culture caféière.

l'action entreprise pour la recherche de méthodes culturales susceptibles faire de l'Oubangui un pays réellement agricole et de l'Oubanguien un aysan.

F O R E T S

Inventaire forestier et classements

Le premier objectif du Service Forestier sur les opérations du Plan était de procéder à l'inventaire ligneux du territoire. Les résultats acquis sont les suivants:

- photographies aériennes de 300.000 ha de forêt dense, établissement d'une photo plan sur 1.200.000 ha.
- prospection aérienne sur les 2/3 du Territoire.
- Classement de 600.000 ha de forêts,
- Comptage systématique portant sur trois types de forêt dense, 50.000 arbres dénombrés et déterminés botaniquement sur 2.500 ha.

- Une carte est actuellement dressée, permettant de délimiter les zônes boisées du Territoire, à l'exception du secteur Ouest, forment de larges bandes, suivant les parallèles. Ce sont en remontant du Sud au Nord:

I°) Zône de Forêt dense humide tropophile.
elle couvre 1/10 de la superficie de l'Oubangui, soit 6.000.000 ha
Sa frontière Nord dessine:
- pour le Centre et l'Ouest une ligne joignant Bangui à Berbérati
- pour l'Est un arc de cercle, recouvrant le Sud de la Basse-Kotto, joignant Sepere à Gambo.

2°) Zône de savane Guinéenne
limitée par la ligne Bossangoa à Bambari.

3°) Zône de savane non définie englobant Bouar et Bozoum.

4°) Zône de Forêt sèche:
La frontière Sud joint Bria-Bossangoa-Paoua.
La frontière Nord englobe le reste du Territoire, ne laissant qu'une très petite superficie de la Kotto Dal El Kouti en zône soudano-sahélienne

5°) Formations complexes de l'Ouest, découpant les régions de Bouar et de Berbérati en :
a) Savane de l'Adamaoua pour Baboua et le Nord de Berbérati
b) Savane à Burkéa de la Haute-Sangha. Le contour de cette zône qui passe à l'Est de Berbérati et à l'Est de Bouar relie Bossembelé et Boda au Sud.

Classements :

600.000 ha de forêts ont été classés, soit I % de la superficie de l'Oubangui.

a) En forêt dense:

300.000 ha classés, représentant 20.000.000 de m3 de bois et assurant ainsi une réserve d'exploitation de 60 années, en laissant aux entreprises la possibilité de doubler leur production.

Les inventaires effectués ont montré en outre que sur les superficies déjà exploitées, les essences économiquement intéressantes se reproduisent en grand nombre. Cette constatation a d'ailleurs entrainé l'arrêt des opérations d'enrichissement de la forêt.

b) Hors forêt dense:

Les forêts ont içi un rôle essentiel pour le maintien ou la reconstitution de l'état boisé, élément indiscuté du maintien de la fertilisation des sols, de la régularisation du régime des eaux et de la lutte contre l'érosion.

300.000 ha classés, 5, % de la superficie du Territoire, cela paraît faible. Le danger c'est la déforestation le long des routes, le long desquelles on trouve de plus en plus des savanes herbeuses stériles. Il faudra dans l'avenir classer des réserves à cheval sur les routes et reporter les cultures vers des zônes économiques plus riches. Ces réserves déclassées au fur et à mesure des besoins représentent un gain bénéfique pour les récoltes futures.

Reboisements :

Les reboisements en savane ont été faits pour assurer du bois de chauffe et de service. Les espèces les plus employées sont le Cassia et le Gmélima.

338 ha ont été aménagés en I955
600 ha " " " " I956

Chaque hectare revient à 20.000 francs et fournit en moyenne 80 stères de bois de chauffe et 40 perches de construction. Les coupes ont lieu tous les 8 ans et les taillis ainsi obtenus ne nécessitent plus d'entretien, seulement un gardiennage. Les travaux effectués actuellement seront amortis en Douze ans.

Améliorations.

" Les enrichissements ont porté sur 700 ha et ont coûté 7.000.000. Ces superficies donneront pour le sapelli 50 arbres exploitables contre I,2 de la forêt naturelle. Ainsi 700 ha vaudraient autant que 28.000 ha de forêts naturelles. Sur la base des prix actuels, on peut penser que ces peuplements artificiels se vendraient 9.000.000.

. Mais si l'opération est justifiée dans des pays où la pérénnité de l'exploitation n'est pas assurée, ce n'est pas le cas en Oubangui: aussi ces travaux ont ils été arrêtés.

Effort du Fidos pour les Forêts sur les I° et 2° Plans.

I° PLAN	20 PLAN	TOTAL
I8.289.549	29.9I0.000	48.I99.549

Si une certaine rentabilité à long terme a pu être déterminée pour les frais de reboisement et les améliorations qui seront remboursées dans les I2 ans par les recettes à venir, il est plus difficile de le faire pour la prospection et l'inventaire, qui sont bénéficues dans leur ensemble, sauf à donner un profit immédiat le jour du déclassement d'une réserve.

Ces opérations à rentabilité éloignée relèvent bien de l'investissement public et serviront longtemps la production forestière Oubanguienne, qui est très importante comme le montre le tableau ci-dessous, et où les investissements privés notamment dans les scieries sont le quadruple de l'effort financier accompli par le Fides.

Production forestière depuis I95I

Années	Permis Délivrés Renouvelés	Superficie	Abattages	Sciages	Exportations
I947 I95I	I9	58.500	78.530	9.000 / 3I.765	I6 sciages
I953	I8	53.500	64.600	24.685	923 grumes I.793.S
I954	I6	52.500	6I.748	24.47I	I.528.G 867 S.
I955	I6	52.500	76.527	30.860	2.263.G.
I956	I2	58.000	84.623 (I)	32.334 (2)	I.282.S 28I.S (3)

(I) Sapelli pour 50 %, Ayous pour 38 %
(2) SEFI 55 %, CF 55 I0,6 %
(3) Non compris I.200 m3 exportés sur Cameroun, dont 200 m3 en franchise de droits en vertu de la Convention douanière .

La consommation locale (Oubangui-et Tchad) représente par an 30.000 m3 de bois, 20.000 stères de besoins industriels, 5.000.000 de stères de bois de chauffe. La production tend donc à dépasser les besoins locaux. Les scieries développent leurs ventes sur le Tchad, mais sur l'Etranger et sur la France, elles sont arrêtées par les prix prohibitifs à la descente sur Pointe-Noire.Ces prix se décomposent ainsi:

Transport fluvial (C.G.T.A.)

Prix de transport d'une tonne de bois en grumes ou de sciages	Bangui-Brazza	Rive Lobaye supplément	Manutention wag.Braz.	Taxes	Total
	2.020	500	500	200	3.220

Transport terrestre (CFCO et Port Pointe-Noire)

Brazza-Pointe Noire C.F.C.O.	Acconage	Total Général
I.200	850	5.270.-

, frais auxquels s'ajoutent des frais de magasinage à P. Noire très élevés (I55.000 frs pour 8I jours sur I50 m3)

A titre de comparaison, le frêt au Congo Belge pour une tonne coûterait 3.200 Frs C.F.A. Libengué- Matadi.

Or le prix de vente d'une tonne de grumes qualité secondaire type courant Oubangui vaut 25 $, soit 4.375 Frs, moins que le transport:

L'exportation reste possible pour les sciages, qui se vendent à des prix supérieurs: Sapelli I0.500 à II.500, Assie Sipo II.500 à I3.500, Iroko I5.000. Encore cette exportation est elle possible sur l'étranger en raison de la ristourne de I0 %, mais sur France elle est très difficile, alors qu'il existe une demande d'Assie Sipo pour les menuiseries extérieures.

Il faut donc augmenter la consommation locale et notamment la demande de constructions en bois. Pour cela il faut vaincre des préjugés , car jusqu'içi les autochtones, et même l'Assemblée Territoriale ne s'y sont pas montrés favorables, bien que ce soit pourtant une utilisation de la richesse naturelle, que les maisons reviennent à moitié prix et que du fait du transport et autres causes le prix du ciment rendu Bangui augmente tous les jours.
- Une chaîne de déroulage serait installée prochainement par la SEFI, ce qui accroitrait ses possibilités.

Ainsi la production parait plafoner alors que sans grande difficultés, elle pourrait atteindre 50.000 tonnes de sciages. Les prochaines années seront dures pour les scieries à moins que la construction du Bangui-Tchad ne provoque une demande de traverses de bois.

Recettes du Service Forestier

Les recettes du Service Forestier atteignent 7.000.000 par an. Ellec profitent pour le moment du Budget Général, mais en admettant qu'elles reviennent au Budget Local, elles ne couvriraient pas toutes les dépenses de ce service, qui représentent pour l'année I957 : I5.300.000.

Il faut tout particulièrement signaler que parmi ces recettes une catégorie nouvelle est apparue, grâce aux crédits du Plan; les recettes piscisoles qui étaient de 6I.626 Frs en I953 et de 79I.565 Frs en I956.

P I S C I C U L T U R E

Le but fixé à la pisciculture est relativement modeste: assurer aux autochtones sous une forma daine et agréable la ration de 30 grammes de protéine animales dont ils ont besoin au minimum par jour. Pour cela, il a fallu créer toute une chaine de bassins: stations principales, stations de district, bassins familiaux pour essaimer l'espèce très intéressante du tilapia, poisson très prolifique et très rustique. Les services de l'Oubangui font actuellement des essais d'une autre espèce de poisson, qui s'avèrerait encore plus prometteuse.

Les objectifs ont été en conséquence les suivants:
I°) Construction de stations principales, chargées d'assurer la multiplication au premier échelon, d'effectuer des essais sur les espèces nouvelles, sur la technique de pêche, sur les transports du poisson, leur manipulation et enfin de produire semi-industriellement.
2°) Construction de stations relais
3°) Création de brigades piscicoles pour prospecter les cours d'eau, construire les bassins relais et encadrer la main d'oeuvre.

Les Résultats.

- I4.000 bassins familiaux produisent 420 tonnes de poissons. Chaque mois voit une augmentation de I.000 bassins. Il en faudrait I00.000 pour assurer à tous les 30 grammes de protéine, soit I2.000 tonnes de poissons.

- Production actuelle : 5 à 6 tonnes par an, par hectare empoissonné.

- Plus de I0 ha en eau de bassins de production semi-industriels, dont 7 gérés par le Service Forestier.

- Deux chaines de bassins qui se développent à pertir de Bambari jusqu'à Bria et de Berbérati jusqu'à M' Baiki et Bouar. Une station principale existe à côté de Bangui : la Landjia. Dans le reste du Territoire, il n'y a plus que des stations ou des bassins isolés comme à Bouca.

- Un combinat agro-sylvo-piscicole a été créé à M ' Bissa près de Berbérati. Un barrage et un canal permettent l'irrigation de plusieurs dizaines d'ha sur lesquels sont cranchés des bassins de pisciculture, des pépinières de café, des plantations de café et de cacao, des plantations de pommes de terre, des pépinières d'essence de reboisement et d'ornement, de bambous et enfin un petit élevage. Le personnel nécessaire pour ce combinat est d'un conducteur contractuel et d'un moniteur. Frais de fonctionnement : I Mil. an

Effort du Fides sur le Plan pour la Pisciculture

I° Plan	2° Plan	Total
I2.000.000	37.24I.9I2	49.24I.9I2

L'Opération Pisciculture est rentable, mais pas dans l'immédiat.

. Au prix moyen de 80 Frs, les 420 tonnes des I4.000 bassins familiaux représentent 33.600.000 Frs. L'entretien est infime. Pas d'amortissement et autre intérêt non négligeable, les bassins familiaux peuvent jouer un rôle dans la fixation des villages.

. Seulement la rentabilité immédiate qui consisterait à vendre le poisson qui sort des stations principales pour ensemencer les bassins, soit une tonne à une tonne,5 par mois risquerait d'arrêter net le mouvement d'expansion de la pisciculture et de provoquer un renchérissement des poissons. Par contre on peut envisager ce but à la fin du 3° Plan Quadriennal.

E L E V A G E

Les populations oubanguiennes ont une ration alimentaire insuffisante en viande, à peine 9 kgs par homme et par an. Il appartenait au Service de l'Elevage par une amélioration et une protection efficaces du cheptel d'accroitre cette alimentation carnée.

Les crédits du FIDES ont donc été utilisés à lutter contre les épizooties (spécialement le charbon symptomatique), contre les parasites (spécialement la trypanosomiase) et à créer des centres d'Elevage.

Les résultats de cet effort se résument en quelques lignes:
- Augmentation du cheptel bovin I936 50.000 têtes I956 350.000 têtes
- Tonnage croissant de viande fournie par les élevages locaux.
- Importations croissantes de viande de boeuf (Tchad et Cameroun)
- Commerce de peaux en accroissement.

COMMERCE BOVIN

Années	Cheptel	Viande de boeuf Tonnage O.C	Tonnage importé	Cuirs Tonnage produit	Tonnage exporté
I948	280.000	3.700	940	I60	I52
I949		4.000	I.030	I75	I20
I950	300.000	4.500	I.500	227	66
I95I		4.800	2.400	220	I22
I952		5.250	I.650	270	I50
I953		6.400	I.950	307	I96
I954	350.000	4.650 (I)	2.850	263	252
I955	350.000	4.600	3.000	200	250

(I) manquent 6.000 boeufs de boucherie, départs au Cameroun et pertes dans l'Est Pombolo.

A ce cheptel on peut ajouter 75.000 ovins, 300.000 caprins, I0.000 porcs. Mais ce bétail est encore insuffisant pour couvrir les besoins de la population européenne et africaine dont la consommation de viande devrait dépasser 20.000 tonnes annuelles, soit 20 Kgs par homme et par an. En effet on atteint en I957,9.000 tonnes de viande, y compris les exportations du Tchad et du Cameroun , voire même de la Métropole.

Un abattoir frigorifique moderne a été créé à Bangui depuis deux ans. Les viandes sont soumises à des températures de moins 25 ° pour les stériliser des parasites (notamment du Cysticercus bovis)

. Dans l'intérieur du territoire, I7 bains détiqueurs sur les 22 inscrits au programme des 2 quadriennaux ont été réalisés à ce jour. Les éleveurs ayant compris pour leurs bêtes l'intérêt de ces installations amènent de plus en plus nombreux leurs animaux à la baignade, ce qui a contribué au succès de la carte d'abonnement médical, dont le montant perçu s'est élevé à 3 millions.

La lutte contre la trypanosomiase doit être continuée, car le cheptel paie encore un lourd tribut à ce fléau (6.000 têtes).

Dans les centres d'Elevage de Bouar et de Bambari, le service se préoccupe de l'amélioration de la race des boeufs zébus. Des croisements des boeufs Zébus et N'Dama ont été parfaitement réussis, donnant un troupeau de I80 demi-sang, qui, par reproduction, donneront des bêtes trypanotolérantes.

Mais à ces objectifs, qui portent essentiellement sur la stabilisation de l'amélioration du bétail itinérant, s'ajoute celui de plus en plus important de l'introduction en milieu sédentaire des boeufs N'Dama et Baoula trypanotolérants, originaires de Côte d'Ivoire et de Guinée.

En I955, I43 bovins achetés dans ces deux territoires ont été introduits sur deux paysannats (Kousindoro et Ouango) à M'Bissa au combinat agro-sylvo-pisciccle, chez des planteurs et différents habitants.

5.000 poussins Rhode Island et croisés Rhode Island ont été acquis en France et diffusés: 2.500 à Bambari, I.300 à Bangui et le reste à l'Agriculture.

Parallèlement l'amélioration des cuirs et peaux est suivie de près, car le placement des peaux dans la Métropole devient de plus en plus difficile. Des agents taxidermistes surveillent la préparation des cuirs dans les centres où des laboratoires et des séchoirs à peaux ont été créés.

Bilan Financier de l'Elevage

Investissements du Fides (I948 à I957, tranche 57-58 non comprise)

I°Quadriennal	60.700.000
2° Quadriennal	29.500.000
	90.200.000
+ achat de géniteurs crédits délégués	4.800.000
Bétail sur pied	6.000.000
	I0I.000.000

Répercussions sur l'Economie Animale.

..

1) Augmentation de cheptel depuis 1958:	350.000.000
2) Augmentation du tonnage de viande 800 tonnes à 50.000 Frs	40.000.000
3) Exportation des cuirs 150 tonnes	11.300.000
4) Production laitière 2.000.000 litres x 5	10.000.000
5) Recettes du Service de l'Elevage Ex. 1957	15.000.000
	427.000.000

Le bilan est nettement positif.

M I N E S

L'intervendion du Fidès aura été décisive pour l'établissement de la carte géologique. En Oubangui, celle-ci est terminée et publiée pour à peu près la moitié de la superficie du Territoire. Le reste est en cours de levé par le secteur public. Par contre la prospection minière n'a été que partiellement faite:

- soit par le bureau minier, qui utilise la formule du syndicat, association avec une autre société d'exploitation déjà en place. Dans cette association, le Bureau Minier se réserve des travaux de recherches: Syndicats de la Mobouma, avec la CMOO, pour la recherche de gites filoniens d'or, de diamant dans l'Est, recherche d'or à Bossangoa, recherche de cassitérite à Bocaranga
- soit par le service géologique qui a signalé des indices de fer, de graphite, de micas, de bauxite. Aucune recherche en profondeur.

D'ores et déjà la structure du sous-sol formée par un massif précambrien recouvert de grés, écarte l'espoir d'y trouver du pétrole, sauf aux approches de la cuvette tchadienne. Par contre il est possible d'y trouver un jour de l'uranium.

L'Oubangui depuis 1946 a donc continué l'exploitation minière dans les deux voies antérieurement tracées : l'or et le diamant.

L'OR

La production aurifère ne cesse de baisser : 406 Kg en 1946
11 Kg en 1956

Cette chute est la conséquence d'exploitations trop petites, équipées pour l'extraction de l'or alluvionnaire et non celle des gites filoniens profonds, requérant un matériel puissant, coûteux et par conséquent des investissements de même ordre.

Ce cas n'est pas unique: c'est celui de toute l'Union Française et des propositions de loi ont été faites au Parlement pour créer un Fonds de Recherche de l'or à l'échelle de la Nation. Mais ces propositions n'ont pas eu de suite et ne pouvaient en avoir en raison de l'effort financier considérable qu'elles sollicitaient des pouvoirs publics.

. Une seule Société a procédé à des recherched profondes. Au bout de 2 ans, elle a dû renoncer faute de techniciens et de bailleurs de fonds.

LE DIAMANT

Le diamant a connu au contraire une activité accrue, puisque la production est passée de 107.000 carats en 1947 valeur 200.000.000 Frs C.F.A.

à 143.060 carats en 1956 valeur 570.000.000 Frs C.F.A.

Troisième exportation en valeur de l'Oubangui, le diamant représente 18 % du total. La répartition : à l'Est les diamants de joaillerie, à l'Ouest les diamants industriels n'est pas absolue, puisqu'il arrive fréquemment que l'Ouest comme l'an dernier donne des diamants de joaillerie.

. 8 Sociétés exploitent le diamant : 4 dans l'Ouest, 4 dans l'Est, mais en fait 2 Sociétés de l'Est ne sont que des filiales de 2 Sociétés de l'Ouest ce qui indique la nette volonté de partager tous les risques bons et mauvais.

. 3 Sociétés se sont spécialisées uniquement dans la recherche et la prospection. La plus conséquente, la Saremco, opère dans la région de Ouadda.

Une Compagnie américaine, contractuelle d'une Société Française, effectue des dragages sur une rivière importante de l'Ouest, la Mambéré. Ces différentes recherches diamantifères prouvent que l'exploitation travaille en ordre dispersé sur des éléments détritiques, mais qu'il convient comme pour l'or de rechercher des filons, ce qu'on appelle les " roches magasins ". Une hypothèse a été avancée: les centres d'exploitation seraient autant de points, autant de jalons de rivières fossiles disparues dont il faudrait retrouver le cours sous l'envahissement de la brousse. C'est un travail considérable.

EQUIPEMENT INDUSTRIEL

L'Industrialisation étant une des conditions essentielles du relèvement du niveau de vie d'un Pays, l'Oubangui a essayé de s'y lancer malgré les difficultés inhérentes à sa situation propre.

Difficultés d'obtenir du matériel comme des spécialistes, le manque de main d'oeuvre spécialisée , la cherté de l'énergie, le petit nombre et la dispersion des consommateurs.

A/ LES USINES PRIMAIRES DE TRANSFORMATION

Des produits du crû pour les rendre exportables comme les Usines d'Egrenage dans lesquelles les Sociétés Cotonnières ont investi des sommes importantes (un milliard), mais incorporés dans le coût du prix de revient.

Dans la même catégorie il convient de classer les rizeries de la H R O T à BAMBARI et des Etablissements GOUVEIA et FERREIRA à BANGUI produisant 440 tonnes de riz achetées par le commerce local.

et

L'Huilerie de KEMBE traitant le produit des palmeraies naturelles et sélectionnées.

B / LES USINES SECONDAIRES DE TRANSFORMATION EN VUE DE LA CONSOMMATION -

Le type en est la Brasserie MOCAF, Industrie payante parce qu'elle réduit considérablement les frais de transport (eau = 95 % de la bière) et parce qu'elle a été montée rationnellement.

Il est sorti de cette Brasserie:

	En 1955		En 1956
- bière	I.234.000	Blles de 0,65	I.784.000.-
- eau gazeuze	220.700	"	514.923.-
- sodas.....	450.000	")	
- sirops.....	18.200	")	I.135.075.-
TOTAL.....	I.924.000		3.433.998.-

La qualité supérieure de ses produits a réduit considérablement les importations de bières étrangères, permettant au Territoire de réaliser une économie de devises importante.

Le total des immobilisations effectuées par la MOCAF est de l'ordre de 150 Millions, dont 115 de crédits d'emprunt.

Les Savonneries sont du même genre.
ETINAF de Bangui, la Kandjia du District de Kouango, la Pavica près d'Alindao utilisent les huiles de palme du Territoire et un complément venu du Moyen-Congo (Pour Etinaf), afin de produire à elles trois I.500 tonnes de savon par an. Etinaf aurait investi 25 millions.

Les Industries Textiles représentent une catégorie d'usines secondaires plus spécialisées exigeant un matériel complexe, des investissements souvent importants.

Telle est l'I.C.O.T. qui fonctionne à Boali depuis 2 ans et dont la production de drills, écrus, blanchis et teints augmente atteignant 25 tonnes de tissus par mois. Les investissements atteindraient:
600.000.000 C.F.A.

Deux autres Usines se sont spécialisées dans la confection de la bonneterie, la C.I.O.T. et la C.O.T.E.X.

Elles utilisent les filés et les tissus de coton en provenance de Boali. Elles produisent chacune plus de I00.000 pièces (chemises, mouchoirs, shorts, etc..= par an. Leurs immobilisations atteignent 95 millions.

Ateliers Mécaniques
- En I947 et I948 deux grands ateliers mécaniques se sont installés à Bangui.

Les Etablissements AMECA - qui comprennent 5 branches -(mécanique générale, réfection des moteurs, construction métallique, électricité industrielle, et entretien des véhicules). Ses immobilisations s'élèvent à I5 millions.

Les Etablissements FRIMEAUX - spécialisés dans la carrosserie et dans la fabrication de meubles métalliques, travaillant plus de 300 tonnes de tôles par an et faisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 30 millions.

Scieries
La production de nombreuses scieries a été étudiée au Chapitre des Forêts. L'effort d'investissement représente 200 millions.

PRODUCTION D'ENERGIE

La chute de Boali a été aménagée pour produire en première étape une puissance disponible de 32200 KW. La Centrale a été mise en service en Mars I955 pour alimenter l'usine textile voisine et par une ligne de transport haute tension 6.000 Volts), fournir l'énergie à l'agglomération urbaine et inductrielle du Chef - Lieu.

L'Energie Electrique d'A.E.F. vend à l'UNELCO, l'électricité à raison de 9 Frs,50 le Kw, mais les tarifs de revente aux usagers sont trop élevés (30 Frs le kw).

- Le but poursuivi par cette Centrale ne sera atteint qu'avec l'obtention d'un prix de courant suffisamment bas pour:

- Permettre la consommation de lumière par les africains et d'appareils ménagers par tous les consommateurs.

Actuellement l'utilisation du pétrole et du butagaz importé pour la cuisine condamne la politique suivie en la matière.

- développer surtout l'industrie locale

Le courant cédé à 20 Frs le kw ne permet pas la mécanisation des ateliers et empêche la création de nouvelles industries à Bangui.

" Les immobilisations atteignent 560 millions pour la Centrale hydroélectrique de Boali se répartissent ainsi:

Energie Electrique d'A.E.F.....	160	Millions
Caisse Centrale (prêt).....	300	"
Fides (Subvention).....	100	"

VOIES TERRESTRES ET FLUVIALES

TRANMISSIONS

TRAXAUX D'INFRASTRUCTURE

Les travaux d'infrastructure ont été marqués au cours des Ier et 2 ème Quadriennal par l'aménagement des grands axes reliant Bangui au Tchad et au Cameroun, par le déroctage méthodiquement poursuivi du seuil de.Zinga pour rendre l'Oubangui navigable en toute saison, par l'aménagement des pistes des aérodromes secondaires et l'installation de bureaux de poste non seulement à Bangui mais en brousse.

Quelques chiffres résument l'orientation de chaque plan quadriennal en millions Frs C.F.A.

	I Plan	II PLAN
Routes et Ponts	2.309	963
Electrification	35	I,9
Aéronautique	I2	90
Voies navigables	86	64
Transmissions	57	47

I°/- Routes et Ponts

A tout seigneur, tout honneur, les routes d'abord. Les énormes crédits affectés à ce titre sur le Premier Quadriennal (plus des 2/3 au total du Ier Plan) ont été utilisés. ainsi:

a) Axes Bangui, Bossangoa-Goré poussé jusqu'au km 308 (Béboura III)
b) Axe Berbérati Nola
27 km de route effectués, un grand pont sur la Mambéré à Bania(II9m) trois ponts sur la Batouri, la Oueddo et la Mangalo,
c) des Aménagements partiels sur des axes secondaires: grands ponts de Kembé, Alindao et sur les rivières Ombella, la M'Poko, la Boumbé.
d) création d'une section pilote d'entretien mécanisé, stationnée à Yaloké, opérant sur Bangui Bossembélé et sur Bossembélé Yaloké.
C'est le début de l'entretien dit " améliorant "

SUR LE DEUXIEME QUADRIENNAL

On a continué l'oeuvre entreprise.

a) l'axe Bangui frontière Tchad 505 km, l'Antenne Béboura Poujol 6I km pour drainer le district cotonnier de Paoua, sont achevés permettant à la circulation lourde (camions ayant une charge utile supérieure à I5 tonnes) de les emprunter.
b) sur les axes secondaires.
plusieurs ponts sur l'axe Damara Bouca La Sido et sur les axes Berbérati Yaoundé Bouca-Bocaranga-Baibokoum. (Pont dur le Lim) Béboura Poujol (Pont sur la Pendé).
c) sur l'axe Berbérati- Nola.
Pont sur la Lopo, bretelle de Salo et Aménagement des pistes.
La route Bangui - Bambari est poussée jusqu'à Alindao.

d) Route de Pissa vers Zinga 20 Km, en vue de réaliser une liaison rapide avec Zinga.

2°/- VOIES NAVIGABLES -

a) Dérochement du seuil de Zinga.

Les travaux de dérochement au seuil de Zinga ont pour but de créer dans la barre rocheuse un chenal de 80 mètres de largeur et de IM 30 de tirant d'eau pour une cote de Om,20 à l'échelle de Zinga.

Cette passe rendrait le seuil franchissablepour tous les bâteaux actuellement en service sur l'Oubangui.

Les travaux débutèrent en Janvier I949; ils furent exécutés en régie et financés par les crédits alloués à cet effet sur le premier Quadriennal, jusqu'à la campagne de I953 inclus.

Au cours des campagnes I949-I950-I95I-I952 et I953 les basses eaux permirent d'arracher à l'explosif I4.600 m3 de rocher. Les déblais par des pelles mécaniques sur pontons ont été évacués par portières et établis en épis protecteurs du chenal.

Les crédits utilisés sur le premier Plan Quadriennal s'élèvent à 37.8I3.406 Francs.

A partir de la campagne I954 les travaux furent financés sur le deuxième Plan Quadriennal. Au cours de la campagne I954 - 3.500 mètres cubes de rocher ont été enlevés.

En I955 en raison de la lente décrue du fleuve et de la courte durée des basses eaux la campagne n'a comporté que 54 jours de minage possible permettant l'extraction de 3009 mètres cube de rocher. Au cours de la dernière campagne I956 les conditions défavorables de travail de I955 se sont reproduites et accentuées 38 jours de travail possible seulement ont permis le déroctage de 2.4I3 mètres cube.

Les campagnes I955 et I956 qui auraient normalement dû permettre de livrer le chenal à la navigation ont été particulièrement décevantes et il reste le travail délicat de finition à effectuer, d'autant plus difficile que le seuil est maintenant plus bas.

Les crédits utilisés au 30-6-56 sur le second Plan Quadriennal s'élèvent à 25.86I.540 francs.

Pour mener à son terme un tel chantier qui d'ores et déjà augmente considérablement les possibilités de passage des chalands et qui n'est plus un obstacle à la navigation que pendant un ou deux mois par an au maximum dans son état actuel (très basses eaux) on devait exécuter une"campagne de finition " I956-57. Mais les basses eaux durant cette campagne sont restées constamment au-dessus de l'étiage (Om,20 à Zinga et Om,26 à Bangui), ce qui n'a pas permis le déminage total et l'extraction des derniers bancs rocheux. I,000 m3 ont été sortis en 50 jours de travail.

Il en reste environ I.500 m3 et il faudra compter encore une et peut être deux campagnes pour achever le travail.

b) Port de Bangui.

Sur le premier Quadriennal: on améliora l'ancien port par la construction d'un appontement de 26 mètres, l'aménagement de terres pleins et on prépara le travail de sondage et de perreyage du nouveau port en même temps que du futur port aux hydrocarbures par la confection d'une chaussée de 4 Kms.

Sur le second Quadriennal :

Le nouveau port est définitivement aménagé; perreyage sur 96 m. de part et d'autre de l'estacade, installation de 2 grues électriques, protection par gabions du port cotonnier. Mais les affouillements récents de l'Oubangui vont entrainer de nouveaux travaux de défense des berges pour les consolider.

3°/ - AERONAUTIQUE -

Au cours du 2 ème Quadriennal ont été effectués des études pour les aérodromes de Bouar, Ouadda, Birao, N'Délé, Berbérati, Bambari, Bangassou et Obo. Puis des travaux ont été commencés dès I953 pour exécuter:

- Un aérodrome de classe C à Bossangoa, Bria, Ouadda et Bouar + une partie de Birao travaux de piste. (I954) (I957) I956

- Un aménagement sommaire de la piste de Bangassou.

- Un aérodrome de classe B à Berbérati.

Pour ces aéroport, la piste est terminée, ainsi que les bâtiments de l'aérogare et météo.

Il ne reste plus que des travaux d'accès et éventuellement un bitumage de la piste actuellement en latérite. Le terrain de Bangassou a été remis en état.

POSTES ET TRANSMISSIONS

I - Buts des premiers et deuxième Plans

Le programme des I° et 2° plans de I953 à I957 prévoyait pour le Service des Postes et Télécommunications des crédits devant permettre:

- la construction de bâtiments:
- l'équipement en matériel moderne des bureaux de poste, station radio et réseaux téléphoniques;
- l'amélioration de la qualité des services et extension des facilités offertes aux usagers.

II - Réalisations

A - Bâtiments.- Pour les bâtiments les crédits mis à la disposition ont permis la construction des bureaux neufs suivants:

- sur le premier Plan (56M,5)

Hôtel des P & T de BANGUI
Station radio de BERBERATI et FORT-SIBUT

- Sur le deuxième Plan (43 M.5)

Bureaux et Stations de Bouar, Bambari, Baboua, Bossangoa, Bria, Fort-Crampel, Kembé, N'Délé, Grimari, Ippy, M'Baiki.

Tous les autres bâtiments du service ont été renovés ou améliorés - couverture en tôles, constructions d'abris moteur, etc....

B/ Matériel Postal

Les bureaux du Territoire ont été équipés avec du matériel neuf acheté par la Direction Fédérale des Postes et Télécommunications de Brezzaville.

C/ Service téléphonique urbain

I°- A BANGUI - Installation d'un central téléphonique batterie centrale permettant de desservir 600 abonnés.

2°- Construction d'un réseau aéro-souterrain à Berbérati- Bouar- Bambari -/

D/ Télégraphe et Téléphone interurbains.

I°- Liaison Bangui - Boali.- Etablissement d'une liaison téléphoni
par courants porteurs sur ligne à Haute tension entre Bangui et le cent
cotonnier et l'Usine hydroélectrique de Boali.

2°- Liaisons radiotéléphoniques -

Equipement du matériel moderne du B.C.R. de Bangui,
Ouverture au public des liaisons radiotéléphoniques suivantes:

Bangui-Brazzaville
- Paris-Métropole et Etranger
- Fort-Lamy - Pointe-Noire
- Libreville et Douala
- Bouar - Berbérati - Bambari

3° - Liaisons radiotélégraphiques

Installations d'une liaison télégraphique Bangui-Brazzaville avec
matériel arythmique (téléimprimeurs) et du matériel de transmission et
de réception radio fonctionnant par déplacement de fréquence (shift).

4° - Liaisons Radioélectriques des régions et districts

Renouvellement du matériel périmé de nombreuses stations de brousse
(matériel radio et groupes électrogènes)

Equipement de nouvelles stations - 27 nouvelles stations ont été
créées dans le Territoire.

III - Résultats obtenus -

A - Amélioration du Service Postal

Le développement de l'infrastructure routière et des transports aér
ajouté aux résultats des efforts d'équipement du service postal a permis
d'accroître la régularité, la rapidité et la sécurité de l'acheminement
courrier.

- Berbérati, Bouar, Bossangoa, Bambari, Bangassou sont desservis pa
avion

Tous les bureaux du Territoire sont actuellement desservis par un
courrier automobile une fois par semaine, et ont été ouverts au service
des articles d'argent et contre remboursement.

La comparaison entre le nombre des réclamations postales reçues en
I95I - (IOI8) et celles reçues en I954 (I4I) permet de préciser l'amé-
lioration du service en matière postale entre ces deux années.

B - Amélioration du Service Téléphonique Urbain

La mise en service des nouveaux centraux de Bangui et Berbérati a permis d'accroître très sensiblement le nombre des abonnés au téléphone du Territoire, qui est passé de I35 en I952 à 365 en Janvier I956 avec 666 postes téléphoniques en service, débitant une moyenne de 45.000 communications téléphoniques par mois.

Avec un rythme d'accroissement possible de 80 à I00 nouveaux abonnés par an on peut prévoir que le Central de Bangui sera saturé dans un délai de 2 à 3 ans.

C - Amélioration des communications téléphoniques interurbaines

En ce domaine, l'exécution du Plan I953/I957 a permis:

- d'améliorer la liaison radiotéléphonique existant entre Bangui et Brazzaville qui est devenue permanente de 8 h à I7 H. et débite une moyenne de 600 communications par mois;

- d'ouvrir au trafic public:

- une liaison radiotéléphonique Bangui-Métropole et Etranger avec une moyenne mensuelle de 30 communications;

- des liaisons rédiotéléphoniques interterritoires entre Bangui- Pointe Noire, Libreville, Fort-Lamy et Douala;

- des liaisons intraterritoires entre:

Bangui et Berbérati - Bouar - Bambari
Berbérati et Nola - Carnot - Berbérati

moyenne - 70 communications par mois.

D - Amélioration du réseau radiotélégraphique -

En I949 - 9 stations radio existaient seulement dans le Territoire, 36 stations existant actuellement permettant la liaison de tous les chefs lieux de région avec leurs chefs lieux de district.

La mise en service au B.C.R. de Bangui d'appareils téléimprimeurs a permis d'améliorer la qualité et la rapidité des transmissions télégraphiques entre Bangui et Brazzaville.

E - Résultats financiers

S'il est difficile de chiffrer les résultats obtenus on peut noter cependant que si les dépenses de fonctionnement ont constamment augmenté concurremment avec le trafic et les recettes le rapport de celles-ci et de celles-là coefficient d'exploitation qui reste encore inférieur à 100 % traduisant le déficit du service est passé de 65,09 % en 1949 à 81,2 % en 1954 indiquant une amélioration notable de la rentabilité.

Cependant ces résultats ne peuvent être considérés que comme un premier pas, un effort important reste à accomplir tant pour améliorer le service que pour prévenir ou diminuer un déficit lié aux servitudes qu'impose la notion d'utilité publique aggravée dans les conditions particulières à l'A.E.F. (distances, faibles densités des populations. etc....)

EQUIPEMENTS SOCIAUX

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA

SANTE PUBLIQUE

La contribution du FIDES s'est élevée pour le Ier Quadriennal, à près de I06 millions C.F.A. et pour le second à 452 Millions (au 30 Juin I957)

I / - CONSTRUCTIONS -

Sur le Ier Quadriennal, le Territoire réalisa un programme à la fois d'équipement et de constructions.

En effet, en matière de constructions furent proposés et menés à leur terme l'Hôpital de Bouar (I950-I952 - 33.000.000), quelques aménagements à la maternité de l'Hôpital de Bangui (I953 coût 5.000.000), la Maternité d'Alindao (I954 coût 2.000.000) et 4 dispensaires et la Policlinique de Bangui (I954 - I955 coût 20.000.000)

En matière d'équipement ce furent des achats de matériel technique et d'exploitation (tables d'opération, ensembles de stérilisation, climatiseurs), de véhicules (Pick up, pinasse) de matériel de laboratoire et de pharmacie (misroscopes, balances de grande précision)

L'oeuvre accompli sur le 2 ème Quadriennal aura été sans discussion la construction de l'Hôpital de Bangui qui est sur le point d'être achevé et s'avère comme une réalisation nullement grandiose, mais raisonnable, bien construite, agréable et relativement peu coûteuse = 2I6 lits à ce jour pour 250 millions C.F.A.

A Fort-Sibut, on installait un pavillon d'hospitalisation de 35 lits et une maternité de 25 lits.

A Berbérati, modernisation de la formation en créant dispensaire, maternité, bloc opératoire, pavillon d'hospitalisation : 85 lits au total,

A Bambari, même réalisation et même nombre de lits.

Pour Alindao la construction du dispensaire.

La pharmacie d'approvisionnement était achevée en I956 et son équipement augmenté d'une chambre froide.

Notons que les dispensaires de brousse ont été réalisés sur le produit de la taxe de district plus trois logements de sage-femme africaine et quatre dispensaires sur le Budget Local.

2 / - L'ACTIVITE DU SERVICE -

Plusieurs tableaux ci-dessous analysent l'activité du service, favorisée par les importants moyens mis à sa disposition par le FIDES pour l'équipement hospitalier et la prophylaxie des endémies.

MOUVEMENT DES MALADES

Année	Consultants	Consultations	Hospitalisés	Journées d'hospitalisation
I948	499.000	I.500.000	I5.000	930.000-
I949	486.885	I.487.2I0	I6.40I	565.687
I950	460.28I	I.288.607	I6.867	58I.927
I95I	455.846	I.44I.856	I6.393	530.669
I952	387.386	I.480.734	I7.3II	393.072
I953	477.287	I.558.263	I6.293	438.379
I954	607.227	I.559.448	20.293	366.397
I955	656.2I6	2.3I5.450	I7.625	545.842
I956	845.266	2.488.865	I6.9I8	444.648

MATERNITES ET PROTECTION

Années	Accouchements contrôlés	Consultants 0 à I an	Consultants I à 4 ans
I948	4.539	I8.000	I8.500
I949	6.023	2I.000	23.000
I950	5.06I	I5.704	I9.462
I95I	3.789	I6.545	20.790
I952	5.09I	9.9I8	II.354
I953	4.837	20.865	32.I46
I954	6.042	37.222	48.038
I955	6.565	27.368	3I.335
I956	7.463	I8.502	I8.836

Signalons enfin que les vaccinations antivarioliques sont passées de 275.000 en I948 à 605.000 en I956 et que les lépreux en traitement sont 48.000 en I956, alors qu'il n'y en avait aucun en I948.

Le personnel du service rémunéré sur le Budget Local a augmenté progressivement de 265 unités en I948 à 456 en I956 (I23 infirmiers en plus).

Par voie de conséquence le pourcentage du service de la Santé Publique dans les dépenses budgétaires augmentait, atteignant graduellement .I4 % au total.

PROGRESSION DU PERSONNEL

Voici quelle a été depuis I948 la progression de la mise en place du personnel de la Santé Publique dans le Territoire. (A partir de I949 inclus, le personnel du S.G.H.M.P. est compris)

TABLEAU I - Personnel

	48	49	50	5I	52	53	54	55	56
Médecin diplômé d'Etat...	I5	20	2I	2I	22	24	25	26	27
Pharmaciens.....	I	I	I	I	I	2	2	2	2
Dentistes.....	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Infirmières F.O.M.....	I	2	4	3	I	I	3	5	5
Infirmières contractuelles	3	5	7	8	I0	II	8	II	I2
Sages-femmes F.O.M.....	I	I	I	2	2	3	2	2	2
- d° (-contractuelles.	2	2	2	4	3	3	3	3	3
Médecin Diplômé Outre-Mer	2	4	4	4	4	5	8	8	8
Sages-Femmes Outre-Mer...	2	5	4	6	7	8	7	7	7
S/Officiers Infirmiers...	5	5	7	7	7	7	9	I2	9
Assistants Sanitaires cadres.....	5	7	7	7	7	7	5	5	7
Assistants contractuels..	6	6	8	8	8	8	6	7	I2
Agent Technique	0	0	0	0	0	0	0	0	
Infirmiers cadres locaux	209	276	280	300	325	335	345	335	332
infirmières - d° -	4	9	I4	I5	I4	I3	I3	I4	I4
Agents d'Hygième.....	8	I2	I3	I6	I5	I7	I7	I5	I5
	265								456

ENSEIGNEMENT

Pour apprécier équitablement ce qui a été fait depuis 1948, il semble utile de dégager les caractéristiques de la situation de l'enseignement en Oubangui-Chari à la veille de la mise en vigueur du premier Plan Quadriennal.

I - La situation en 1948 -

A/ - Quelques chiffres donnent une idée de l'état encore embryonnaire du Service de l'Enseignement à la date précitée:

Les écoles primaires, avec 12.469 élèves accueillent dans 234 classes à peine 8 % de la population scolarisable du Territoire.

L'Enseignement professionnel débute à peine et rassemble péniblement 49 élèves dans les 4 classes de l'Ecole des Métiers.

Le Collège de Bangui se borne à préparer aux examens terminaux du 1er. cycle. Ses effectifs ne dépassent pas 70 élèves. A Bambari existe une Ecole Primaire Supérieure fréquentée par 62 garçons.

La formation de maîtres n'est assurée, très insuffisamment et imparfaitement, que par l'unique section d'élèves moniteurs de Bangassou. Aucun établissement similaire n'est prévu pour la préparation des futures monitrices.

B/ - Il importe de concrétiser par quelques précisions les renseignements empruntés aux statistiques, afin de souligner ce que les chiffres ne font point apparaître: la médiocrité générale et la vétusté des installations matérielles, qu'il s'agisse des constructions ou de l'équipement. Une bonne partie des écoles primaires de brousse ont été édifiées en matériaux de fortune, peu durables (poto-poto). Leur dotation en mobilier est des plus sommaires, beaucoup d'élèves assistent aux leçons debout ou accroupis. Pas d'internat au Collège de Bangui ni à l'Ecole des Métiers. L'exiguité de ce dernier établissement ne permet pas d'y donner aux élèves les rudiments indispensables d'enseignement général, ce qui impose quotidiennement un déplacement vers l'école primaire la plus proche, avec tout ce que cela comporte de fatigue et de temps perdu.

Pour sommaire que soit ce tableau, il montre assez quels obstacles majeurs empêchaient, vers 19[illegible], le service de remplir convenablement sa double mission: distribuer à la masse de la jeunesse oubanguienne une instruction primaire centrée sur l'apprentissage du français, donner aux meilleurs leur chance en leur assurant une formation secondaire complète. Il y avait pour celà trop peu d'écoles; et encore moins d'établissements vraiement dignes de ce nom.

II - Les réalisations de I948 à I957.

Les crédits suivants ont été mis à la disposition du service pour les constructions.

Enseignement	Budget local et général	FIDES	TOTAUX
Ecoles Primaires	20I.000.000 (I)	(2) I85.000.000	386.000.000
2° degré	0	(3) 229.000.000	229.000.000
Technique	0	75.000.000	76.000.000
TOTAUX	20I.000.000	489.000.000	700.000.000 (4)

dont pour l'enseignement privé : (I) 83.000.000 (2) 62.000.000 ,
(3) 36.000.000 - (4) I8I.000.000

Il est juste d'attirer l'attention dans ce tableau sur l'effort fait par les Finances locales pour l'enseignement primaire pendant cette période.

Tous les degrés de l'enseignement ont bénéficié des ressources mises à la disposition du Territoire par les deux premiers Plans Quadriennaux Toutefois, les ensembles scolaires nécessitant, de par leur destination, des constructions particulièrement coûteuses, ont été servis en priorité. Il s'ensuit que l'enseignement primaire élémentaire s'est vu reléguer provisoirement au second plan.

A/- Les années I948 à I957 sont donc caractérisées avant tout par l'édification de groupes scolaires modernes destinés au second degré, à l'enseignement professionnel et à la formation des maîtres.

a) Enseignement du second degré. L'ancien collège de Bangui a été remplacé par un établissement beaucoup plus vaste, doté d'un internat et muni d'un équipement qui n'a rien à envier aux collèges de la Métropole. I37.000.000 ont été consacrés à cette création. Les jeunes oubanguiens ont désormais la possibilité de poursuivre leurs études secondaires jusqu'à la première partie du baccalauréat sans quitter le Territoire. L'adjonction des classes terminales, pour lesquelles des locaux ont été prévus, sera réalisée dès que les effectifs justifieront la création de 3 chaires nouvelles. Dans sa structure actuelle, le Collège Emile Gentil offre à ses élèves un large éventail de possibilités: études classiques, études modernes du cycle long, études modernes du cycle court. Les effectifs s'accroissent régulièrement d'année en année: I7I en I955, plus de 200 en I956. Il est

intéressant de constater l'importance de plus en plus marquée de l'élément africain, qui représente maintenant plus de la moitié de la population scolaire : 56 % contre 46 % en 1954 et qui témoigne du rôle décisif que l'établissement est appelé à jouer dans le dégagement de l'élite oubanguienne.

b) Enseignement professionnel - La nouvelle " Ecole des Métiers " a coûté 40.000.000, équipement des ateliers et internat compris. C'est une des plus belles réussites scolaires de la Fédération, qui groupe dans un cadre agréable cinq bâtiments remarquablement adaptés à leur usage: dortoir, classe d'enseignement général et trois ateliers. La qualité de l'installation a récemment retenu l'attention de M. le Doyen Mercier, Professeur à la Faculté de Sciences de Bordeaux. L'école qui prépare actuellement au niveau du CAP des serruriers, menuisiers et mécaniciens-auto, a l'ambition de former aussi les cadres techniques subalternes du territoire (surveillants de chantiers, conducteurs de travaux) en liaison avec le Centre de Formation Professionnelle Accélérée, rattaché à l'Inspection du Travail. D'ores et déjà, les élèves sortis de l'Ecole des Métiers trouvent auprès des Entrepreneurs une audience favorable, et le Directeur a même reçu cette année des offres d'emploi venues du Congo - Belge. Il reste à améliorer la qualité du recrutement de base.

Par ailleurs pour 15.000.000, 6 ateliers scolaires abritant des sections d'apprentissage ont été annexés aux écoles régionales de M'Baiki, Berbérati, Bossangoa, Fort-Sibut, Bambari, Bangassou.

Dans ces sections les rudiments d'un métier sont enseignés aux grands élèves qui se destinent à l'artisanat dans les villages: leurs effectifs s'accroissent d'année en année.

c) Formation des maîtres - A peu près tout était à organiser. Un double souci a inspiré le service dans l'utilisation des crédits mis à sa disposition: étoffer davantage les promotions de moniteurs, amorcer la création d'un corps d'instituteurs munis du Brevet Elémentaire et aptes à diriger les classes supérieures de l'enseignement primaire.

1°- Deux centres de formation des moniteurs ont été implantés, l'un à Ouakombo par l'enseignement public, l'autre à Bangui par l'enseignement privé. Le premier s'est installé dans une concession des Services Agricoles, que d'importants travaux ont adopté à sa nouvelle destination (aménagement des classes et Internat). Le second a trouvé asile au Collège Normal des Rapides, dont il sera question plus loin. Ainsi s'est trouvé assuré le recrutement de maîtres valables essentiellement pour les écoles de brousse à 2 classes et pour les cours préparatoires et élémentaires des écoles régionales.

2°)- Les instituteurs adjoints et moniteurs supérieurs sont plus spécialement chargés des classes terminales (préparation au Certificat d'Etudes et l'examen d'entrée en 6 ème). Ils proviennent ou proviendront des deux collèges normaux de Bambari (enseignement public) et de Bangui (Collège Privé des Rapides).

Le Collège Normal de Bambari a été conçu sous la forme d'une petite cité universitaire. Les divers bâtiments sont installés en ordre dessérédans une concession suffisamment vaste pour permettre de nouvelles implantations. Il faut déjà songer à l'aggrandir pour loger un effectif sans cesse croissant d'internes qui dépasse actuellement I50.

Une autre conception a présidé à la construction du Collège des Rapides, d'allure plus traditionnelle, où tout est groupé dans deux grands édifices.

D'autre part, le Diocèse de Berbérati vient d'obtenir 7.500.000 pour la construction de la I° tranche du cours normal de moniteurs et les soeurs missionnaires de Bangui ont reçu 5.000.000 pour édifier la I° tranche de l'Institution de Jeunes Filles à Bangui.

Toutes ces constructions et aménagements représentent un investissement de I27.000.000 ainsi répartis:

Collège Normal de Bambari	56.000.000
Collège Normal des Rapides (avec section des Moniteurs annexée)	28.000.000
Sections d'apprentissage	I5.500.000
Ecole de Moniteurs de Ouakombo	I5.000.000
Cours Normal de Berbérati et Institution de jeunes filles	I2.500.000

Le total des sommes consacrées à l'ensemble des établissements du second degré, technique et normal s'élève donc à
I37.000.000 + 40.000.000 + I27.000.000 = 304.000.000; représentant les 2/3 des crédits mis à la disposition du service. Il n'a été possible d'affecter à l'Enseignement Primaire Elémentaire, au cours de cette période, qu'un reliquat d'environ I85.000.000

B/ - Le développement de la scolarisation primaire a donc été limité en premier lieu par la relative modicité des crédits dont on disposait. D'autre part, une fraction importante de ces crédits a dû être employée à restaurer ou remplacer les installations primitives qui tenaient lieu d'écoles en beaucoup de villages. Enfin, il n'était pas possible de ne pas faire aux sections d'apprentissage, indispensables annexes des écoles régionales, une place si modeste fut-elle. De sorte que l'essor des implantations nouvelles n'a pas reçu- et de loin toute l'ampleur souhaitable.

Pourtant la comparaison des chiffres globaux correspondant aux dates limites (I948 et I956/57) fait apparaître d'énormes progrès:

	% de la population scolarisée	Nombre de classes	
I948	8 %	2I4	
I956-57	24 %	644	364 E. Offic. / 280 E.Privé.

Ces résultats,certes encourageants, ne doivent cependant pas faire illusion. La confrontation avec d'autres territoires, la courbe de la population scolaire tracée d'année en année, la comparaison des effectifs masculins et féminins permettent d'entrevoir certaines lacunes et faiblesses graves: retard, ralentissement, déséquilibre.

I°/ Retard . Le pourcentage de scolarisation du Territoire 24 %) situe l'Oubangui un peu au-dessus de la moyenne de l'A.E.F. (22 %) et très largement en dessous du Moyen-Congo (60 %) et du Gabon (55 %)

2°/ Ralentissement. La progression des effectifs n'a pas suivi le rythme régulier auquel on pouvait s'attendre, elle a marqué ces dernières années un net ralentissement. La courbe ascendante des premières années (I948 : 8 %, I952 : I8 %) est remplacé par palier (seulement 2 % de gain de I952 à I956). Le programme de normalisation préconisé par la circulaire 87I/IGE du 23 Novembre I953, visant à doter un cycle complet les écoles de chef-lieu a sans doute accru puissamment l'efficacité des écoles primaires existantes, et l'amélioration du niveau des études s'est manifestée dans le développement rapide de l'enseignement secondaire (700 candidats en 6 ème en I956). Mais il faut bien constater que l'aménagement vertical du Ier degré a puissamment freiné son développement horizontal.

3°/ Déséquilibre. En I956-57, les 38.83I élèves du Territoire se répartissent comme suit:

Garçons : 33.052
Filles : 5.779

Il y a donc dans nos classes moins d'une fille pour 5 garçons. Si l'on songe au rôle prépondérant dévolu à la femme africaine dans l'évolution sociale, on mesure immédiatement les conséquences très graves auxquelles aboutirait le maintien de la structure présente de nos écoles, qui se traduirait un jour par la coexistence d'une population masculine évoluée avec une population féminine confinée dans les modes traditionnels de pensée et d'action. La création d'un enseignement féminin de caractère pratique, valable aux yeux des familles parce qu'il préparera utilement la jeune africaine à réaliser sa vocation d'épouse et de mère, est devenue une impérieuse urgence.

TABLEAUX DESCRIPTIFS

I/- BUDGET LOCAL SERVICE ENSEIGNEMENT DE I946 à I957
2/ EFFORT pour constructions et équipement écoles primaires de I947 à I956 inclus
3/ EFFORT FIDES pour construction et équipement enseignement second degré de I947 à I956 inclus
EFFORT FIDES pour construction et équipement enseignement technique de I947 à I956 inclus
4/ EFFORT GENERAL DU FIDES pour l'enseignement de I947 à I956 inclus:
5/ SCOLARISATION DU TERRITOIRE (Enseignement Primaire) de I939 à I956 inclus

BUDGET LOCAL SERVICE ENSEIGNEMENT DE 1946 à 1957

	Total enseignement et % du B.L. du Territoire	Dépenses Personnel	Dépenses Fonctionnement	Dépenses Construction	Subventions Enseignement Privé
1946					
1947	19.700.000 12%	7.000.000	2.000.000	B.Coton= 10.200.000	500.000
1948	35.900.000 14 %	15.300.000	3.800.000	B.Coton= 16.600.000	2.000.000
1949	67.600.000 14 %	25.500.000	16.200.000	B.Coton= 10.500.000 B.L = 9.500.000	5.500.000
1950	108.000.000 13 %	35.100.000	20.900.000	B.L = 20.000.000 Coton = 23.000.000 = 43.000.000	19.000.000
1951	114.900.000 8 %	56.400.000	23.000.000	B.L = 9.000.000 B.Coton= 4.000.000	22.500.000
1952	143.300.000 8 %	72.500.000	31.500.000	B.L = 5.300.000	34.000.000
1953	179.200.000 10 %	106.800.000	30.500.000	0	41.900.000
1954	174.700.000 11 %	106.200.000	26.600.000	0	41.900.000
1955	218.500.000 13 %	117.300.000	31.000.000	BL = 20.500.000	50.000.000
1956	225.500.000 15 %	138.200.000	31.500.000	0	55.800.000
1957	259.900.000	161.400.000	35.800.000	0	62.700.000

Incidence de toute classe nouvelle en I957 sur le Budget Local

I : Construction =	750.000.	800.000	- FIDES
: Equipement =	50.000		
2 : Maître =	240.000	260.000	- BUDGET LOCAL
W : Fournitures =	20.000		

Effort pour constructions et équipement écoles primaires de I947 à I956 inclus =

- Sur Budget local = 64.500.000 pour enseignement officiel (voir tableau ci-dessus)
  pour enseignement privé il est impossible de déterminer la part affectée aux constructions

- Sur Budget Coton (Ristourne du Budget Général) = 64.300.000 (voir tableau ci-dessus)

- Sur FIDES = Enseignement officiel = 54.500.000(I° Quadriennal) + 69.000.000 = I23.500.000
  Enseignement Privé = 24.000.000(I° Quadriennal) + 37.400.000 = 6I.400.000

I84.900.000

TOTAL GENERAL

Enseignement officiel = 64.500.000 + 64.300.000 + I23.500.000 = 252.300.000
Enseignement Privé = Budget Local (indéterminé) ? + 6I.400.000 6I.400.000

3I3.700.000.-

EFFORT FIDES pour constructions et équipement enseignement second degré de 1947 à 1956 inclus

I° Quadriennal -	Enseignement officiel	= 45.000.000	(Bambari)
		101.429.000	(Collège de Bangui)
		146.429.000	
	Enseignement Privé	= néant	
2° Quadriennal -	Enseignement Officiel	= 36.000.000	(Collège Bangui)
		11.000.000	(Collège Bambari)
		47.000.000	
	Enseignement Privé	= 28.150.000	(Collège de Bangui)
	TOTAL	= 75.150.000	

TOTAL GENERAL = 146.429.000 + 75.150.000 = 221.579.000

EFFORT FIDES pour constructions et équipement enseignement technique de 1947 à 1956 inclus

I° Quadriennal	Enseignement officiel	= 40.070.000	(Ecole professionnelle Bangui)
		= 28.500.000	(Esoles et sections d'apprentissage brousse)
		68.570.000	
	Enseignement privé	= néant	
2° Quadriennal	Enseignement officiel	= 6.500.000	
	Enseignement Privé	= néant	
		75.070.000	

TOTAL GENERAL.....

EFFORT GENERAL DU FIDES pour l'enseignement de 1947 à 1956 inclus :

I° Degré	=	184.900.000.-
2° Degré	=	221.579.000.-
Technique	=	75.070.000.-
		481.549.000.-

SCOLARISATION DU TERRITOIRE (Enseignement Primaire)

de 1939 à 1956 inclue)

Année	Classes			Elèves (Garçons et Filles)			% de scolarisation décompté sur la base de 15 % d'une population de 1.100.000 habitants soit 160.000 élèves			
	E.O.	E.P.	Totaux	E.O.	E.P.	Totaux				
								Filles		
								Total	E.O	E.P.
1939/40	39			2324	-	-	1,5%			
1940/41	41			2150	-	-	1,4%	-		
1941/42	49			2316	-	-	1,5%	-		
1942/43	60			3361	-	-	2,1%	-		
1953/44	65			3360	-	-	2,1%	-		
1954/45	70			3368	1444	4812	3%	-		
1945/46	90			4185	1263	5448	3,4%	220	175	45
1946/47	109	40	148	5472	2199	7671	4,8 %	378	272	106
1957/48	124	45	169	6337	2435	8772	5,5%	568	418	150
1948/49	134	80	214	7538	4929	12467	7,7%	1538	834	704
1959/50	160	85	245	8278	4781	13059	8%	1620	926	694
1950/51	191	122	313	11511	7924	19435	12%	2393	1416	977
1951/52	2181	139	357	15871	10643	26472	16,5%	3291	1957	1334
1952/53	243	168	411	15627	12115	27742	17,3%	3297	1747	1550
1953/54	261	198	459	16914	13087	30001	18,7%	3764	1871	1893
1954/55	301	236	537	17931	13525	31566	19,6%	3977	2065	1912
1955/56	324	254	578	18480	14371	32851	20%	4753	2481	2272
1956/57	364	280	644	21435	17396	38831	24 %	5779	3007	2772

ADDUCTION D'EAU

I - ETUDES

A.- Etude de l'adduction d'eau de Bangui

Le but de l'opération de doter Bangui d'une adduction d'eau rationnelle, à la place de celle existante à l'époque du premier plan.

Une première étude fut faite par la C.G.E.E. pour une distribution d'eau dans toute l'agglomération, y compris les quartiers périphériques.- Ce projet fut jugé par trop onéreux et abandonné.

Une nouvelle étude fut demandée à la SAFEGE suivant le principe d'un réseau pour l'agglomération centrale et de puits pour les quartiers périphériques. C'est ce deuxième projet qui fut adopté.

Le montant des études, levés, puits d'essai s'est élevé à 6.011.353 Frs entièrement réglés sur le premier quadriennal.

B.- Etudes de l'adduction d'eau des centres secondaires de l'Oubangui-Chari

Le but de l'opération est de lancer les projets d'adduction d'eau des centres secondaires. Aucune étude ne fut entreprise sur le premier Quadriennal.

Au titre du second Quadriennal, les centres de Bambari, Berbérati et Bouar sont envisagés. Le montant du marché à passer avec le cabinet Lepetit s'élève à I.410.000 Frs, sera passé sur la tranche 1956/57.

II - TRAVAUX

Alimentation en eau de Bangui-

Le but de l'opération était la prise complète du système d'adduction d'eau de la Ville de Bangui par amélioration du pompage, épuration de l'eau et extension du réseau de distribution.

Au cours du premier Quadriennal , on exécutera des opérations annexes:

- Adduction d'eau du Combiné Scolaire
- Adduction d'eau du Quartier Boy-Rabé
- Pose de bornes fontaines au Quartier de la Kouanga
- Installation d'une station de pompage dans la piscine du Bangui Rock Club.

Le total de ces travaux se chiffre à I2 millions environ.

On lança par la suite les travaux de construction de 5 réservoirs, de la station de pompage, de la station d'épuration et les puits dans les quartiers périphériques dans la limite d'un montant total d'engagements de 60 millions environ que l'on s'était fixé.

Le montant des travaux sur le premier Quadriennal a donc été de 72 millions environ.

Au cours du deuxième quadriennal on a tout d'abord poursuivi les travaux commencés sur le plan précédent, puis on a lancé une première tranche de canalisations d'environ 20.000 mètres ainsi que divers travaux de parachèvement aux stations, réservoirs, etc....

Le montant de cette première tranche de travaux s'élève à 44 millions environ.

Une deuxième tranche de canalisations a été lancée et exécutée. L'adduction d'eau de la partie centrale de Bangui est terminée. Il ne reste que les quartier périphériques.

Adduction d'eau des Centres Secondaires

Seule l'adduction d'eau de Bouar est prévue au 2 ème Quadriennal pour 7.500 M.

Les travaux n'ont pas encore été exécutés sur la tranche 1956/57.

E L E C T R I F I C A T I O N

I°- Electrification de Bangui.-

Le but de l'opération était de doter la Ville de Bangui d'une usine électrique et d'un réseau de distribution aptes à satisfaire ses besoins.

En particulier, la centrale thermique qui existait au début du Plan, équipée du matériel de récupération ou de fabrication de guerre était nettement insuffisante et le matériel était à changer.

Au cours du premier Quadriennal ont été réalisés les travaux suivants:

a/- Usine : Agrandissement de la Centrale, construction d'un atelier et d'un château d'eau et installation de deux groupes de 750 CV, installation de deux ponts roulants de IO T.

L'ensemble ci-dessus, non compris la fourniture des groupes électrogènes a coûté environ 27,5 Millions.

b/- Réseau :Le réseau haute tension a été étendu (IOOO mètres), des câbles anciens de sections trop faibles ont été changés. On a également monté et équipé les postes de transformation de l'abattoir, du Service Vétérinaire et de la Bouagba.

Le total de l'opération usine et réseau a coûté environ 32,m7.

Il n'y a pas eu de réalisations au cours du 2 ème Quadriennal et il n'est pas prévu d'autres travaux sur le 3 ème Quadriennal, toutes les extensions devant se faire sous garantie de consommation.

II°- Etudes pour l'aménagement des chutes de Boali - Afin de permettre l'installation d'une usine pouvant alimenter Bangui et sa région en énergie électrique et liaison avec cette ville.

Ces études ont été faites par UNELCO et terminées en Septembre I953. Elles ont coûté 300.000 francs. Entièrement sur le premier Quadriennal.

III°- Etude de la ligne haute tension Boali - Bangui - en vue d'amener à Bangui l'énergie électrique qui proviendra de l'Usine hydroélectrique de Boali.

Ces études ont été faites par l'Unelco et terminées en Décembre I953, entièrement sur le premier Quadriennal.

La dépense correspondante a été de 2.300.000 francs.

IV- Etudes d'électrification - En dehors des études concernant Bangui, aucune autre étude d'électrification n'avait entreprise en Oubangui-Chari sur le premier plan Quadriennal. Avec le 2e Plan on a mis en route les études de Bouar-Bambari-Berbérati.

Les avant projets sont terminés. La dépense s'élève à I.900.000 Frs.

V- Electrification des Centres Secondaires -

Au cours de la tranche 1956-57 on procèdera actuellement à l'électrification de Bouar ou uj crédit de 7.5 M est prévu. Il permettra de réaliser dans une première tranche de travaux, les principales distributions.

ASSAINISSEMENT DE BANGUI

Quartier Avenue de France

La nécessité s'est fait jour, depuis plusieurs années, d'aménager la partie Ouest et Nord-Ouest du Territoire Urbain de Bangui, qui reste encore en grande partie inhabitée et à l'état de brousse, pour y rassembler plusieurs dizaines de milliers d'Africains (40 à 50.000 environ) qui, ayant pour la plupart leur travail en ville ou dans son voisinage immédiat, sont actuellement logés dans des villages périphériques, à plusieurs km. du centre, sans bénéficier d'aucune des commodités et des avantages sanitaires que leur procurerait une urbanisation même élémentaire, et voient ainsi, en dehors même de toute préoccupation sociale, leur rendement professionnel diminué.

On s'est vite rendu compte que se posait là un grand problème, car la zône à urbaniser (d'environ I.000 ha en tout) est sans pente générale appréciable, tout en étant loin d'être plate, et que, recevant les débits d'eau des collines voisines et des deux marigots Kouanga et Bouagba, elle posait un problème d'assainissement délicat.

Il est évident d'autre part que les travaux d'assainissement devaient être entrepris en priorité. avant même les travaux d'urbanisation, de voirie et de lotissement.

En I956, une étude sérieuse a été faite par le BCEEOM (M. L'Ingénieur en Chef FONTAINE) qui a abouti, dans les premiers mois de I957, à la mise au point d'un système général d'évacuation des eaux pluviales. Sur cette ossature on pourra passer à la rédaction des projets d'exécution des évacuateurs, des fossés de rue, des rues elles-mêmes, des terrassements à l'intérieur des mailles du réseau, enfin à la délimitation des lotissements.

Ce projet d'exécution, concernant les évacuateurs et, les terrassements , est en voie d'achèvement pour un secteur de départ situé en bordure même de l'Avenue de France; les travaux pourront, on peut l'espérer, commencer en Juin 57 pour ce secteur.

On peut même dire que, pour l'ensemble du système ils sont déjà commencés car on a utilisé, pour les remblais du nouveau parking militaire de l'aérodrome de Bangui. plusieurs milliers de m3 pris sur le tracé du collecteur principal qui traverse l'aérodrome, en gros parallèlement à la piste. Ce collecteur va ainsi se trouver réalisé sur 2 Km environ, dès le mois de Juillet I957.

L'ensemble des travaux d'assainissement, de voirie, d'urbanisation et d'équipement atteindra sans doute un montant de l'ordre du milliard de francs C.F.A., dont environ 600.000.000 pour l'assainissement. C'est dire qu'il faudra plusieurs années pour le réaliser, peut-être une dizaine.

TRANPORTS

A - TRANSPORT ROUTIER -

Le transport routier dépend de 3 conditions, le matériel, la route, le frêt.

a) Le Matériel - Les catégories de matériel les plus courantes sont les 4,5 T ou les 5 T à essence type T 45 Citroën, elles forment la majeure partie du parc automobile, apanage des petits transporteurs.
- les 8 - 9 - IO T Diésel (Berliet-Renault) forment le parc lourd des transporteurs gros et moyens.

Les I5 ou I6 tonnes en semi-remorque: camion plus remorque (Berliet-Willème...) pour les régions plates du Nord, très rares en Oubangui, sont fréquents au Tchad.

b) Les Routes - ont été étudiées au chapitre de l'Infrastructure. Dans l'ensemble les grands axes sont excellents et permettent de réaliser des moyennes supérieures à 50 km/heure, tel Bangui-Moundou avec des pentes maximum de 8 %, des rayons minimum de 200 m avec dévers de 5 %, une chaussée de 6 à 9 m, revêtue d'une couche de latérite sélectionnée de IO à 20 cù d'épaisseur. Cette route permet l'emploi de la remorque, mais la chaussée reste vulnérable à la grande saison des pluies de Juillet à Octobre.
- Il semble donc que sur ces axes, il faille s'en tenir en raison de la chaussée, attaquée par les intempéries, à la circulation des 8 et 9 tonnes. Sur les voies de desserte, difficiles à entretenir et dont les ponts ne sont pas construits en dur, la circulation est plus malaisée, donc plus lente les T 45 conviennent pour ces routes.
- Autre avantage de l'Oubangui : viabilité toute l'année, sauf coupures accidentelles pendant la saison des pluies, tandis qu'au Tchad, en raison des inondations, la viabilité est réduite à 6 mois, moins de 25.000 km par an.

c) Le Frêt- Il est dominé par le déséquilibre global des transports Import-Export. Ce mouvement commercial de l'ensemble Cubangui Tchad Nord Cameroun représente au total 232.000 tonnes soit:

I6I.000 tonnes à l'importation
7I.000 tonnes à l'exportation

La couverture des importations par les exportations n'est que de 44%

- Pour le seul Oubangui: le mouvement global s'analyse en:

Import	=	74.000 T
Export	=	29.000 T
		I03.000 tonnes

En développant l'analyse : 3 types de marchandises représentent les 2/3 de l'import.

	hydrocarbures	29.000
	pondéreux	I0.000
(sel, farine, sucre)	ciment	9.000
		48.000

I produit représente 65 % de l'export, le COTON.

La répartition du frêt s'établit ainsi par catégorie de voie routière

	import	export
Voie du Cameroun	6.000	2.600
Voie Fédérale	66.700	26.700
Voie aérienne (pour être complet)	I.300	350
	74.000	29.650

- Il faut ajouter des transports interrégionaux:
Les bois de La Lobaye vers le Tchad : 3.500 tonnes par an.
Le manioc de Yaloké et Bossembélé vers le Sud du Tchad
Les arachides de Bouar (I20 T) vers Bangui et les pommes de terre de Berbérati (I20 T) vers Bangui et Bouar.

L'imbrication des trafics import-export et interrégionaux se traduit par des itinéraires routiers à forme triangulaires: les transporteurs recherchent la cargaison retour.

- Le prix à la tonne kilométrique -

Les 3 conditions se retrouvent dans les prix du transport à la tonne kilométrique.

D'après des études, faites dans les 3 Territoires (Tchad, Oubangui, Cameroun) ces prix pourraient être les suivants:

I4 Frs C.F.A. pour les 4 T,5
I0 Frs C.F.A. pour les 8 et 9 tonnes
8 et 9 Frs pour le semi-remorque et trains de I5 T.

En fait tout est faussé par le jeu du monopole, qui assure aux importes compagnies routières un trafic sans concurrence en leur garantissant I la tonne kilométrique pour le transport du coton.

Les Sociétés cotonnières, qui en vertu des conventions du 6 Décembre I949 passées avec la Puissance Publique ont obtenu la garantie du remboursement du prix de revient, n'ont plus intérêt à comprimer les éléments de ce prix de revient, notamment celui du transport routier et fluvial. Les influences personnelles des dirigeants, appartenant aux Conseils d'Administration tant des Sociétés Cotonnières que des Sociétés Routières ou Commerciales, assurent définitivement le monopole des gros transporteurs routiers, pour lesquels il n'existe pas de problème du frêt retour, étant souvent assurés en outre d'importants tonnages à la montée par les autorités militaires.

Pour les autres transporteurs au contraire le problème du frêt est constant et il en résulte une forte concurrence, et par voie de conséquence un

non fixité du prix du transport à la tonne kilométrique.

Dans la mesure ou cette concurrence ne tend pas à l'anarchie du transport ou au contraire à des formes secondes de monopole (en sous traitant avec de grandes compagnies) elle est nécessaire et heureuse. C'est d'elle qu'on peut attendre un abaissement des coûts des marchandises importées et par conséquent une possibilité d'augmenter le pouvoir d'achat des producteurs autochtones.

- Entre un prix à la tonne kilométrique variant de IO à I4 Frs selon l'itinéraire et celui de 6 et 7 Frs que doit offrir le Bangui Tchad, on voit l'intérêt de la construction de cette voie ferrée.

B / TRANSPORTS FLUVIAUX

Deux Compagnies assurent les transports sur le fleuve, la Compagnie Générale des Transports en Afrique (C.G.T.A.) et celle des Transports Congo Oubangui Tchad (T.C.O.T.)

Rompant avec les principes en usage au Congo Belge, les dirigeants de la C.G.T.A., après avoir étudié les techniques de propulsion sur voies fluviales aux Etats-Unis, optèrent dès I939 pour la traction Diésel et la remorque en poussée. Le programme lancé à cet effet ne fut réalisé qu'après la guerre en se fondant sur un trafic de 75.000 tonnes à la montée.

A la date du Ier Juillet I954, la flotte de la C.G.T.A. comprenait:

- Flotte Diésel:
  I5 remorqueurs, I navire à passagers pour lignes secondaires et pour les manoeuvres du port, 3 mulles de mer et remorqueurs

- Flotte Vapeur:
  2 navires à passagers (Alph. FONDERE et GUYNET)
  3 remorqueurs
  I navire mixte.

La puissance globale de la flotte est passée de I.760 CV en I949 à 5.380 CV en I954.

La capacité de transport ou tonnage net que cette flotte peut remorquer en une seule bordée est de I6.000 tonnes.

Le parc remorque comprend:
I4 barges plates de 600 T, I2 barges de 200 T et 3 barges citerne de 580 T.

L'ancien parc existant en I949 comprenait en outre 7 barges dont 2 à passagers, 35 barges ponton.

Outre l'atelier de Brazzaville, des slips de montage ont été construits à Palombo et Ouesso.

L'atelier de Mongo près du seuil de Zinga entretient la petite voie ferrée de 60 et possède l'outillage pour la réparation des navires Diésel.

Coût du frêt

Les tarifs de la C.G.T.A. valent pour les 2 Compagnies, car en fait la Ire Compagnie a le quasi monopole, détenant d'ailleurs une participation dans la TCOT. Il n'y a donc pas de concurrence.

Le coût du frêt de Bangui à quai Pointe - Noire comporte toute une gamme de frais successifs, qui ont été exposés déjà pour la tonne de bois (grumes et sciage) au chapitre des forêts.

Voici le détail des frais à la montée pour une tonne de marchandises expédiée dans la catégorie des tarifs spéciaux (par wagon complet de 20 tonnes).

	wharf	acconage	transport P/N.	voie ferrée	frêt fluvial	(I) manutention	Total
ciment	200	520	210	2.600	15.150	300 à 700	8.980
Vin en fûts	200	730	320	3.700	18.482	id	13.732
Farine	200	520	210	2.200	18.482	id	11.912
Sucre	200	1.030	210	3.600	18.482	id	13.822
Gas Oil	200	620	785	2.200	16.818	id	10.973

(I) y compris taxe sur le chiffre d'affaires 4 % et frais de Quai Bangui-Brazzaville. :

Il n'est pas fait mention de la prime de fidélité qui est variable et qui joue en fin d'année à titre de ristourne sur le total transporté.

Ajoutons pour quelques produits la valeur du frêt fluvial!

fers à béton 8.066 - Fers profilés 7.910 Peintures, carrelages 9782- Fils électriques, sanitaires, matières plastiques : 11.030

A titre d'exemple, on a essayé de déterminer quelle a pû être la part du frêt fluvial dans la réalisation de l'Hôpital de Bangui:

	quantité en tonnes	valeur du frêt fluvial
ciment	1.500	7.725.000
Fers à béton	300	2.419.000
Carrelages	100	978.200
Fers profilés	60	474.600
Sanitaires	35	386.050
Peintures	35	342.370
Matériaux d'étanchéité	25	275.750
Contreplaqués	20	220.600
Fils électriques , câblages	20	220.600
Ascenseurs	15	140.440
Rideaux d'aluminium	10	79.100
Tôles	3	22.500
	2.123 T	13.284.210.-

Plus les frais de manutention, fixés au prix moyen de 500 Frs la tonne soit I.06I.500, on arrive à un coût global de frêt fluvial de :

I4.3954760.-

Le montant de la construction étant de 200 millions, le frêt fluvial représente à lui seul 7,I5 % de ce total.

- Pour le programme scolaire de l'exercice I956 - I957 qui comporte 25 classes pour l'enseignement officiel et I0 classes pour l'enseignement privé, cela donne un frêt pour le ciment et les tôles de 924.602 Frs.

- Pour les produits à la descente-

Le coût du frêt fluvial est plus difficile à déterminer, car les Compagnies font des prix globaux Bangui - Wagon Pointe - Noire. Cependant d'après les tarifs de ces Compagnies, on peut en avoir une idée:

	connaissement direct P.N. en I957	frêt fluvial d'après tarifs
COTON toutes provenances	5.87I	3.8II
COTON Provenance zône B	5.I59	3.299
COTON Provenance générale	4.646	2.786
COTON tonnages en sus toutes provenamces	5.I59	3.299
CAFES	7.790	(I) 4.000 taxes en sus
ARACHIDES	4.620	(I)(2) 4,5 % et IIOF de droits de 2.6I0 quai
CIRE	7.993	(3)(I) (2) détaxe de 500 K avec enga- 4.I80 gement global pour toute la campagne

(3) 2420 par 5 T avec engagement taxes en sus

A ceci s'ajoute une kyrielle de frais divers: acconage, transit, frais généraux, loyers, emballages.

En accordant une expédition globale de 2.500 tonnes de café et I5.000 tonnes de coton à la C.G.T.A, cela représente pour une campagne près de 60 millions de frêt fluvial.

Coût moyen à la tonne kilométrique-

Si l'on veut rechercher le coût moyen sur la grande ligne Brazzaville-Bangui, il faut éliminer les dépenses directement relatives à l'exploitation du Haut-Oubangui et à celle de la Sangha, et celles relatives à l'armement pour le service de Stanley Pool (Brazza-Léopoldville).

Les principales de ces dépenses d'après une étude technique seraient les suivantes:

	Haut Oubangui	Pool	Sangha	Total
Transit	2.547		3.I32	5.680
Armement	6.802	3.9I8	5.822	I6.542
Amortissement matériel fluvial	3.954	?	4.450	8.404

d'après les bilans partiels qui nous ont été communiqués (tableau B).

En corrélation, il faut éliminer les tonnes kilométriques correspondantes, ce qui ne représente aucune difficulté pour le trafic du Haut-Oubangui et, pour le trafic Sangha, exige de ne prendre en compte pour le tonnage correspondant que le kilométrage Brazzaville-Mossaka, point où la traction est prise en charge par la grande ligne.

On obtient ainsi:

	MONTEE		DESCENTE		TOTA
I954	T.	T.K.	T.	T.K.	M.T.K
Congo-Oubangui Sud (I.300 km)	63.480	82.524.000	27.2I6	35.380.800	
Sangha (Mossake-Brazza 500km)	5.587	2.793.500	I.080	545.000	
		85.3I7.500		35.925.800	I2I,2
I955	T.	T.K	T	T.K	M.T.
Congo-Oubangui Sud (I.300 km)	64.35I	83.656.300	27.692	35.999.600	
Sangha (Mossaka-Brazza 500km)	4.828	2.4I4.000	I.246	623.000	
		86.070.300		36.622.600	I22,6

Par contre, on peut admettre que les frais fixes sont répartis sur la totalité des T.K. effectuées sur la Sangha, le Haut-Oubangui, le Congo et l'Oubangui- Sud, soit:

en I954 : montée : 89,63 M.T.K.- descente : 39,3I M.T.K. Total = I28,94
en I955 : montée : 89,TT M.T.K.- descente : 40,34 M.T.K. Total = I30,II

Le prix moyen de la tonne kilométrique, en I955 s'établissait dans ces conditions sur la ligne principale (si tant est que ce quotient ait un sens autre que comptable, mélangeant le trafic montée et le trafic descente beaucoup plus rapide et comportant deux fois moins de charge) à:

frais fixes $\frac{266.672}{I30.II0} = 2,05$

frais d'armement $\frac{206.7I6}{I22.690} = I,68$

3,73

Et le prix moyen de transit s'établit (s'entendant des 2 manipulations terminales) à:

la tonne : $\frac{78.3I8.000}{98.II7} = 803,30$ francs,

ce qui donne, réparti au prorata des tonnes kilométriques totales:
0,64 Francs.

Il convient d'ajouter les frais d'armement et de transit.

Le coût de revient moyen à la tonne kilométrique, tous frais de transit compris, s'élève pour la grande ligne à..... 4,37 Frs.
sur les lignes secondaires ce coût moyen dépasse:..... 6- Frs.

D'ores et déjà nous pouvons constater que la différenee de coût d'exploitation entre la grande ligne, bien équipée et jouissant de conditions de navigation meilleures, et les lignes secondaires, est relativement faible.

Or, ceci paraît être avant tout l'indice d'un outil insuffisamment utilisé; et par " avant tout ", il faut entendre avant une étude des compressions de frais d'exploitation et d'augmentation de rendement et avant de nouveaux travaux d'amélioration de la navigabilité.

Il est souhaitable de diminuer les frais généraux et bénéfices (actuellement 4I %) et les frais de transit.

Quant aux frais d'armement, il faut faire crédit à la C.G.T.A. à la suite du grand effort réalisé au cours de ces dernières années sur le plan du matériel et des méthodes d'exploitation.

L'amélioration des prix de revient paraît donc être surtout une question d'augmentation du tonnage à transporter. Cette augmentation, bien entendu, diminuera la quote part des frais généraux à la tonne transportée, mais elle aura une influence sur les frais d'armement.

c/ TRANSPORTS AERIENS

Ce transport est de portée réduite. De valeur élevée puisqu'il demande 24 à 40 Frs la tonne kilométrique, le trafic aérien est loin de pouvoir concurrencer le transport routier et fluvial, malgré les avantages indiscutables de rapidité, de livraison et de diminution corrélative des agios bancaires.

Mais ce trafic restera longtemps limité aux produits chers et de faible poids pour les raisons suivantes: capacité insuffisante des avions, points fixes des aérodromes éloignés des centres de production, obligation de prévoir une alimentation en carburant par la voie terrestre. L'avion ne porte pas son carburant.

Coût global du transport dans l'Economie Oubanguienne-

Le transport représente :

26 %	du coton
II8 %	des bois de La Lobaye
3 %	des Textiles
8 à I9 %	des denrées alimentaires
7 à J7 %	des véhicules
28 à 40 %	du carburant
60%	du ciment

Ainsi l'Oubangui consacre au transport 20 % de son revenu global.
Un investissement réalisé à Bangui coûte près du double d'un même investissement réalisé à Pointe-Noire,

Le transport représente encore un handicap à la politique de relèvement du niveau de vie.
L'arachide est payée au producteur à Bangui, la moitié de ce qu'elle rapporte au Moyen - Congo.
Tout point gagné sur chaque élément du transport est donc vital pour l'Oubangui.

BILANS FINANCIERS

I/ Augmentation du revenu par habitant et par planteur de 1946 à 1956

2/ Bilan Financier de l'augmentation de la production

3/ Bilan des Investissements Privés

COMMENTAIRES DES BILANS FINANCIERS

COMMENTAIRES SUR LE BILAN FINANCIER I946 - I952

I/ Calcul de l'augmentation de la production annuelle.

L'augmentation de la production annuelle est obtenue par simple soustraction entre la valeur de la campagne agricole I955-56 et celle de la campagne I945-46.

Cette soustraction fait ressortir évidemment une très forte plus value des sommes remises aux planteurs.

- Cela tient :pour une partie à la hausse des cours d'achat au producteur, qui est réelle pour le tabac et le coton, pour partie au fait que certaines productions n'existaient pas en I946 ou ne donnaient lieu à aucune exportation (pommes de terre, arachides).

Mais cela tient surtout à la dépréciation monétaire :le franc I956 ne valant que le tiers du franc I946, comme on peut s'en rendre compte en réppelant les différentes contrevaleurs du dollar des Etats Unis et du franc C.F.A. en francs métropolitains.

	$ Dollar Etats - Unis	Francs C.F.A
26-I2 - 46	II9,I06	I,70
25 - I - 48	2I4,392	
I8 - I0 - I948	263,560	2 (I)
27 - 4 - I949	27I,960	
20 - 9 - I949	350	
Marché Parallèle I956	400	

(I) Au I8 Octobre I948 le véritable cours du franc C.F.A. aurait dû être le suivant:

Nouvelle valeur du dollar en francs métropolitains $\frac{263,560}{I26,II0} = 2,09$
Valeur du dollar en francs C.F.A.....

Mais il a été décidé d'arrondir pour des raisons comptables ce change à 2 Frs Métropolitains. En compensation les T.O.M. ont été avantagés pendant plus d'une année en conservant l'ancien cours des monnaies étrangères, notamment I dollar U.S. I26,II0 CFA au lieu de I dollar US = I3I,780.C.F.A.

La dépréciation monétaire accroît donc considérablement la plus value de la production.

Mais la dépréciation monétaire joue dans les deux sens tant pour la production que pour les apports de fonds du FIDES, car il est évident que les francs de 1956 ne permettent pas d'acheter les mêmes quantités de ciments, camions, machines , litres d'essence, ...qu'en 1946.

Il faudrait donc pour établir une comparaison valable dans le temps, convertir en monnaie constante la valeur des productions et reprendre opération par opération les apports de fonds du FIDES pour chiffrer la valeur de ces fonds à la date d'emploi.

Ceci représente un long et hypothétique travail , qui dépasse le cadre de l'examen des programmes quadriennaux .

- Il n'en reste pas moins que, même en donnant toute leur valeur aux indications qui précèdent, la production a fortement augmenté et cette plus value, qui participe tant de l'accroissement des tonnages, que de l'amélioration de la qualité, demeure le fait marquant de ce bilan.

2°/ EXAMEN DU BILAN DU SECTEUR PRODUCTION -

- Ce bilan est nettement positif.

1980 millions pour 862 d'investissements FIDES
Mais il faut distinguer:

La production comprend le secteur agricole et les autres (forestier, élevage, pisciculture)

- Or pour les forêts, on a donné, à titre tout à fait approximatif, des valeurs d'amortissement partiel, puisque la rentabilité porte sur douze années

Pour la pisciculture, le chiffre porté correspond bien à la valeur de la production des bassins, mais celle-ci est consommée sur place.

De même pour l'élevage, l'accroissement du cheptel, de la viande, du lait, qui donne pour ce service un bilan très positif n'a qu'une valeur intérieure, car tous ces produits sont consommés dans l'Oubangui-Chari.

On peut dèe lors distinguer:
a) L'augmentation de production exportée et
b) L'augmentation de produits consommés

I) Dans la production exportée
on a admis que les pommes de terre, qui sont vendues à la population européenne, ont la valeur d'une production exportée.

2° L'augmentation de l'auto consommation est un facteur indiscutable de l'amélioration de la ration alimentaire de l'Oubanguien. C'est un résultat au moins aussi appréciable sur le plan humain que celui de l'augmentation de produits ci-dessus. Il faut d'ailleurs noter qu'à l'accroissement de poissons, de viandes, de lait, s'ajoute l'augmentation de la consommation de produits vivriers, notamment de l'arachide.

Ce bilan humain de l'amélioration de la bation alimentaire est à rapprocher du tableau de l'accroissement du revenu par habitant et par planteur depuis I946:

L'augmentation des ressources de ces derniers, est bien utilisée dès maintenant par les planteurs en priorité aux achats de vivres qui leur manquent le surplus servant à l'acquisition des marchandises importées de France et de l'Etranger.

Il en a dès lors été tenu compte pour l'estimation de l'utilisation des plus values de revenus provenantde l'augmentation de la production à attendre du 2 ème Plan Quadriennal. Cette utilisation a été fixée à 50 % seulement de l'accroissement de revenus, une grande partie de ceux-ci servant à améliorer la ration alimentaire, une autre étant thésaurisée ou réservée pour les dots.

B°/- BILAN DE LA PRODUCTION AGRICOLE EXPORTEE.-

Le bilan de la production est donc ramené au bilan de la production exportée agricole soit I.503 millions.

- Quels sont les investissements qu'il convient de prendre en considération au titre des dépenses.

Si on prend les investissements FIDES purement agricoles sur les deux Quadriennaux, le bilan est nettement positif:

671 millions rapportant I.503 millions

ou en ajoutant aux investissements FIDES, les 350 millions d'investissements privés des planteurs de café européens.

I02I millions rapportant I.503 millions

bilan toujours positif.

Il n'est pas tenu compte du milliard d'investissements mis par les Sociétés cotonnières dans leurs usines, parce qu'il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure elles ont incorporé ceux-ci dans le prix de revient qui leur est remboursé en vertu des Conventions Cotonnières. Pour demeurer plus près de la réalité, il faut mentionner la part prise par le Fonds Textile qui par le versement des primes d'ensemencement et le maintien du prix d'achat du coton contribue à l'accroissement de la production cotonnière.

- Adjonction des autres investissements-

Les investissements structuraux routiers et fluviaux, s'ils donnent bien une plus value indiscutable à un pays par l'aisance de la circulation, la rapidité des communications et le raccourcissement des liaisons, ne peuvent que concourir à l'amélioration générale sans que cette plus value soit chiffrable de façon non confecturale en termes monétaires.

Aussi certaine est l'amélioration donnée au comportement physique et moral de l'Oubanguien par les investissements hospitaliers et scolaires. Il est sûr que les augmentations de production n'ont été rendues possibles que grâce aux luttes antiépidémiques et aux soins apportés en de nombreux cas aux planteurs.

- Malheureusement le bilan total, qui ne porte que sur des valeurs chiffrées, ne peut évidemment tenir compte de cette amélioration humaine.

Le bilan total des 2 premiers Plans est le suivant : (2 ème Quadriennal arrêté au 30 Juin 1957)

Investissements FIDES seule:

5.643 millions pour I.503 (27 %)
+ investissements (café)
5.993 millions pour I.503 (25 %)

- On pourrait s'étonner que le bilan de l'Oubangui soit uniquement agricole.

Il existe en effet une plus value minière (pour le diamant seulement); mais les investissements en dehors des crédits du Bureau Minier (non connus localement) sont surtout d'ordre privé.

- Quant à la production d'énergie, elle est limitée à la Centrale Hydroélectrique de Boali, pour laquelle le FIDES a contribué pour une subvention de 100 millions. Le résultat espéré : extension des industries locales, est jusqu'ici en échec en raison de la cherté du courant électrique.

Les exportations de bois scié (12 millions environ) sont l'oeuvre des importants investissements privés dans les scieries (200 millions).

- En contre partie les efforts financiers du FIDES pour les routes; le port de Bangui, les aérodromes at l'urbanisme ont servi et facilité le développement des industries privées et du commerce local. La catégorie (la plus favorisée demeure celle des Transporteurs Routiers et Fluviaux (C.G.T.A.)

- La plus value de la production ne ressort donc pas uniquement de l'apport d'investissements publics ou des apports privés, mais d'une interpénétration des deux, en reconnaissant toutefois que l'un (apport de financement public) est beaucoup plus conséquent que l'autre (privé) et que souvent le premier a été l'élément moteur et déterminant de l'intervention du second.

Que penser en définitive, au terme de ces IO années de financement: une première conclusion, très apparente s'impose, l'argent mis dans le secteur de production a rapporté largement sa mise, avec bonification d'intérêts.

Les énormes crédits de l'infrastructure, pourtant si nécessaires dans un pays sous développé, sont beaucoup plus difficiles à retrouver dans la production. Ils paraissent disproportionnés par rapport aux résultats. Leur influence est diffuse.

Quant aux équipements sociaux, producteurs de bien être, ils représentent en puissance une charge croissante qu'aucun budget local ne peut supporter à cette date. Un moment viendra où il faudra ralentir la cadence pour l'adapter à l'accroissement des ressources fiscales provenant de la plus value de la production.

REVENUS I946 - I947 - I948

AUGMENTATION DU REVENU MOYEN DES PLANTEURS

	GLOBAL	HABITANT	PLANTEUR de COTON	MEN MON
REGION HAUTE SANGHA Toute la Région (I95I)	I7 millions	200	-	6
REGION M'BOMOU District de Rafaï				
Zémio (I950)	2.8 millions	82	-	
Obo				
District OUANGO (tout le District 46-47)	500.000	I70	-	
GRIMARI (46-47)	240.000	300	600	I.2
(Zône correspondant au Paysannat Ouaka)		300	600	I.2
C.M.R. (46-47) (zône d'action des C.M.R.)	240.000	300	600	I.2
Paysannat Niakari	6I0.000	320	460	9
Paysannat Bouar - Baboua	I.400.000	85	230	3
Zône Cotonnière (I946-47)	I60.000.000	232	566	I.I
(I948)	392.000.000	493	I.262	2.5

-L

TATION DU REVENU MOYEN DES PLANTEURS

GLOBAL	HABITANT	PLANTEUR de COTON	MENAG MONO
I7 millions	200	-	6
2.8 millions	82	-	2
500.000	I70	-	7
240.000	300	600	I.2
	300	600	I.2
240.000	300	600	I.2
6I0.000	320	460	9
I.400.000	85	230	3
I60.000.000	232	566	I.I
392.000.000	493	I.262	2.5

HABITANTS DE L'OUBANGUI-CHARI

	REVENUS 1956 - 1957			
	GLOBAL	HABITANT	PLANTEUR de COTON	MENAGE MONOGAME
Paysannat Haute - Sangha Baya	13.000.000	1.200	-	5.000
M'Bimou	650.000	260	-	900
Pays Zandé(Les 3 Districts complets)	12.461.000	415	-	1.300
Paysannat Gaigné	1.575.000	1.300	3.150	6.300
Paysannat Ouaka(Zone du futur Paysannat)	23.000.000	2.900.000	5.800	11.600
Centres de Modernisation Rurale (Zone d'action des C.M.R.)	23.000.000	2.900	5.800	11.600
Pays Niakari	3.600.000	1.850	3.000	4.900
Paysannat Bouar- Baboua	8.500.000	1.000	3.700	3.600
Extension Caféière et encadrement zône cotonnière	1.000.000.000	1.200	3.000	6.000

BILAN FINANCIER DE L'AUGMENTATI

DEPENSES SECTEUR PRODUCTION	Ier Plan à	2 ème Plan Chiffres Arrêtés au 30-6-1957
AGRICULTURE		
Pédologie - Hydrologie	néant	3.950.000
Cadastrage en zône Agricole	néant	4.000.000
Génie Rural	néant	26.623.315
POUR LE COTON ET L'ARACHIDE (I)		
Fermes et Centres de multiplication	néant	84.049.977
Encadrement Cotonnier	néant	341.059.881
I.R.C.T(Contribution FIDES non connue à BANGUI)	?	?
Pour le Café et le Tabac (2)		
BOUKOKO	26.192.485	59.655.994
Paysannats		
Haute-Sangha et Z.P.A.	néant	37.000.000
Colonisation S.O. OUBANGUI	néant	1.000.000
Pays Zandé	néant	11.425.393
Niakari		4.127.00
Gaigné	néant	22.601.039
Bouar- Baboua		627.600
Lutte phyto-sanitaire		23.500.000
Paysannat Kombé	500.000	28.000.000

BILAN FINANCIER DE L'AUGMEN

	Ier Plan	2 ème Plan Chiffres Arrêtés au 30-6-1957
	néant	3.950.
	néant	4.000.
	néant	26.623
tion	néant	84.049
	néant	341.059
connue à	?	
	26.192.485	59.65
	néant	37.00
	néant	I.00
	néant	II.42
		4.I2
	néant	22.60
		62
		23.50
	500.000	

XXXI-

ATION

RESULTANT DE L'APPORT DES CREDITS F I D E S

TOTAL	PLUS VALUE DE LA PRODUCTION ANNUELLE Augmentation de la Production en valeur francs de 1946 à 1956	Valeur en chiffres bruts
3.950.000		
4.000.000		
26.623.315		
	Pour le COTON	946.000.000
84.049.977		
	Pour l'arachide exportable	36.000.000
341.059.881		
?		
	Pour le Café	490.000.000
85.848.479		
	Pour le tabac	17.600.000
37.000.000		
1.000.000	Pour les pommes de terre	6.000.000
11.425.393		
4.127.005		
22.601.039	Pour le Césame	6.000.000
627.600		
23.500.000		
	Pour les Palmistes	2.000.000
28.500.000		

Cada

Gé

POUR

F

Pays

Lutt

Pays

Fprê

Pisc
Elev

(I)
inve

(2)
de
*
Ch

rage en zône Agricole	néant	4.000.000
e Rural	néant	26.623.3I5
E COTON ET L'ARACHIDE (I)		
mes et Centres de multiplication	néant	84.049.977
cadrement Cotonnier	néant	34I.059.88I
R.C.T(Contribution FIDES non connue à BANGUI)	?	?
our le Café et le Tabac (2)		
BOUKOKO	26.I92.485	59.655.994
nats		
aute-Sangha et Z.P.A.	néant	37.000.000
olonisation S.O. OUBANGUI	néant	I.000.000
ays Zandé	néant	II.425.393
iakari		4.I27.00 5
aigné	néant	22.60I.039
ouar- Baboua		627.600
phyto-sanitaire		23.500.000
nat Kembé	500.000	28.000.000
otal Agriculture	26.692.485	
	I8.289.549	29.9I0.000
ulture	I2.000.000	37.24I.9I2(?)
e	60.700.000	34.300.000
	II7.682.034	749.072.II

faut ajouter les très importants
issements des Sociétés Cotonnières se chiffrant à I.I00.000 en partie remboursés par le prix de revient

i investissements privés pour le café sont très importants, de l'ordre
50.000.000. Ils sont associés au gain du producteur
.000.000 du SEITA (Cameroun pour son usine de Bamboula)
ses. Cette rubrique est tenue à Brazzaville. Bilan impossible

Secteur Infrastructure	2.500.659.000	I.167.996.000
Secteur Equipements Sociaux	550.7I6.858	752.557.775
	3.05I.375.858	I.920.553.775
+ secteur production agricole		

		Arrêtés au 30-6-1957	
	néant	3.950.000	3
	néant	4.000.000	4
	néant	26.623.315	26
tion	néant	84.049.977	84
	néant	341.059.881	341
connue à	?	?	
	26.192.485	59.655.994	8
	néant	37.000.000	3
	néant	1.000.000	1
	néant	11.425.393	
		4.127.005	2
	néant	22.601.039	
		627.600	2
		23.500.000	
	500.000	28.000.000	67
	26.692.485		4
	18.289.549	29.910.000	
	12.000.000	37.241.912(?)	4
	60.700.000	34.300.000	9
	117.682.034	749.072.11	86

nts

ières se chiffrant à 1.100.000 en partie
s par le prix de revient

le café sont très importants, de l'ordre
au gain du producteur
our son usine de Gamboula)
à Brazzaville. Bilan impossible

2.500.659.000	1.167.996.000
550.716.858	752.557.775
3.051.375.858	1.920.553.775

3.950.000		
4.000.000		
26.623.315		
	Pour le COTON	946.000.000
84.049.977		
	Pour l'arachide exportable	36.000.000
341.059.881		
?		
	Pour le Café	490.000.000
85.848.479		
	Pour le tabac	17.600.000
37.000.000		
1.000.000	Pour les pommes de terre	6.000.000
11.425.393		
4.127.005		
22.601.039	Pour le Césame	6.000.000
627.600		
23.500.000		
	Pour les Palmistes	2.000.000
28.500.000		
676.312.689		
48.199.549	Forêts	1503606000
	Amortissement partiel	
	reboisement	4.000.000
	Enrichissement de la Forêt	9.000.000
47.241.912	Pisciculture (460T à 80 Frs)	36.800.000
95.000.000	Elevage	
	Amortissement du Cheptel	427.000.000
	Tonnage en viandes,lait- cuir	1504000000
866.754.150		

BILAN de la Production Agricole Exportée
en Millions de Frs C.F.A.

	Investissements FIDES	Investissements Privés	Production agricole exportée
Secteur agricole	676	350	I.503

3.668.655.000	Secteur Agricole			
	Secteur Infrastructure			
I.303.274.633	Secteur Equipements Sociaux	2.596	350	I.503
4.971.929.633	2 ème Quadriennal			
676.312.689				
	Secteur Agricole			
5.648.242.322	Secteur Infrastructure			
	Secteur Equipements Sociaux:	5.648	350	I.503
	I° & 2° Quadriennal			

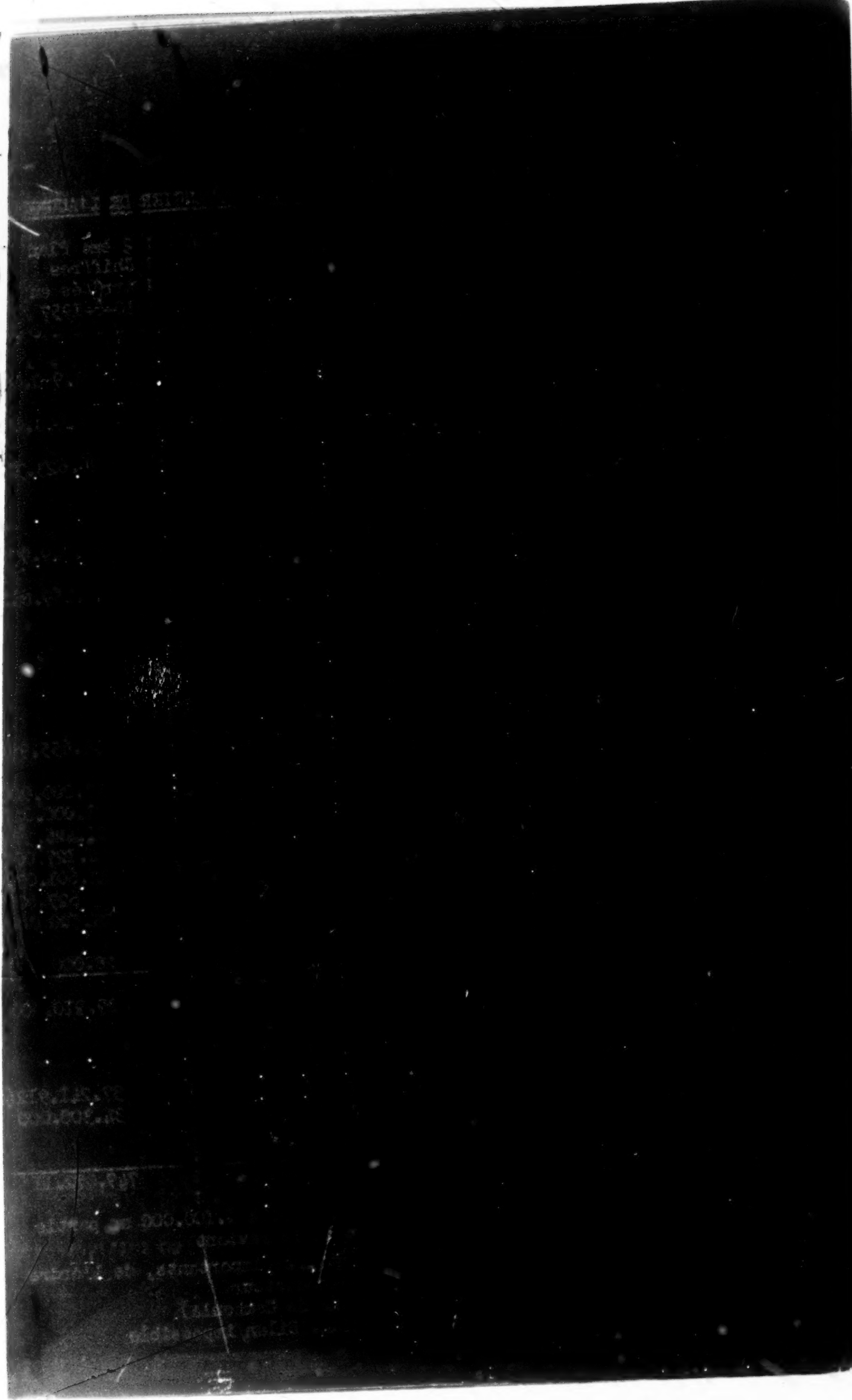

-L

	AUGMENTATION PRODUCTION RESULTANT DES
-AGRICULTURE	
en dehors du café	
évaluation 300.000.000	
Caoutchouc	500.000.000
Poivre	I.000.000
Sisal	500.000.000
Cacao	20.000.000
- FORETS	
Scieries	200.000.000
-MINES	350.000.000
Production Industrielle	
Usines des Stés Cotonnières (voir production coton)	I.I00.000.000 (I)
Industries Textiles	
I.C.O.T.	600.000.000
CIOT ou COTEX	85.000.000
- HUILERIES	
Cafbangui	
H.R.O.T.	?
Cotonaf	
Kembé S.P.	
-SAVONNERIES	
Etinaf	25.000.000
BRASSERIE DE BANGUI	I50.000.000
RIZERIES	
H.R.O.T.	?
Gouveia	?
ATELIERS MECANIQUES	
Etablissements FREMEAUX	?
ENTREPRISES DE CONSTRUCTIONS	I60.000.000
CENTRALE DE BOALI	
E.E.A.E.F.	I60.000.000
C.C.F.O.M.	300.000.000
FIDES	I00.000.000
USINE TECHNIQUE ELECTRICITE FIDES	82.000.000
	4.333.000.000

(I) Les Investissements des Sociétés Cotonnières sont pratiquement remboursés dans le décompte du prix de revient.

-L

AUGMENTATION PRODUCTION RESULTANT DES

INV

00

500.000.000
I.000.000
500.000.000
20.000.000

200.000.000

350.000.000

I.I00.000.000

600.000.000
85.000.000

?

25.000.000

I50.000.000

Ven

?
?

?

I60.000.000

N.B.

I60.000.000
300.000.000
I00.000.000

82.000.000

4.333.000.000

és Cotonnières sont
e décompte du prix

ESTISSEMENTS PRIVES

De 1946 à 1956

Caoutchouc	21.122.000	(1)	il faut attendre au moins 5 ans pour avoir une production exportable
Poivre	néant (1)		
Sisal	46.000.000		
Cacao	néant (1)		
Exportation de sciages	12.000.000		
Ventes intérieures augmentation(Tchad et Oubangui)	230.000.000		
Augmentation valeur production diamant	360.000.000		
Ventes de Textiles ICOT	110.000.000	(2)	une partie seulement est exportée sur le Tchad et les autres Territoires
CIOT	56.000.000	(2)	
Production huile vendue Cafbangui	26.000.000	(3)	Ventes intérieures
H.R.O.T.	9.000.000		
Huile de coton	5.000.000	(3)	" "
Huile de Palme	10.000.000		
Valeur production savonneries			
Etinaf	20.000.000	(3)	
Kandjia	8.000.000		
Pavica	8.000.000	(3)	
Bières - sodas	20.000.000	(3)	
	941.122.000		

Les éléments des 2 pages de ce tableau restent conjecturaux, tant il est difficile d'obtenir des précisions dans le domaine des Investissements Privés.

En 1957, après le chemin parcouru en dix ans, une autre voie reste à tracer : l'oeuvre du 3 ème Plan Quadriennal.

- ORIENTATION GENERALE -

L'effort est nettement porté sur l'accroissement de la production agricole. Les Paysannats de la Haute-Sangha vont prendre une forme plus complète, plus harmonieuse avec introduction de bétail, création de bassins de pisciculture, installation de dispensaires, d'écoles, de centres sociaux.

Les cinq fermes de multiplication placées sur la diagonale Nord du Territoire deviendront des Centres d'élaboration de méthodes nouvelles de cultures mécanisées, de formation professionnelle agricole et aussi de multiplication et d'extension de ces méthodes selon des pratiques étudiées et reconnues valables.

- Un grand Paysannat pourra être créé dans la région de la Ouaka, reprenant et développant l'expérience actuellement tentée dans celui de Gaigné.

- L'amélioration du niveau de vie et l'accroissement des revenus de la masse paysanne seront volontairement poursuivis en instaurant un programme complet (puisqu'il recouvre tout le Territoire), d'extension de la culture caféière, spécialement du caféier Excelsa trachéomycorésistant mis au point par le phytopatologiste SACCAS du centre de Recherche de Boukoko.

Des essais culturaux seront tentés pour acclimater et développer dans l'Oubangui des plantes rares comme le poivrier, le théier, l'ylangylang le bergamotier.

Dans le domaine forestier l'accent sera mis sur le reboisement. L'Oubangui Central, comme il a été dit à l'Assemblée Territoriale, tend à devenir un désert, il faut donner un coup d'arrêt sévère à la dévastation par les feux de brousse, aux coupes inconsidérées et reboiser sur une large échelle.

L'élan donné à la pisciculture sera porté à son maximum.

L'amélioration de l'élevage local et de ces conditions de vie, la protection des pâturages seront associés à une politique d'importation de races trypanotolérantes et de croisement de celles-ci avec les boeufs zébus.

Les travaux d'infrastructure ne viseront plus à la réalisation de grands axes, mais à des ouvrages indispensables: ponts en dur ou en semi-dur, bacs, rectifications de tracé. L'entretien routier sera continué à titre de relais, en le réduisant dans toute la mesure où le Budget local pourra le reprendre en charge.

Pour suivre l'évolution de la navigation aérienne, qui tend à déplacer sur les aérodromes secondaires les avions longs courriers, encore hier en service sur les aérodromes de classe internationale, l'infrastructure aéronautique des principaux centres sera améliorée.

L'équipement hospitalier de l'intérieur du Territoire sera poussé jusqu'aux Chefs Lieux de District, six secteurs de prophylaxie et de lutte contre les épidémies seront installés, la médecine ambulatoire organisée, la lutte contre la tuberculose et la tréponématose mise sur pied.

La scolarisation passera de 24 % à 40 %. Des collèges normaux seront créés par la formation de nouveaux maîtres.

Quant aux travaux Urbains, les jeunes communes devront associer leur effort financier à celui du FIDES pour obtenir la réalisation de leur adduction d'eau ou leur électrification.

Trois problèmes dominent ce programme:

I) Le maintien des stations de recherche en tout premier lieu du Centre de Boukoko, clef de voûte de la production caféière, sans l'aide duquel tout programme serait vain et en second lieu de l'I.R.C.T., si utile par ses recherches constantes de variétés textiles sélectionnées.

2) La formation des cadres à l'échelon le plus élémentaire pour assurer la diffusion des méthodes agricoles, des pratiques d'élevage, la construction de bassins d'alevinage, la défense des forêts, pour doter les centres de modernisation de mécaniciens de tracteurs et d'engins mécaniques, pour que les dispensaires et les hôpitaux aient des infirmiers et les écoles nouvelles de maîtres.

3) La stabilité des prix: Tous les travaux de construction ont été chiffrés en partant des données actuelles, mais des risques de hausses inéluctables apparaissent déjà. S'ils devaient s'amplifier, ils signifieraient un raccourcissement du programme par l'ampleur de certaines opérations au détriment d'autres.

Aucune clause de révision des prix n'est habituellement prévue dans les projets soumis au FIDES. Ceci pose un problème pour l'avenir.

- Coût total du Programme -

Le coût total du programme du 3 ème Quadriennal est de :

	en millions C.F.A.	
Production	I.448	30 %
Infrastructure	I.757	36 %
Equipements sociaux	I.680	34 %
Totaux.....	4.885	avec le Bangui Tchad.

Pour les programmes des Ier et 2 ème Quadriennaux le coût était l
suivant:

	en millions CFA Ier Quadriennal		2 ème Quadrienna (30 Juin	
Production	I55	5 %	824	3 %
Infrastructure	2.50I	78 %	I.I68	43 %
Equipements Sociaux	552	I7 %	754	27 %
	3.208		2.746	

Tel est l'effort demandé au FIDES.

EFFORT DU SECTEUR PRIVE

Quel sera pendant la même période l'effort du secteur privé:

Une enquête est en cours. On ne peut donc indiquer que des résultats partie
d'autant que les réponses parvenues font preuve d'une grande prudence et)
que dans la plupart des cas les directeurs locaux en ont référé à leur
Siège Central en France.

Montant des Investissements en millions de Frs C.F.A.

SECTEUR PRODUCTION	I958/59	59/60	60/6I	6I/62	Total	Observations
Sociétés Cotonnières						Il semble que le
Cotonnaf					48	(I) renouvellement de
Cotoubangui					I3	Conventions Coton nières en I960 prédomine toute autre question pour ces Sociétés et ne les autorise pas à des prévisio d'investissements au delà de I959
Caisse de Stabili- sation	néant	néant	néant	néant	néant	(2) Aucun crédit à prévoir, la caisse devant constituer avant toute opération une réserve d'une campagne d'achat de coton graines soit 2.600.000.000CFA
I.R.C.T.	?	?	?	?		?(3) Contribution privée demandée à PARIS.

	1958/59	59/60	60/61	61/62	TOTAL	OBSERVATIONS
Planteurs Européens de café	75	75	75	75	300 (4)	Evaluation approximative.
Caisse de Stabilisation					30 (5)	8 millions pour salaires et soldes. Le reste Investissement
Caoutchouc (Terres Rouges)					200	
Cacao(C.F.S.O)					5	
Planteurs de Poivre					5	
Sisal(Groupe Degrain)					néant	
Forêts-Scieries					200 (6)	Chiffres d'estimation d'après probabilités.
Mines					200	
SECTEUR INFRASTRUCTURE						
Air France						renouvellement du parc automobile (7) Equipements en DC4 non chiffré
U.A.T.						(8) Renseignements demandés au Siège.
Crédits Militaires (Ministère des Finances)	?	?	?	?	?	(9) demandé à l'Autorité Supérieure
Sociétés Pétrolières						
Shell					50	(10) détail 25 postes et stations 2 dépôts relai, extension dépôt vrac lubrifiants et carburants.
C.F.D.P.A.	45		10		55	(11) plus une participation au dépôt en vrac.
TEXACO					107	
PETROCONGO PURFINA					100	
Compagnies de Navigation						(12) Chiffré sous toutes réserves, la Société n'ayant donné qu'un programme annuel non chiffré.
T.C.O.T.					54	
C.G.T.A.	100	75	95	85	355	
					(12)	
INDUSTRIES						
Etinaf (Savonnerie)					3	
I.C.O.T.(Industrie Cotonnière)					15	
.....(Oubangui Tchad)					75	
.....						
Réponses d'autres industries non parvenues	?	?	?	?	?	

TOTAL PROVISOIRE : I.800 MILLIONS

Le chiffre totalisé pour les investissements privés paraîtra faible. Un nombre impressionnant de points d'interrogation demeure, en attendant des renseignements complémentaires.

D'ores et déjà, il est probable que le montant total des investissements publics, surtout avec la réalisation du Bangui Tchad, sera nettement supérieur aux investissements privés. Cette considération doit influencer le comportement des pouvoirs publics.

Pour que cet effort considérable d'investissements demeure rentable, il faut que le problème majeur de l'Oubangui, celui des Transports, soit suivi de très près.

Si dans le domaine routier, on peut espérer un changement au moment de la discussion du renouvellement des Conventions Cotonnières et obtenir une plus grande concurrence, donc un abaissement des prix, dans le domaine fluvial par contre, la concurrence est quasi impossible et la C.G.T.A. y exerce un véritable monopole.

Cette Compagnie profite dans une large proportion de tous les apports de fonds publics par le pourcentage qu'elle prélève au titre du transport des matériaux, véhicules, machines outils, lubrifiants et produits pétroliers. Or un abaissement des tarifs aurait une répercussion considérable sur le coût de la vie, et cet abaissement est nécessaire, si on veut élever le pouvoir d'achat des autochtones et les encourager dans leur élan de production. Pour pratiquer une politique de baisse de prix, il conviendrait de donner à la puissance publique les moyens suffisants d'action sur le conseil de cette Société, en égard aux investissements considérables réalisés, ne serait-ce que l'aménagement des seuils rocheux, les installations portuaires, la défense des berges, le balisage, la lutte contre les jacynthes et à fortiori la construction du Bangui-Tchad.

BALANCE DES OPERATIONS ET RESULTATS FINAUX

Les divers aspects du programme ont été résumés en plusieurs tableaux:

I- Augmentation du revenu des habitants et des planteurs de I956 à I962 - I966

2- Accroissement des recettes et augmentation des charges du budget Territorial

3- Bilan Financier pour la Métropole.

Commentaire de ces bilans.

a) Pour le premier : augmentation des revenus

Il représente le résultat espéré en pleine production. Ce peut donc être en I962 et dans certains cas en I966 ou en I968. Si les normes prévues sont tenues (elles n'ont rien d'excessives et ont été raisonnées à la lumière de l'expérience), elles assureront un début de mieux être pour les paysans Oubanguiens et une utilisation rationnelle de leur pouvoir d'achat.

b) Accroissement des recettes et des charges du Budget Territorial

- les droits de sortie ont été calculés en englobant sous ce terme les droits de sortie proprement dits, la taxe sur le chiffre d'affaires de 2 %, la taxe de conditionnement et éventuellement la taxe de recherche. Naturellement les valeurs mercuriales adoptées sont celles du Ier Semestre I957 et la valeur des droits, celle d'aujourd'hui.

" Les droits d'entrée sont fixés à 20 % et appliqués à la moitié de l'augmentation en valeur de la production obtenue dans chaque secteur considéré .Cette notion a été dégagée dans le commentaire du bilan financier I946 - I956. Le montant obtenu ainsi a été attribué au budget territorial dans l'ignorance du partage entre les différents budgets locaux, qui doit être fixé par le Grand Conseil. La proportion sera donc à rectifier ultérieurement.

Les B.I.C. sont calculés sur la marge que le commerce est amené à prendre sur le double mouvement import - export. En évaluant cette marge à I5 %, limite raisonnable, les B.I.C. ont été calculés à raison de 2 % du montant obtenu.

Le bilan présenté içi n'a été tenté que pour le secteur production. Il apparaît difficile sans rentrer dans des hypothèses plus complexes de calculer les B.I.C. portant sur l'augmentation du trafic de certaines industries comme les savonneries, les huileries, les textiles. Il serait seulement possible de le faire pour la C.G.T.A., mais cette Compagnie ne paye ses impôts à Bangui que sur les produits à la descente, les marchandises à la montée étant imposées à Brazzaville. Quant aux transporteurs routiers ils bénéficieront indiscutablement du mouvement du commerce et des opérations FIDES. Cet accroissement de recettes pour n'en être pas chiffré, n'en est pas moins réel. Le total indiqué est donc au-dessous de la réalité.

On pourrait s'étonner qu'à ces impôts indirects n'aient pas été ajoutées des prévisions de relèvement de l'impôt personnel. Or cet impôt a été relevé tous les ans depuis I946 et il faut attendre une progression confirmée des revenus pour reprendre la hausse des impôts personnels.

c) Gain pour la Métropole.

- Un programme FIDES se traduit par d'importantes sorties de fonds à destination des T.O.M. On a essayé de chiffrer quelles pouvaient être les rentrées.

Tout d'abord, il y a les biens d'équipement achetés en France par les Territoires, ciment, camions, tracteurs, fers I.P.N, poutrelles, etc....

Ceci donne un premier chiffre qui n'est pas négligeable, dans la mesure où il est fait appel à du matériel français et il sera fait appel à celui-ci dans la mesure même de l'effort des producteurs et inductriels français pour sortir un matériel adapté aux climats tropicaux et equatoriaux, matériel solide, simple avec alimentation suffisante en pièces de rechange.

- Ensuite la Métropole vend dans ses Territoires environ 75 % des produits d'importation. Cette proportion aujourd'hui courante peut diminuer demain avec le marché commun, mais il se produira alors, à l'échelle de l'Europe, un jeu de transferts monétaires qui peutprofiter aussi à la Métropole.

Comme la précédente, la balance présentée est un bilan de production. En fait il est indiscutable que les travaux d'infrastructure, d'équipements sociaux profitent à des entreprises employant du personnel européen, qui sera amené sur place en Oubangui à consommer des biens importés.

Si l'on poussait plus loin l'analyse, sous forme de balance des comptes, on pourrait aussi évoquer les transferts monétaires et les règlements commerciaux; mais ce serait aller au-delà de la simple esquisse de ce bilan qui n'a d'autre but que de montrer l'importance des fonds réellement demeurés en Afrique Française.

	REVENU I956 - I957 GLOBAL	REVENU DES PLANTEU		
		Habitant	planteur coton	ménage monogame
I/ Paysannat Hte Sangha Baya	I3.000.000	I.200 à I.300	-	5.000
M'Bimou				
2/ Pays Zandé	650.000	260	-	900
3/ Paysannat Gaigné	I2.46I.000	4I5	-	I.300
	I.575.000	I.300	3.I50	6.300
Paysannat mécanisé Ouaka				
Zone du futur Paysannat				
Centres de Modernisation Rurale	23.000.000	2.900	5.800	II.600
Paysannat Niakari	3.600.000	I.850	3.000	4.900
Paysannat Bouar-Baboua	8.500.000	I.600	3.700	3.700
Défenses des cultures	-	-	-	-
Encadrement Agricole et Extension Caféière Excelsa	I.000.000.000	I.600	3.000	6.000
Forêts Exportations de sciages	2.8I0.000			
Pisciculture valeur intérieure de la production des I4.000 bassins	36.800.000			

REVENU DES PLANTEUR

U I956 - I957

GLOBAL	Habitant	planteur coton	ménage monogame
I3.000.000	I.200 à I.300	-	5.000
650.000	260	-	900
I2.46I.000	4I5	-	I.300
I.575.000	I.300	3.I50	6.300
23.000.000	2.900	5.800	II.600
3.600.000	I.850	3.000	4.900
8.500.000	I.600	3.700	3.700
-	-	-	-
I.000.000.000	I.600	3.000	6.000
2.8I0.000			
36.800.000			

ET DES HABITANTS

NOUVEAUX REVENUS - (I966 à I968)

	GLOBAL	Habitant	planteur coton	ménage monogame
Paysannat Haute-Sangha				
I/ Paysannat Baya				
Café(350 T) I966 + cultures annuelles	42.000.000	5.000		20.000
Augmentation alimentation carnée	?			
2/ Pays M'Bimou	I2.500.000	5.000		20.000
Pays Zandé				
Café Excelsa (I968)				
Coton :				
Tabac :				
Paysannat Gaigné	72.000.000	2.400		2.500
Paysannat mécanisé Ouaka	7.500.000	6.200	I5.000	30.000
Centres de Modernisation rurale	76.000.000	9.500	I9.000	38.000
par Groupements				
Paysannat Niakari	72.000.000	9.000	I8.I50	36.000
Paysannat Bouar-Baboua	II.200.000	5.600	9.300	I5.000
	36.000.000	4.400	I5.000	I5.000
Encadrement Agricole et Expansion				
des cafés Excelsa	I.530.000.000	I.800	4.500	9.000
Forêts				
Accroissement des exportations				
Elevage augmentation	?			
alimentation carnée				
Pisciculture				
pour I00.000 bassins				
à 30 Kgs par an(80F le kilog)	240.000.000	240		
augmentation de protéine				
marché intérieur				
non exportable.				

PLUS VALUE DES RECETTES	BUDGET TERRITORIAL			
	droits de sortie	droits d'entrée	B.I.C.	TOTAL
Paysannat Haute-Sangha Baya	4.500.000	3.000.000	I35.000	7.635.000
Café M'Bimou	2.000.000	I.200.000	55.000	3.255.000
Paysannat Zandé	I3.000.000	6.000.000	400.000	I9.400.000
Café				
Tabac - Coton				
Paysannat Gaigné	I.300.000	600.000	45.000	I.945.000
Paysannat Mécanisé Cuaka	I0.000.000	5.300.000	350.000	I5.650.000
Centres de modernisation Rurale	I3.000.000	5.000.000	420.000	I8.420.000
Paysannat de Niakari	I.300.000	820.000	4I.000	2.I66.000
Paysannat de Bouar-Baboua	4.500.000	2.887.000	I20.000	7.507.000
Encadrement Agricole et Extension caféière	86.000.000	52.500.000	2.400.000	I40.900.000
Défense des Cultures	5.000.000		200.000	5.200.000
	I40.000.000	77.3I2.000	4.I66.000	222.078.000

(I) Droits de sortie comprenant:
Droits de sortie proprement dits
Taxe sur le Chiffre d'affaires 2 %
Taxe de Conditionnement

BUDGET TERRITORIAL

bits de sortie	droits d'entrée	B.I.C.	TOTAL
4.500.000	3.000.000	I35.000	7.635.000
2.000.000	I.200.000	55.000	3.255.000
I3.000.000	6.000.000	400.000	I9.400.000
I.300.000	600.000	45.000	I.945.000
I0.000.000	5.300.000	350.000	I5.650.000
I3.000.000	5.000.000	420.000	I8.420.000
I.300.000	820.000	4I.000	2.I66.000
4.500.000	2.887.000	I20.000	7.507.000
86.000.000	52.500.000	2.400.000	I40.900.000
5.000.000		200.000	5.200.000
40.000.000	77.3I2.000	4.I66.000	222.078.000

nt:
nt dits
aires 2 %

DEPENSES A PRENDRE EN CHARGE

	I959	I960	I96I	I962	I963
Charge du FIDES	mémoire				mémoire
Intérêts	mémoire				mémoire
Reprise progressive des nouvelles charges Créées par le 3° Quadriennal					
Secteur Production					
Niakari				525.000	I.050.000
Ouaka				750.000	I.500.000
Bouar - Baboua				800.000	I.050.000
Centres de Modernisation				I5.000.000	3I.000.000
Encadrement agricole et extension caféière				25.000.000	77.000.000
Forêts					
30 Gardes Auxiliaires					I.500.000
"					II4.650.000
Agents Routiers Régionaux					8.000.000
Santé					I5.000.000
Enseignement					I52.000.000
					289.650.000

BILAN FINANCIER

Gains Commerciaux et Diminution de l'Effort Financier en faveur des

	Gains Commerciaux	Diminution effort financier	
	Biens d'Equipement vendus aux Territoires	Ventes Commerciales B. de consommation contre partie augmentation production	TOTAL
Paysannat Hte-Sangha Baya	500.000	II.000.000	II.500.000
M'Bimou	500.000	4.500.000	5.000.000
Station de Boukoko			
Paysannat Zande	I.500.000	22.500.000	24.000.000
Paysannat Niakari	2.500.000	3.000.000	
Paysannat Gaigné	I.500.000	2.250.000	3.750.000
Paysannat Mécanisé Ouaka	23.000.000	I8.000.000	4I.000.000
Paysannat Bouar-Baboua	I.000.000	I0.500.000	
Encadrement agricole et extension caféière	90.000.000	200.000.000	290.000.000
Centres de Modernisation Rurale	27.000.000	I8.000.000	45.000.000
Cadastrage en zône agricole			
Forêts	2.000.000		
Pisciculture	?		
Elevage	?		
ROUTES			
Buses Armco	80.000.000		
Essence			
Lubrifiant	?		
PONTS	200.000.000		
Matériel T.P.	48.000.000		
MATERIEL REGIONS			
Unités entretien	8.000.000		
Aéronautique	30.000.000		
BANGUI TCHAD	I00 (I)		
TRANSMISSIONS			
Equipements Sociaux			
SANTE	300.000.000		
ENSEIGNEMENT	I00.000.000		
TRAVAUX URBAINS			
ADDUCTIONS D'EAU	75.000.000		
ELECTRIFICATION	I.000.000		
ASSAINISSEMENT BANGUI	200.000.000		
	I.29I.500.000	289.750.000	TOTAL GENERAL I.58I.250.000

(I) I00 M par rapport à 400 M prévu à cette Section Oubangui-Chari

POUR LA METROPOLE

BUDGETS LOCAUX

Investissements	Cultures mécanisées
Paysannat Essais culturaux	5.000
Hte Sangha M'Baya	5.750
M'Bimou	4.750
Station de Boukoko (I)	77.000
Paysannat Zande	I6.500
Niakari	II.800
Paysannat Gaigné	I8.800
Paysannat Bouar-Baboua	I5.000
I.R.C.T. (2)	?
Paysannat mécanisé Ouaka	
Subvention	68.350
Investissement reconstituable	56.000
Encadrement Agricole	550.000
et extension caféière	62.000
Centres de Modernisation	
rurale	
multiplication	I20.000
modernisation	46.000
formation	-
Etudes et Recherches	-
Défense des Cultures	I2.000
Cadastrage en Zône Agricole	
Aménagements ruraux	
Génie Rural	
Forêts	
Elevage	
Pisciculture	
Routes	
Ponts	
Matériel T.P.	
Matériel Région	
Aéronautique Infrastructure	
Equipement	
BANGUI TCHAD	
TRANSMISSIONS	
Equipements Sociaux	
SANTE	
ENSEIGNEMENT	
TRAVAUX URBAINS	
ADDUCTIONS D'EAU	
ELECTRIFICATION	
ASSAINISSEMENT BANGUI	

(I) le montant du programme de la stati
bien que l'appartenance de cette st
De toute façon elle représente un i

(2) Contribution FIDES de l'I.R.C.T. no

POUR LA METROPOLE

BUDGETS LOCAUX

Investissements	Cultures et machines	Elevage	S. Sociaux	TOTAL
Paysannat Essais culturaux	5.000.000	-	-	5.000.000
Hte Sangha M'Baya	5.750.000	3500000	-	9.250.000
M'Bimou	4.750.000	1300000	-	6.050.000
Station de Boukoko (I)	77.000.000			77.000.000
Paysannat Zande	16.500.000			16.500.000
Niakari	11.800.000			11.800.000
Paysannat Gaigné	18.800.000	-	-	18.800.000
Paysannat Bouar-Baboua	15.000.000	-	-	15.000.000
I.R.C.T. (2)	?			?
Paysannat mécanisé Ouaka				
Subvention	68.350.000	12000000	6.650.000	87.000.000
Investissement reconstituable	56.000.000	-	-	56.000.000
Encadrement Agricole	550.000.000	-	-	550.000.000
et extension caféière	62.000.000	-	-	62.000.000
Centres de Modernisation rurale				
multiplication	120.000.000	-	-	120.000.000
modernisation	46.000.000	-	-	46.000.000
formation	-	-	19.400.000	19.400.000
Etudes et Recherches	-	-	-	20.000.000
Défense des Cultures	12.000.000	-	-	12.000.000
Cadastrage en Zône Agricole				15.000.000
Aménagements ruraux				20.000.000
Génie Rural				80.000.000
Forêts				36.000.000
Elevage				170.000.000
Pisciculture				44.795.000

(I) le montant du programme de la station de Boukoko est ici indiqué bien que l'appartenance de cette station ne soit pas encore tranchée. De toute façon elle représente un investissement FIDES.

(2) Contribution FIDES de l'I.R.C.T. non connue localement.

de l'Effort Financier en faveur des

ns Commerciaux	Diminution effort financier	
ns d'Equipement endus aux rritoires	Ventes Commerciales B. de consommation contre partie augmentation production	TOTAL
500.000	11.000.000	11.500.000
500.000	4.500.000	5.000.000
1.500.000	22.500.000	24.000.000
2.500.000	3.000.000	
1.500.000	2.250.000	3.750.000
23.000.000	18.000.000	41.000.000
1.000.000	10.500.000	
90.000.000	200.000.000	290.000.000
27.000.000	18.000.000	45.000.000
2.000.000		
?		
?		

Routes				1642.000.000
Ponts				1454.000.000
Matériel T.P.				48.000.000
Matériel Région				12.000.000
Aéronautique Infrastructure				107.000.000
Equipement				10.000.000
BANGUI TCHAD				400.000.000
TRANSMISSIONS				38.000.000
Equipements Sociaux				
SANTE				676.000.000
ENSEIGNEMENT				418.000.000
TRAVAUX URBAINS				
ADDUCTIONS D'EAU				230.000.000
ELECTRIFICATION				5.000.000
ASSAINISSEMENT BANGUI				400.000.000
TOTAL GENERAL				14936.800.000

80.000.000		
?		
200.000.000		
48.000.000		
8.000.000		
30.000.000		
100 (I)		
300.000.000		
100.000.000		
75.000.000		
1.000.000		
200.000.000		
291.500.000	289.750.000	1.581.250.000

CONCORDANCE DES RUBRIQUES NOUVELLES AVEC LES RUBRIQUES ANCIENNES

INSCRITES AU 2 ème QUADRIENNAL

OPERATIONS	NOUVELLES	ANCIENNES
Etudes générales	2.00I	2.00I
AGRICULTURE	2.002	
Etudes et recherches	2.002-I-	nouvelle rubrique
Boukoko	2.002-2-3	2.002 2-3-
Essais Culturaux	2.002-3	nouvelle rubrique
Défense des cultures	2.002-4-	2.002-4-5-
Centres de Modernisation rural e	2.002-5- I à 5	2.002-8-3-A- 2.002-8-3-B;
Paysannats	2.002-6-	I.002-7-3- (2.002-7-3-C-
Niakari	2.002-6-I	(I.002-7-3-C
Gaigné	2.002-6-2-	(2002-7-3-C (I002-7-3-C-
Bandé	2.002-6-3-	(2002-7-3-C (I002-7-3-C-
Ouaka	2.002-6-4-	nouvelle rubrique
Bouar-Baboua	2.002-6-5-	I002-7-3-B
Baya	2002-6-6-	(I002-7-3-D- et
M'Bimou	2002-6-7-	(2002-7-3-D-
Développement café	2002-7- (I à II)	nouvelle rubrique
Encadrement agricole	2002-8-	2002-8-3-C4
Cadastre	2002-9-	2002-4-8-
Génie rural	2002-I0	2002-I0-3-
Forêts- Prospection	2004-I-I-D-	2004-I-I-D
Inventaire et classement des Réserves		
Reboisement	2004-I-5.R	2004-I-5.R
Elevage		
Diffusion de l'Elevage en milieu africain	2005-I-	2005-3-5-
Commercialisation du bétail	2005-2-	
Amélioration du milieu	2005-3-	2005-3-3-
Pisciculture	2006-I-	
INFRASTRUCTURE		
Bangui Tchad	20I0	
Routes Interterritoriales	20II-I-	20II-5-3-
Bangui-Bossangoa-Goré	20II-I-4-	I0II-7-I-
Bangui-Damara-Bouca-Batangafo	20II-I-B-	20II-7-5-

OPERATIONS	NOUVELLES	ANCIENNES
Bangui - Bouar- Baboua	20II-I-C	néant
Routes Territoriales	20II-2-	20II-7-3
Bangui M'Baiki	20II-2-A-I	néant
Antenne Pissa Bouchia	20II-2-A-2-	néant
Salo-Berbérati-Carnot Baoro	20II-2-B-	20II-7-2-
Damara-Bambari-Alindao-Bangassou	20II-2-C-	néant
Routes secondaires et Pistes		
Alindao-Zangba	20II-3-I	néant
Entretien	20II-3-2	néant
Ponts et bac	20II-3-3-	IOII-3-
Bouar-Bocaranga-Baibokoum	20II-3-3-A	néant
Bossemptélé-Bozoum-Paoua	20II-3-3-B-	néant
Bozoum-Bocaranga	20II-3-3-C-	néant
Bozoum-Bossangoa-Bouka	20II-3-3-D-	néant
Fort-Sibut,Fort-Crampel,Kabo	20II-3-3-E-	néant
Fort-Crampel, Les M'Brés, N'Délé	20II-3-3-F-	néant
Ippy- Bria	20II-3-3-G-	néant
Bangassou Obo -Soudan	20II-3-3-H-	néant
Postes Ganto Ouango		
Kembé Satema, Alindao Zagbo	20II-3-3-I-	néant
Bambari - Kouango		
Zinga-M'Baiki, Boda, Berbérati	20II-3-3-J-	néant
Pistes secondaires diverses	20II-3-3-K-	IOII-7-3-
Achat de matériel pour les unitées d'entretien mécaniques	20II-4-	IOII-2-C-
Renforcement de 4 garages annexes	20II-5-	néant
Bâtiments T.R.	20II-6-	
Aérodrome	2015	2015
Etudes	2016-I	IOI5-I-
Aérodrome	2015-2-	IOI5-2-3-(Infrastructure)
Bouar	2015-2-A	IOI5-2-3-D-
Bambari	2015-2-B-	néant
Bangassou	2015-2-C-	IOI5-2-3-C
Berbérati	2015-2-D-	IOI5-2-3-B-
Equipement Aérodrome	2015-3-A-	
Aérodrome du Type III	2015-3-B-	
Transmissions		
Construction de Bureaux de poste	2016-I-3-	2016-I-3-
Matériel postal	2016-2-	
Rééquipement réseau radioélectrique local	2016-3-	
Equipements sociaux		
Santé Publique		
Construction de formations sanitaires de l'O.C. fin des opérations du 2 ème Quadriennal		
Hôpital de Bangui	2019-2-2-	2019-I-8-
Equipement	2019-2-3-	2019-2-I-
Formations anciennes	2019-2-3-A-	2019-2-I-
Formations nouvelles	2019-2-3-B-	néant

OPERATIONS	NOUVELLES	ANCIENNES
S.G.H.M.P. Constructions	20I9-3-	20I9-3-
Trypanosomiase	20I9-4-A-	I0I9-3-I-A-
Paludisme	20I9-4-B-	I0I9-3-2-A-
Lèpre	20I9-4-C-	I0I9-3-3-A-
Méningite	20I9-4-D-	I0I9-3-4-A-
Maladies Sociales	20I9-4-E-	I0I9-3-5-A-
Tuberculose	20I9-4-E-I-	nouvelle
Tréponématose	20I9-4-E-2-	nouvelle
Trachome	20I9-4-E-3-	nouvelle
Assistance Médicale foraine	20I9-5-	nouvelle
Enseignement Collèges filles et garçons	2020-I-	2020-3-3-A-
Enseignement Technique	2020-2-	2020-3-3-B-
C.F.J.R.	2020-3-	2020-3-3-C-
	2020-4-	2020-4-3-
Travaux Urbains	202I et 2022	
Adduction d'eau de Bangui	202I-I-A-	I022-2-5-
Adduction d'eau Bambari	202I-I-B-	I022-I-I-
Berbérati	202I-I-C-	I022-I-I-
M'Baiki	202I-3-D-	nouvelle
Port de Bangui	202I-2-	I0I4-2-2-
Défense des Berges	202I-3-	
Electrification Bouar	202I-4-	2022-2-I0
Assainissement	202I-I-	I02I-2-I-
Lotissement Avenue de France		
Sports Cercle Culturel	2022-2-	

- ANNEXE VI -

RECAPITULATION DES CREDITS INSCRITS AU PROGRAMME DU 3 ème PLAN QUADRIENNAL

SECTEUR PRODUCTION		
Dépenses Générales	I2.000.000	
Agriculture	I.I77.800.000	
Forêts	35.650.000	
Elevage	I77.000.000	
Pisciculture	44.715.000	
	I.447.165.000	30 % en comprenant le Bangui-Tchad
		32 % en ne comprenant pad le Bangui Tchad
SECTEUR INFRASTRUCTURE		
Routes et Ponts	I.205.000.000	
Aéronautique		
(a) infrastructure	99.000.000	
(b) équipement	I0.000.000	
Bangui-Tchad	400.000.000	
Bâtiments	5.000.000	
Postes et Transmissions	38.000.000	
	I.757.000.000	36 % en comprenant le Bangui-Tchad
		3I % en ne comprenant pas le Bangui-Tchad
SECTEUR EQUIPEMENTS SOCIAUX		
Santé	7I2.300.000	
Enseignement	408.000.000	
C.F.P.R.	I0.000.000	
Urbanisme habitat	400.000.000	
Travaux Urbains	I23.500.000	
Sports et Cercles Culturels	26.700.000	
	I.680.500.000	34 % en comprenant le Bangui Tchad
		37 % en ne comprenant pas le Bangui Tchad

arrondi 4.884.665.000 en comprenant le Bangui Tchad

4.484.665.000 en ne comprenant pas le Bangui Tchad.

RECAPITULATION DES CREDITS INSCRIT AUX DIFFERENTS PROGRAMMES QUADRIENNAUX

	3ème Plan	2 ème Plan arrêté à Juin 57 Toutes Sections	I° Plan
SECTEUR PRODUCTION			
Dépenses générales	I2 000.000	3.022.495	4.8I5.I70
Boukoko	-	59.655.994	26.I92.485
Agriculture	I.I77.800.000	653.579.547	32.I2I.303
Forêts	35.650.000	29.9I0.000	I8.289.549
Elevage	I77.000.000	4I.000.000	63.2I0.000
Pisciculture	44.7I5.000	37.24I.9I2	I2.000.000
	I.447.I65.000	824.409.948	I56.628.507
	30 % avec B.T	30 %	5 %
	32 + sans B.T.		
SECTEUR INFRASTRUCTURE			
Bangui Tchad	400.000.000		
Electrification		I.900.000	35.300.000
Industrialisation		500.000	
Routes et Ponts	I.2I0.000.000	963.3I9.070	2.309.I37.805
Aéronautique	I09.000.000	90.600.4I6	I2.000.000
Voies navigables		64.500.000	86.823.345
Transmissions	38.000.000	47.I36.760	57.398.736
	I.757.000.000	I.I67.956.246	2.500.659.886
	36 % avec B.T	43 %	78 %
	3I % avec B.T		
SECTEUR EQUIPEMENTS SOCIAUX			
Santé	7I2.300.000	452.I08.3I5	I05.976.437
Enseignement	408.000.000	I4I.273.930	288.782.629
C.F.P.R.	I0.000.000		
Urbanisme Habitat	400.000.000	42.687.I30	4.933.854
Travaux Urbains	I50.200.000	II7.500.000	I5I.023.938
	I.680.500.000	753.569.375	550.7I6.858
	34 % avec B.T	27 %	I7 %
	37 % sans B.T.		
TOTAL GENERAL.....	4.884.665.000	2.745.935.569	3.208.005.25I

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'A.E.F.

Territoire de l'Oubangui-Chari

Programmes d'Équipement et de Développement Économique et Social des T. O. M.

Equatorial Africa

PROJET DE PROGRAMME TROISIEME PLAN QUADRIENNAL

SECTION TERRITORIALE
DE L' OUBANGUI-CHARI

Tome II

52536

PRODUCTION de COTON-GRAINES

EXPORTATIONS de COTON-FIBRES

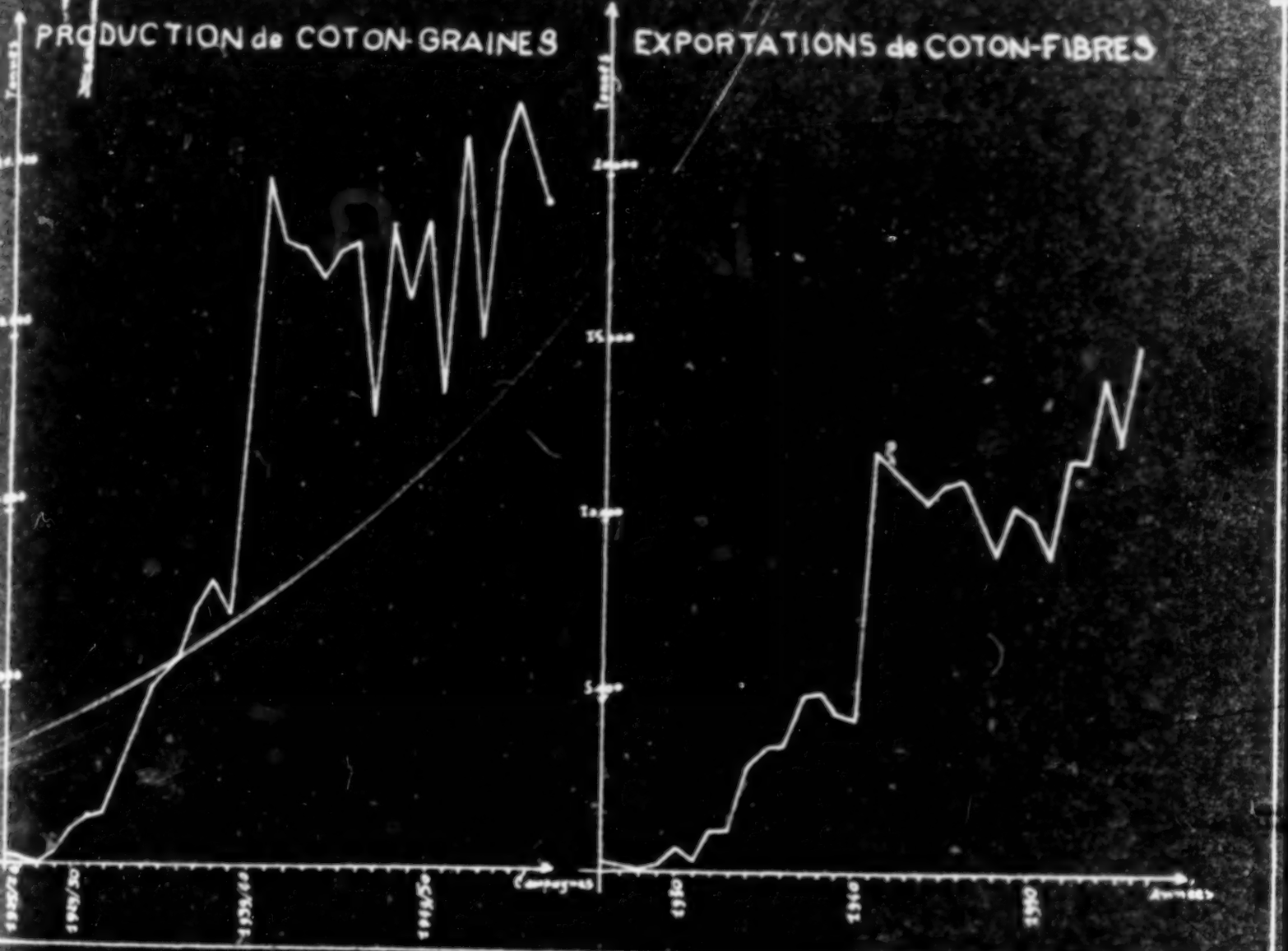

OUBANGUI-CHARI

PRODUCTION DE COTON

Moyennes 3 Campagnes

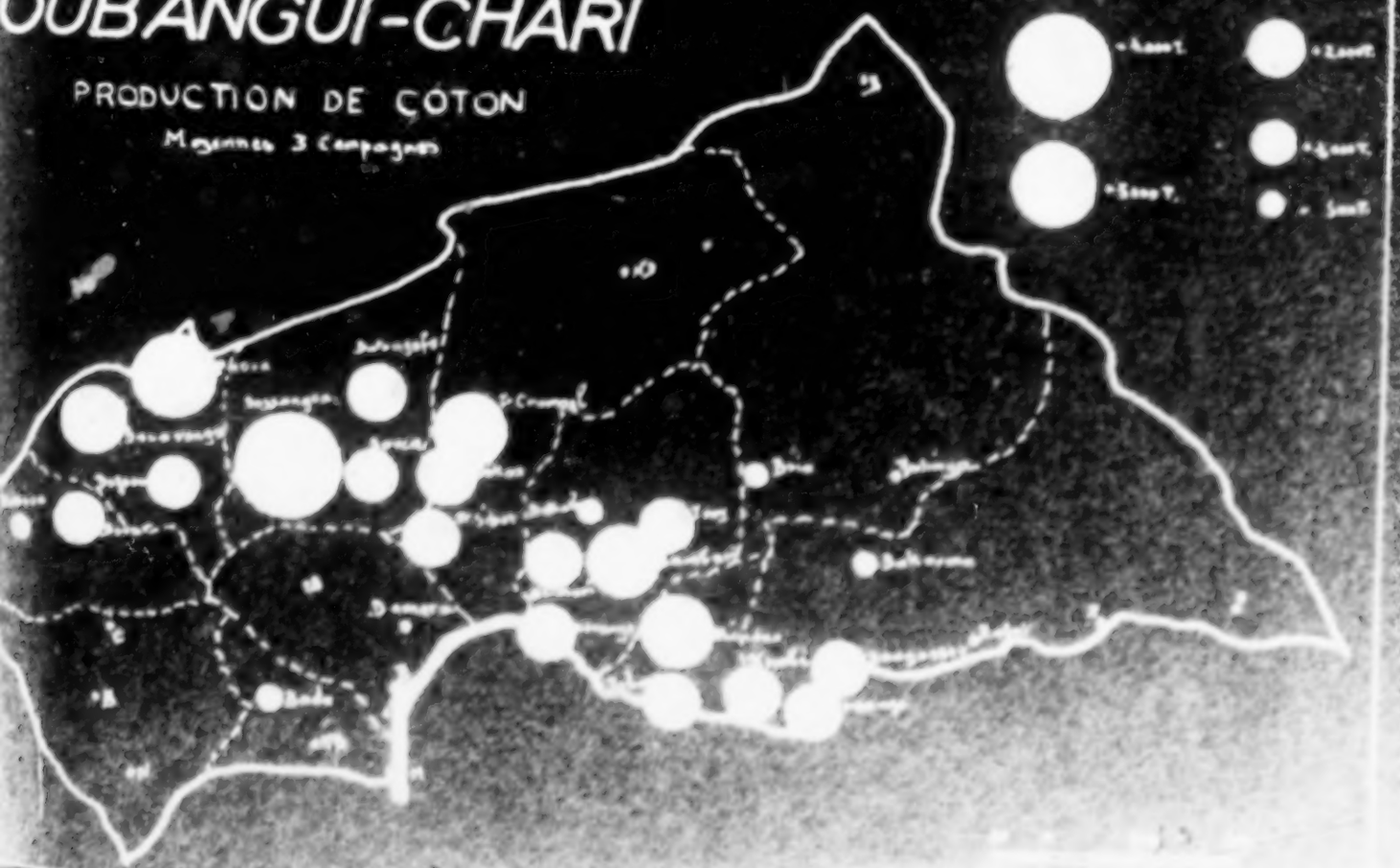

PROJET DE PROGRAMME
TROISIEME PLAN QUADRIENNAL

TOME II

E R R A T U M

Un certain nombre d'erreurs de frappe, de rédaction ou de présentation ont été commises. Le lecteur en trouvera ci-dessous la liste -

Page	Alinéa	Ligne	Lire.....	au lieu de .....
1	titre		TERRITORIALE	TERRITORIAL
2	2	1	..... était la suivante:	... étant la suivante:
2bis	5	9	...les a financées...	...les a financés...
3	6	4	...son action...	...sur action...
5bis	1	1 et 2	Afin de donner une vue complète de la question, les dotations du Premier Quadriennal seront rappelées à	
6bis	4		-2ème Plan-1002-7-3/D(... 2002-7-3/D)...	2002-7-3/D (... 2002-7-3/D) ...
8bis	2	2	...les suivantes...	...les suivants...
	3	3	...leur était	...leur étant...
9	3	5	...1/1/53 au 1/1/58 -	...1/1/53 au 1/1/57 -
9bis	3	3	...les exportations...	...les exportation...
10	titre du tableau		-(en Milliers de F.)	(en Millions de F.)
"	tableau	17	Total Exportations	Total Exportation
11	1	1	Autrement dit , alors que	tout l'effort du...
12	1	1	On peut assez nettement distinguer 4 périodes	
13bis	titre du tableau		- SELECTIONNEES	SELECTIONNES
14	2	7	...procurait le vieux...	procurer le vieux...
"	tableau		Remplacer, dans les titres, "planteurs" par "hectares"	
"	"	1 -	403	453
14bis	4	3 et 4	...l'entière responsabilité	...l'entière ses possibilités
15	3	1	Précisons...	Précisions...
	"	2	..,bénéficiant de tous...	...bénéficient de tous
	4	5	... à peu près...	... à un près...
	8	3	...sur certains points...	...sur un certain point...
15bis	4	2	...sous son égide...	...sous un égide...
19	6	2	...chute des cours...	...chute des cou...
20	tableau	7	ajouter 2002-6-1 dans la ligne Niakari	
28	7	1	(3,8 Millions)(1)	(4 Millions)

Ajouter, en bas de page, le report suivant :
" (1) Soit 4 Millions, 200.000F. ayant été bloqués à Brazzaville" .

29	6	3	(7 Millions)	(7,5 Millions)
"	8	2	... à 17.800.000 F. ...	... à 18.500.000F. ...
32	tableau	1	... 1950 - 3.600 T.	... 1950 - 1.840 T.
"	"		moyenne : 3.110 T/an	moyenne : 2.420 T/an
"	dernier	1	... 34 % ...	... 72 % ...
35	4	2	- 23,3 "	- 23,5 "
		4	Total 37.300.000	Total 37.500.000
51	1	2	Déplacements 180.000	Déplacements 770.000
61	titre du tableau (effacé)		Répartition annuelle des Crédits	
73	2	5	raccourcissement...	raccourcissement...
74	3	1	... était prise ...	... étant prise ...
76	tableau		PLANTEURS de CAFE	PLANTEURS de C E
92	4	3	...médiane des bandes...	...médiane des bandes...
95	3	3	... possibilité ...	... possibilités ...
"	5	1	- fait par deux...	- fait par deux ...
100	4	3	,estimant son entretien...	,estimant son entretien
117	4	1	... donc pas résolu ...	... n'avait donc pas résolu ...
123	8	4	8.425.395 F., auxquels il faut ajouter 1.800.000 F. de 1002-7-3/A, soit au total 10.225.395 F.	
135	6	4	; 12.000 ha. .	; 12.000 F.
139	6	6	...Ingénieur coordonne...	...Ingénieur coordonna...
170	2	9	...noyaux autour desquels...	...noyaux auxquels...
173	2	1	...de préoccupations...	... préoccupation...
179	tableau	3	Abba	Abbo
187	1	3	...en moyenne 2 hectares...	...en moyenne de 2 hectares ...
191	1	6	. Tout était prêt ...	. Tout était prêt ...
192	1	1	Ce que l'on cherche à obtenir, c'est la création de plantations groupées, sur des terrains de qualité convenable,	
194	2	6	Dourgo	Dourgo
198	1	4	- 18.197.252 "	- 19.557.252 "
203	7	6	. imputable ...	. importable ...
"	"	7	... sera inférieure...	... sera inférieur...
204	7	1	... produits d'importation...	...produits d'implantation...
205	1	3	... achetée ...	... acheté ...
208	1	2	, on peut éliminer ...	, on peut éliminuer...
"	6	1	...sèches sera donc ...	...sèches sera donc...
"	8	1	,et comme pour Nola,...	,et comme Nola, ...
209	5	1	Les 350 Tonnes ...	Les 350 Tonnes ...
210	1	2 et 3	rayer "qui viendront ... budgets locaux	
222	4	9	... pourridiés qui font...	...pourridiés que font...
224	4	3	12.127.751	11.127.751
"	"	6	75.152.232	72.352.232
		7	rayer 74.152.232	

Dans les 25 premiers exemplaires brochés, le 2è tableau placé entre les pages 231 et 232 est à l'envers, recto à la place du verso.

234	4	1	,soit 3000 H/J.	,soit 3000 H/H.
239	dernier	5	2.756	1.756
240	1	3	: c'est son rôle ...	: c'est sur rôle ...
241	1	3	... cotonnière: 39 à ...	...cotonnier. 3 à...
242	dernier	3	Agent de Société ...	Agents de Société...
244	10	1	Personnel supplémentaire	Personnel supplémentaires
248	tableau		Entre la ligne "Aides de Culture" et la ligne "Total", insérer la ligne suivante :	

OUBANGUI-CHARI

MINISTERE DES FINANCES

5bis			ECOLE DE GRIMARI 2ème Plan 1002-3-1	ECOLE DE GRIMARI 1è Plan 1002-3-1	
7			Récapitulation générale Paysannats-167.524.234 Génie Rural	Paysannats-167.504.234 Général Rural	
7bis	1	2	poursuite ou l'extension	poursuite en l'extension	
10bis	1	2	est très nettement en hausse		
18	3	5	Paysannat mécanisé	Paysannat nécessaire	
20	4		2002-4-5 (1002-4-5)2002-4-5	2002-4-5	2002-4-5
"	5		(1002-8-3/A et B)2002-8-3/A et B	2002-8-3/A	
"	6	1	2002-6 (1002-7-3)2002-7-3	2002-6	1002-7-3
"	6	6	2002-7-3/B	1002-7-3/B	
"	8		(1002-8-3/C)2002-8-3/C	2002-8-3/C	
"	10		(1002-10-3)2002-10-3	2002-10-3	
21	6	6 et 7	Baya - 14.250.000 M'Bimou 6.050.000	Baya 6.050.000 M'Bimou 14.250.000	
124	4	1	Obo 37,5 ha.d'Excelsa	Obo 37,5 ha. de Robusta	
32	3	1	X0.225.395	X.225.395	
97	7	1	820.058	820.858	

ASSEMBLEE TERRITORIALE
DE
L'OUBANGUI-CHARI

VISA : C.F.
(é) MICHELETTI

PROJET DE DELIBERATION

modifiant la délibération Nº I37/58 du I3 Janvier I958 portant approbation du Projet de Programme du 3ème Plan Quadriennal du FIDES pour la Section Territoriale de l'Oubangui-Chari.

L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE L'OUBANGUI-CHARI

VU le décret du I5 Janvier I9I0 portant création du Gouvernement Général de l'A.E.F. et les textes modificatifs subséquents ;
VU le décret du 30 Décembre I9I2 sur le régime financier des T.O.M.
VU le décret du 5 Octobre I946 relatif aux Assemblées Représentatives dans les Territoires d'Outre-Mer ;
VU le décret Nº 57-460 du 5 Avril I957 fixant les attributions des Chefs de Territoire, des Conseils de Gouvernement et des Assemblées territoriales dans les Territoires de l'A.O.F. et de l'A.E.F., notamment en son article 40 ;
VU la loi du 30 Avril I946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution des Plans d'équipement et de développement économique et social des Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer ;
VU le décret du 24 Octobre I946 déterminant les conditions dans lesquelles la Caisse centrale de la France d'Outre-Mer effectue les opérations autorisées par la loi du 30 Avril I946 et le décret du 30 Septembre I950 qui l'a modifié ;
VU le décret du 3 Juin I949 relatif au mode d'établissement et à la procédure d'exécution des programmes tendant à la réalisation des plans d'équipement et de développement prévus par la loi du 30 avril I946 susvisés ;
VU le décret du Iº décembre I955 instituant les Sections Territoriales du F.I.D.E.S. ainsi que la circulaire ministérielle 9817/AE/PLAN du 26 Décembre I955 par application dudit décret.
VU la délibération Nº I37/58 du I3 janvier I958 portant approbation du Projet de Programme du Troisième Plan Quadriennal du F.I.D.E.S. pour la Section Territoriale de l'Oubangui-Chari ;

délibérant en sa séance du

a adopté les dispositions dont la teneur suit :

ARTICLE Ier.- Le montant des crédits demandés en autorisation de programme pour le Troisième Plan Quadriennal du F.I.D.E.S. de la Section Territoriale de l'Oubangui-Chari s'élève à : CINQ MILLIARDS CINQ CENT QUARANTE QUATRE MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE ET UN MILLE FRANCS CFA (5.544.46I.000 Fr CFA).

.../...

ARTICLE 2.- Ce montant est réparti selon le programme suivant :

DEPENSES GENERALES

Chap. 200I - Dépenses Générales		
Rubr. 200I - A Dépenses Générales	I2.000.000	
200I - B Etudes et Recherches Générales	23.360.000	
200I - C Education des Masses :		
1 - Alphabétisation	I2.000.000	
2 - Education Sanitaire	2I.500.000	
3 - Education Agricole	8.800.000	
4 - Diffusion de méthodes de construction d'habitat rural	5.300.000	
TOTAL DES DEPENSES GENERALES		82.960.000

SECTEUR ECONOMIE RURALE

Chap. 2002 - Agriculture		
Rubr. 2002-1 Etudes et Recherches	20.000.000	
2002-2 Boukoko (Provisionnel)	245.000.000	
2002-3 Essais culturaux	8.000.000	
2002-4 Défense des Cultures	I2.000.000	
2002-5 Centres de Modernisation rurale (5 centres)	I85.400.000	
2002-6 Paysannats :		
6-1 Niakari	II.800.000	
6-2 Gaigné	I8.800.000	
6-3 Zandé	I6.500.000	
6-4 Ouaka	I43.000.000	
6 -5 Bouar-Baboua	I5.000.000	
6-6 Baya	6.050.000	
6-7 M'Bimou	I4.250.000	
2002-7 Développement du café (11 Rég.)	62.000.000	
2002-8 Encadrement agricole	550.000.000	
2002-9 Cadastrage en zone agricole	75.000.000	
2002-I0 Génie rural et Aménagements ruraux :		
I0-A Génie Rural	80.000.000	
I0-B Aménagements ruraux	20.000.000	
I0-C Pistes	I0.000.000	
I0-D Recensement des chômeurs de BANGUI	45.000.000	
A reporter	I.537.800.000	82.960.000

.../...

Reports	I.537.800.000	82.960.000
Chap. 2004 - Forêts		
Rubr. 2004-1-1-D Prospection et délimitation réserves	I0.000.000	
2004-1-5-R Reboisement	35.650.000	
Chap. 2005 - Elevage		
Rubr. 2005-1 Diffusion de l'élevage en milieu africain	I32.000.000	
2005-2 Commercialisation du bétail	28.000.000	
2005-3 Amélioration du milieu	I0.000.000	
Chpa. 2006 - Pisciculture	44.7I5.000	
TOTAL DU SECTEUR ECONOMIE RURALE		I.798.I65.000
SECTEUR INFRASTRUCTURE		
Chap. 20I0 - Bangui-Tchad	400.000.000	
Chap. 20II - Routes et Ponts		
Rubr. 20II-1 Routes interterritoriales	379.600.000	
20II-2 Routes territoriales princip.	257.000.000	
20II-3 Routes secondaires et pistes	578.000.000	
20II-4 Achat matériel pour les unités d'entretien mécanique	78.000.000	
20II-5 Renforcement des garages annexes	43.280.000	
20II-6 Bâtiment des T.P.	5.000.000	
Chap. 20I5 - Infrastructure Aéronautique		
Rubr. 20I5-1 Etudes	6.000.000	
20I5-2 Aérodromes	92.900.000	
20I5-3 Equipement des Aérodromes	I0.750.000	
Chap. 20I6- Transmissions	38.000.000	
TOTAL DU SECTEUR INFRASTRUCTURE		I.888.530.000
SECTEUR EQUIPEMENTS SOCIAUX		
Chap. 20I9 - Santé Publique		
Rubr. 20I9-1 Achèvement des formations sanitaires anciennes	I5.I00.000	
20I9-2 Formations sanitaires nouvelles	I59.400.000	
A reporter ..	I74.500.000	3.769.655.000

	Reports :	I74.500.000	3.769.655.000
Rubr. 20I9-2-1	Education sanitaire de la population	28.000.000	
20I9-2-2	Hôpital de Bangui	97.000 000	
20I9-2-3	Equipement hospitalier	84.000.000	
20I9-	Grandes endémies (équipement des secteurs)	54.000.000	
20I9-4	Fonctionnement du service des grandes endémies	308.000.000	
20I9-5	Assistance médicale foraine	20.000.000	
Chap. 2020 - Enseignement			
Rubr. 2020-1	Enseignement primaire	275.000.000	
2020-2	Collège de Filles et garçons	I56.000.000	
2020-3	Enseignement technique	I8.000.000	
2020-4	C.F.P.R.	I0.I06.000	
Chap. 202I - Travaux Urbains			
Rubr. 202I-1	Adduction d'eau	80.000.000	
202I-2-3	Port de Bangui	38.500.000	
202I-4	Electrification	5.000.000	
Chap. 2022 -			
Rubr. 2022-1	Assainissement BANGUI et lotissement	400.000.000	
2022-2	Sports et cercles culturels	26.700.000	
TOTAL DU SECTEUR EQUIPEMENTS SOCIAUX			I.774.806.000
TOTAL DES TROIS SECTEUR ET DES DEPENSES GENERALES :			5.544.46I.000

ARTICLE 3.- La délibération N° I37/58 du I3 Janvier I958 est annulée.

ARTICLE 4.- La présente délibération sera enregistrée, publiée au Journal Officiel de l'A.E.F. et communiquée partout où besoin sera.

BANGUI, le
Le Président

H. RIVIEREZ

SECTION TERRITORIALE

3ème Programme Quadriennal

Rubrique 2001

Opération : ETUDES ET DEPENSES GENERALES

Objectifs des réalisations projetées :

Cette rubrique comporte trois genres d'opérations.

A - Dépenses Générales :

Concerne les dépenses de gestion des crédits du Plan, le contrôle de l'utilisation de ces crédits et l'établissement des programmes.

B - Etudes et Recherches générales :

Etudes et enquêtes menées avec, pour objectifs, approfondir la connaissance du milieu rural, l'étude de l'organisation interne sociale et économique, en vue de déterminer les méthodes susceptibles d'améliorer la condition de tous les habitants du Territoire.

Les travaux prévus sont les suivants :

1º - Recensement de la population du Territoire

2º - Enquêtes statistiques et sociologiques.

C - Education des masses :

Le programme de cette sous-rubrique se diviserait ainsi :

- Alphabétisation :

Dans le but de permettre à un plus grand nombre d'habitants du Territoire de lire et de comprendre affiches et manuels rédigés très simplement.

- Education sanitaire :

Diffusion dans tout le pays de principes d'hygiène.

- Information rurale avec utilisation d'un camion-cinéma :

Des procédés modernes seront employés pour la propagande agricole, notamment avec diffusion de brochures et d'affiches à l'intention des paysans alphabétisés et aussi avec des films projetés périodiquement.

- Diffusion de méthodes de construction d'habitat rural :

Des procédés simples de construction en parpaings de terre seront enseignés pour améliorer l'habitat dans tous les villages afin de leur donner un aspect attrayant et d'améliorer la condition sociale des ruraux.

...

A - DEPENSES GENERALES

Objectifs de l'exercice I958-I959.

La Délégation du Plan est l'un des Services les moins bien équipés : personnel insuffisant, locaux exigus, mobilier de classement inexistant. Il ne possède aucune documentation, pas de moyens de contrôle ; il est donc juste, pour lui permett re d'assurer avec des moyens d'action plus importants, un véritable contrôle du déroulement des programmes du F.I.D.E.S. Etant dans l'impossibilité d'obtenir des crédits supplémentaires sur le Budget Local, la Délégation est contrainte de les demander au F.I.D.E.S.

D'autre part, le développement de l'activité des recherches a entraîné l'obligation de créer à cette Délégation une Section d'Etudes qui sera dotée d'un minimum de moyens.

Coût des travaux de détail :

- Achat d'un véhicule pour effectuer des tournées dans le Territoire		I.000.000
- Fonctionnement de ce véhicule pendant 4 ans		800.000
- Service de documentation - archives		500.000
- Entretien de la machine électro-comptable	pendant 4 ans	I.000.000
- Mobilier de service		300.000
- Organisation d'une Section d'Etudes :		
. I fonctionnaire européen	pendant 4 ans	5.400.000
. 4 agents africains dont I secrétaire sténo-dactylographe	pendant 4 ans	3.000.000
	Total :	I2.000.000

Incidence budgétaire :

Le personnel de contrôle et de gestion des crédits F.I.D.E.S. disparaîtrait avec celui-ci.

Rentabilité : Pour être efficace, le contrôle du Plan doit être exécuté sur place : vérification des demandes, examen de gestion des crédits, mise au point des programmes et modifications à apporter éventuellement en cours d'exécution, autant d'opérations devant obtenir une meilleure efficacité et permettre des économies non négligeables.

.../..

B - ETUDES ET RECHERCHES GENERALES

Les plans de développement agricole requièrent les services du Démographe, du Sociologue, de l'Economiste dans la phase préparatoire et aussi dans la phase d'éxécution. Les documents rassemblés par ces spécialistes permettront de mieux suivre l'action entreprise et au besoin de la réorienter.

Le programme d'études et de recherches appliqué aux problèmes humains aura une portée pratique indiscutable. Les documents, les rapports doivent contribuer à la mise en place d'opérations comme la mécanisation du coton ou le recasement des sans emploi dans la ville de BANGUI. Il s'agit également de mettre à la disposition des Chefs d'unité administrative, des responsables de l'encadrement technique, une documentation de base sur des populations qui, au point de vue sociologique et démographique, nous sont mal connues.

Objectifs des réalisations projetées :

Iº - Principe :

Le cadre général de ces enquêtes respectera une division du Territoire en trois grandes strates qui ont été déterminées pour la réalisation de l'enquête agricole F.A.O. de I960 et le recensement mondial de la population prévu pour la même date. Les strates sont déterminées en fonction :

Iº - des cultures industrielles et vivrières de base (écologie et économie)

2º - du groupement tribal dominant

Elles constituent en gros des zones économiquement et humainement homogènes.

Dans chacune de ces strates, deux catégories d'opérations seront menées :

a) - approche sociologique du milieu rural et connaissance des problèmes humains,

b) - approche statistique des mêmes problèmes.

.../...

Autrement dit, dans une zone donnée, des groupements restreints seront déterminés et feront l'objet de monographies complètes qui, cependant, ne constitueront que des échantillons sociologiques. Il conviendra donc, dans la strate étudiée, d'étayer ces monographies par des enquêtes statistiques réalisées selon la méthode des sondages.

L'économie générale de l'OUBANGUI étant à base d'agriculture, l'essentiel de l'effort de recherche ne doivent pas pour autant être négligés, mais leur étude s'inscrira dans certaines opérations particulières telles que le Recasement des chômeurs autour de BANGUI.

II² - Les Strates agricoles :

Conformément aux recommandations du Comité pour le Recensement agricole de 1960, le Territoire sera divisé en trois grandes strates :

1²- Strate coton - café (Robusta et Excelsa). Elle correspond en gros aux Régions suivantes :

OUAKA
HAUTE KOTTO
BASSE KOTTO
M'BOMOU

2² - Strate café (cultures arbustives intégrales). Elle comprend les Régions suivantes :

OMBELLA M'POKO
OUHAM PENDE
Districts autonomes de M'DELL
et BIRAO

Chacune de ces strates sera divisée en sous-strates, compte tenu des cultures vivrières fondamentales, associées aux cultures industrielles (coton ou café). Ces sous-strates seront déterminées par le Service de [illegible] culture.

III² - Méthodes :

Dans chacune des zones ainsi déterminées, il s'agit donc de réaliser à la fois dans l'espace et dans le temps, un certain nombre d'opérations conjointes.

...

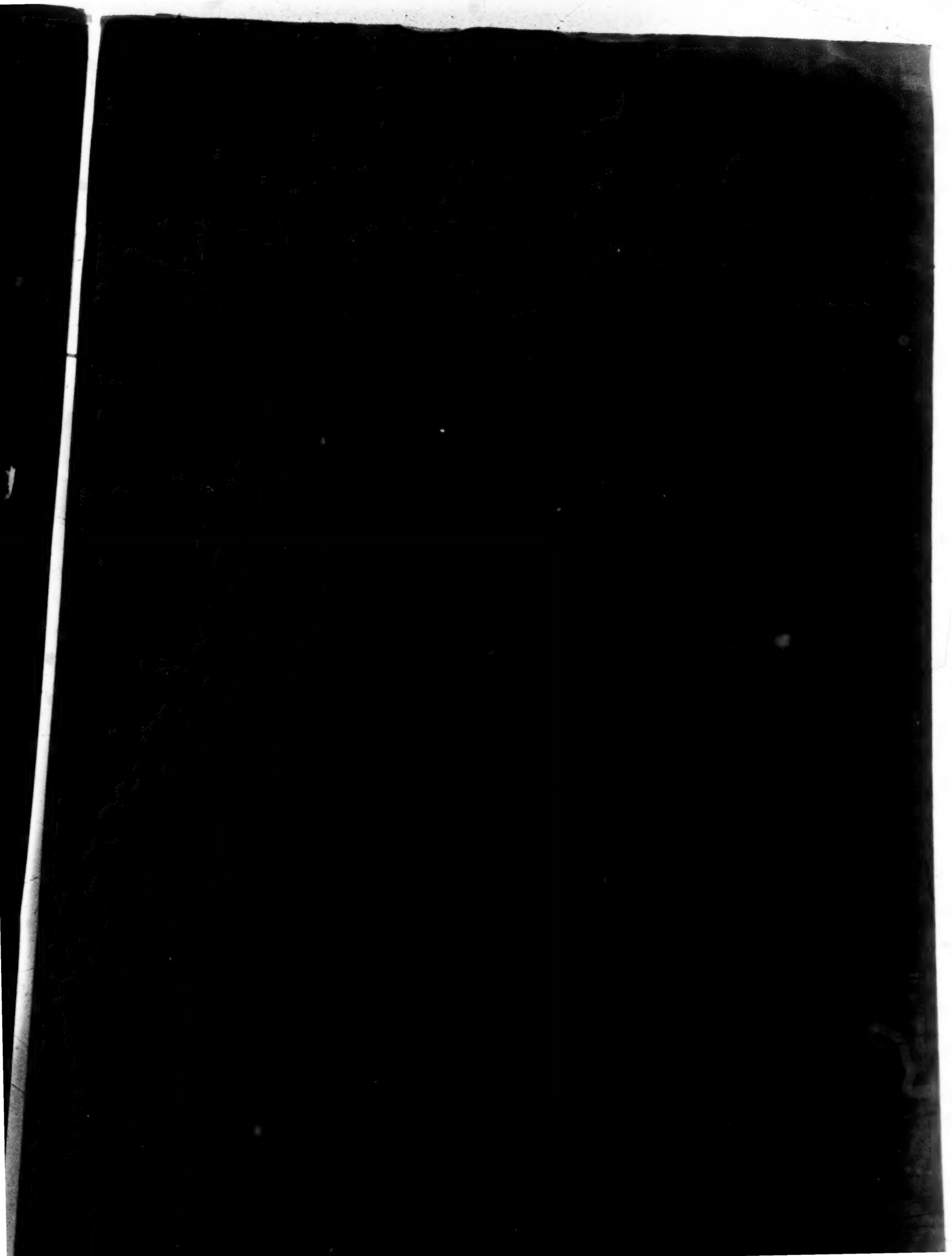

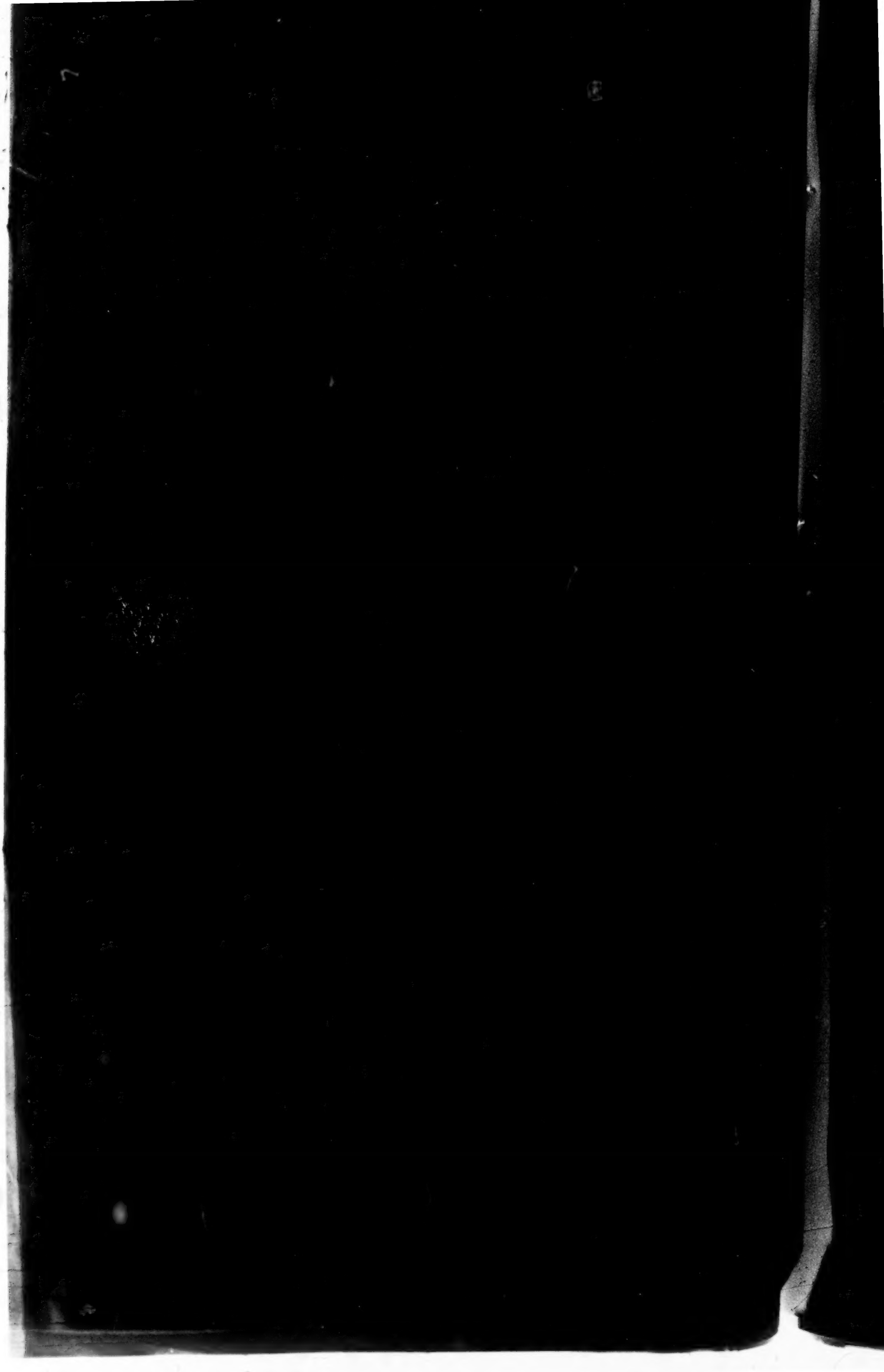

a) - Etude approfondie du milieu rural par l'établissement de monographies de groupements considérés comme typiques d'une zone donnée : monographies de villages ou de groupements plus étendus (tels que cantons ou communes rurales) choisis dans la zone d'enquête.

b) - Enquêtes statistiques par sondage couvrant toute la strate, ou plusieurs sous-strates caractéristiques.

c) - Ces deux catégories d'enquêtes seront elles-mêmes appuyées par une modernisation des méthodes de Recensement administratif. On se reportera à ce sujet à la note annexe concernant l'amélioration de la technique du recensement.

1º/ - Tranche 1958-1959

Etude de la 1ère Strate
Population totale : 460.399 habitants

2º/ - Tranche 1959-1960

Etude de la 2ème strate
Population totale 358.741 habitants

3º/ - Tranche 1960-1961 :

Etude de la 3ème Strate
Population totale : 274.574 habitants

Total : 1.093.714 habitants

Les travaux de Recherche sur le terrain dureront six mois, les six autres mois seront consacrés à l'exploitation des données recueillies et à la rédaction des rapports.

IVº - Orientation pratique des Travaux de Recherche

Ces travaux sont destinés en premier lieu à mettre à la disposition des responsables de l'exécution du plan une documentation sérieuse et solide sur les problèmes humains, compte tenu de ce fait que l'inertie des masses rurales africaines doit être considérée comme le frein essentiel à l'expansion économique. Ils serviront également à la mise au point de nouvelles méthodes de travail administratif et en particulier le Recensement et le contrôle de la population.

.../.

Les enquêtes sociologiques se feront d'ailleurs sur cette base du recensement modernisé d'un secteur de population donné. donné.

Les travaux de recherche auront par ailleurs des objectifs plus précis. Couvrant l'ensemble des problèmes humains et économiques qui se posent dans une zone donnée, leur résultats serviront à la mise en place d'opérations telles que la mécanisation du coton dans la zone centre-Oubangui, l'extension des caféiers dans la zone forestière, le recasement des sans travail à proximité des centres urbains.

Crédits demandés :

- Autorisation de Programme	23.360.000
- Crédits de Paiement	23.360.000

Coût des travaux de détail :

Iº - Amélioration de la technique de Recensement :

a) - Personnel :

Il est prévu la formation à BANGUI et à l'échelon des Régions d'agents recenseurs africains. Cette formation sera assurée par des Statisticiens et par le Bureau d'Etudes et de Recherches du Plan. Il est indispensable qu'un choix sévère soit fait car de la qualtié des renseignements recueillis, dépendra celle des enquêtes qui en utiliseront les résultats.

Il est prévu une rémunération de 5.000 Fr par mois, 30 agents recenseurs pendant 3 ans (exécution du programme par strate), soit :

30 agents x 5.000 x I2 x 3	5.400.000

b) - Déplacement et équipement :

90 bicyclettes à I0.000 Fr	900.000
90 équipements à 5.000 Fr	450.000
Essence pour contrôle par les Chefs de District	400.000
	I.750.000

.../..

c) - Fournitures

Impression de registres et de fiches individuelles sur la base de 5,50 par personne dans le Territoire soit : 7.000.000

Récapitulation :

- Personnel	5.400.000
- Déplacement et équipement	I.750.000
- Fournitures	7.000.000
	I4.I50.000

IIº - Enquêtes socio-économiques (Sociologie et Statistiques)

a) - Enquêtes sociologiques :
(Solde spécialiste européen non comprise)

Sur une période de 4 ans :

- Personnel auxiliaire africain (informateurs)	I.000.000
- Déplacements et véhicules	800.000
- Frais d'enquêtes	200.000
	2.000.000

b) - Enquêtes statistiques :

L'emploi de statisticiens supplémentaires en Oubangui sera indispensable. Etant donné les difficultés de recrutement, la formule mission temporaire sera retenue.

1 - Personnel :
Soldes, voyages, frais de mission de 4 statisticiens pendant 6 mois :

• solde, 24 mois à I00.000	2.400.000
• voyage	800.000
• Frais de mission (30.000 Fr par mois)	720.000
A reporter	3.920.000

.../...

Report :	3.920.000
2 - Fonctionnement des missions : Personnel et secrétariat	
a) 8 secrétaires pendant 6 mois soit : 48 x 5.000	240.000
b) 20 enquêteurs à 5.000 Fr par mois pendant 6 mois	600.000
c) - Fourniture imprimés	200.000
d) - Essence et réparations véhicules	400.000
	5.360.000

IIIº - Dépenses concernant les travaux de coordination de ces diverses enquêtes :

Les spécialistes chargés de ces travaux viendront de l'extérieur ; il conviendra donc de leur fournir des véhicules. Une aide sera demandée à cet effet au Territoire qui pourra prêter un ou deux véhicules de son parc administratif. Toutefois, il convient de prévoir l'achat pour les Chefs de mission de deux véhicules.

a) - I 2 CV Citroën	350.000
b) - I camion léger (U 23 ou Hotchkiss)	600.000
	950.000

Les crédits afférents au fonctionnement de ces véhicules sont prévus dans les frais de fonctionnement de chaque catégorie d'enquêtes.

Enfin, au titre des dépenses de coordination, il convient de prévoir les frais de dépouillement mécanographique des enquêtes statistiques et la publication des résultats.

- dépouillement mécanographique	500.000
- publication des résultats (impression sur place)	400.000
	900.000

Récapitulation :

- véhicules	950.000
-Dépouillement	900.000
	I.850.000

.../...

RECAPITULATION DES DEPENSES

1°/ - Amélioration des techniques de recensement	14.150.000
2°/ - Enquêtes socio-économiques :	
sociologie	2.000.000
statistique	5.360.000
3°/ - Dépenses communes de coordination :	
véhicules	
dépouillement et publication :	1.800.000
	23.360.000

Total : 23.360.000 francs

N O T E A N N E X E

concernant l'amélioration de la technique de Recensement

Le programme de recherches socio-économiques, tant sur le plan des enquêtes de structure que sur celui des enquêtes chiffrées (Statistiques), exige que soit renouvelée complètement notre connaissance de base de la population. A cette fin, la mise au point d'une méthode moderne de recensement apparaît indispensable. Tels qu'ils sont actuellement pratiqués en Oubangui, les recensements sont inutilisables pour le chercheur, pour l'Officier d'Etat Civil, et difficilement maniables pour le Chef d'unité administrative. A tel point que certains Chefs de District ont dû, quand ils ont voulu avoir une connaissance plus sérieuse de leurs administrés, mettre au point une nouvelle technique (recensement sur fiches individuelles utilisées à NOLA - BOCARANGA et GRIMARI).

La modernisation de la technique de recensement apparaît donc indispensable :

1º - un nouveau type de registre de village a feuilles volantes, chaque feuille étant consacrée à l'immatriculation d'une cellule sociale de base (famille étendue) doit être mise au point.

2º - La fiche familiale sera appuyée par une fiche individuelle qui pourra être utilisée pour la connaissance démographique du Territoire. Elle comportera le maximum de précisions sur l'état civil, l'âge, les coordonnées sociales de l'individu.

La mise au point des registres de village, à base de fiches individuelles et familiales, permettra rapidement la généralisation de l'Etat Civil au niveau du District. La complexité des renseignements nécessaires par individu exige que les recensements soient faits par des agents qui seront mis à la disposition des Chefs de Districts et qui, sous leur contrôle, réaliseront le recensement. La formation de ces agents recenseurs suivra une progression géométrique au fur et à mesure de l'extension de cette nouvelle méthode à une zone de plus en plus vaste.

Pour permettre l'extension sur des bases saines des enquêtes socio-économiques (pour lesquelles l'envoi de Statisticiens supplémentaires sera nécessaire), il serait bon que le recensement sous sa forme modernisée débutât par la zone cotonnière centrale où l'extension du caféier Excelsa est prévue (voir programme de recherches Sociologiques et Statistiques). Dès que le

...

recensement sera réalisé dans cette zone, et compte tenu de la formation des agents recenseurs, il sera immédiatement lancé dans la zone "café" et ensuite dans le reste du Territoire.

Etant donné qu'il s'agit d'une véritable révolution dans la connaissance de la population du Territoire, il convient de procéder par étapes et l'ordre d'urgence doit tenir compte des nécessités du programme de développement économique.

Le rythme de recensement sera fonction du rythme de formation des agents, de la rapidité avec laquelle le dispositif sera mis en place dans les Districts. Au grand maximum, le Territoire devrait être couvert en deux ans. Le rythme de recensement devra être également en fonction de celui de la mise en place des Communes rurales dont il pourrait constituer une des bases essentielles. Les textes les instituant sont en préparation au Ministère des Affaires Administratives et Economiques.

x

x x

C - EDUCATION DES MASSES

Le programme de l'éducation des masses apparaît de plus en plus important au fur et à mesure [illegible] opérations du FIDES s'accroissent dans le Territoire. On constate un [illegible] dans tout le Territoire le manque de cadres aux plus bas échelons ; on se heurte dans bien des cas à l'analphabétisme et au manque d'information en matière agricole. Il s'agit donc bien d'une action éducative qui doit être entreprise dans le but même de sauvegarder et de conserver les réalisations effectuées au cours des deux premiers Plans Quadriennaux, ainsi que celles qui seront faites sur le troisième Plan.

Cette action éducative s'exercera dans les [illegible] domaines suivants :

- alphabétisation
- éducation sanitaire
- éducation agricole
- diffusion des méthodes de construction d'habitat rural.

.../...

Ia - ALPHABETISATION

Objectifs des réalisations projetées :

Dans sa première phase, la campagne d'alphabétisation doit toucher l'ensemble de la population. Elle sera réalisée par l'utilisation de moniteurs formés au niveau du C.E.P. dont le nombre sera fixé à un pour mille habitants.

Toutefois, au cours de la campagne, les moniteurs devront s'efforcer de découvrir des éléments jeunes, susceptibles d'être sélectionnés par un examen plus poussé, qui n'ont pas pu connaître l'enseignement et seront immédiatement dirigés vers celui-ci.

Pour les années ultérieures, l'action enseignante sera simplement poursuivie et étendue pour faciliter les objectifs de l'éducation sanitaire et de la diffusion des méthodes agricoles.

Financement du programme d'alphabétisation :

Les fonds nécessaires à la première campagne qui durera environ huit mois seront ainsi répartis :

- Paiement d'indemnités d'alphabétisation :
  - 1.000 volontaires à 1.000 Fr par mois soit pour huit mois — 8.000.000
  - Achat de matériel : tableaux noirs, craies — 1.000.000
  - Entretien — 3.000.000

12.000.000

Incidence budgétaire :

Il ne semble pas que cette campagne puisse entraîner d'incidence budgétaire en dehors de quelques tournées de contrôle des Chefs de District et éventuellement du Chef du Secteur Scolaire. Ces déplacements devront être effectués au titre des moyens permanents prévus pour le transport, sur le Budget Local.

Rentabilité : Cette opération peut et doit avoir une très grande importance pour l'entretien et la conservation des réalisations du FIDES, tant dans le domaine de la production que dans le secteur de l'équipement social. Il est en effet indéniable que, lorsque les villageois comprendront l'utilité de l'hygiène, apprécieront les bienfaits de la lutte préventive contre les endémies, connaîtront des méthodes culturales supérieures aux leurs, leur rendement en sera largement amélioré.

...

2º - EDUCATION SANITAIRE

Objectifs des opérations projetées :

L'éducation sanitaire des populations est à faire ; il est évident que si l'on arrive à inculquer à nos populations les principes usuels d'hygiène, cela sera certainement rentable ; on pourra voir disparaître, tout au moins en partie, certains parasitismes, si des précautions élémentaires sont observées.

De même le taux de la mortalité infantile pourra être notablement abaissé si des assistantes de puériculture réussissent à persuader les femmes africaines de la nécessité de certains soins.

Le programme comporte donc : formation de moniteurs et monitrices d'hygiène sanitaire et de puériculture et diffusion de brochures éducatives.

a) - Formation et encadrement du personnel :

Ce personnel dont la formation devrait s'étaler sur plusieurs années, sera du moins au début, éduqué plus rapidement ; par la suite, il acquerrera par des stages de réimprégnation dans les hôpitaux, les maternités, les services de pédiatrie et d'hygiène, les notions qu'une formation rapide ne lui aurait permis d'assimiler que de façon imparfaite.

C'est en raison de l'urgence de ce problème, qui jusqu'à maintenant a été un peu négligé, que la formation de cette catégorie de personnel doit être rapidement réalisée.

Ce personnel pourrait être à la fois moniteur d'hygiène et de puériculture, les deux disciplines étant profondément imbriquées. Il serait recruté parmi les jeunes gens garçons et filles titulaires du certificat d'études primaires et de ce fait possédant une instruction de base susceptible de leur permettre de lire, de commenter et d'expliquer les principes qu'ils auront la mission d'inculquer aux populations.

Cette instruction de base leur donnera un ascendant certain et contribuera à faciliter leur travail.

La formation de ces jeunes gens, dont l'âge devrait être d'au moins vingt ans, serait assurée à l'Hôpital Territorial de BANGUI par les médecins de l'hôpital, par le Médecin-Chef du Bureau d'Hygiène urbaine et par les sages-femmes et infirmiers ou agents techniques en service à BANGUI.

.../...

Ces instructeurs, désignés par le Ministère de la Santé Publique en raison de leur compétence particulière, formeraient en un an les moniteurs et monitrices d'hygiène et de puériculture.

Au cours de leur année de formation à BANGUI, ce personnel effectuerait des stages pratiques dans les services spécialisés de pédiatrie, de puériculture et de maladies contagieuses. Dès la fin de leur année d'études théoriques et pratiques, les moniteurs et monitrices seraient répartis dans le Territoire.

Cette répartition pourrait être de deux sortes. Pour les moniteurs hommes, ils seraient directement intégrés dans les équipes de prospection des divers secteurs d'hygiène mobile de leur localité. Pendant cette période, leur activité serait particulièrement dirigée vers la prophylaxie des maladies transmissibles, les vaccinations et le traitement des trypanosomiases, de la lèpre, du pian, des parasitoses intestinales. Ils pourraient déjà, sous l'autorité du Chef d'équipe et à l'occasion des rassemblements, faire dans les villages des démonstrations pratiques, des conférences simples, distribuer des brochures à quelques lettrés qui les aideraient à faire appliquer sur place les notions d'hygiène et de puériculture.

Pour les monitrices, il semble qu'il serait préférable dans un premier stade d'en faire des sortes d'infirmières visiteuses réparties dans certains centres médicaux - chefs-lieux de Région ou de District - dépourvus de sages-femmes mais disposant d'un médecin. Ces monitrices accompagneraient le Médecin ou l'Agent technique dans ses déplacements et, à cette occasion, auraient un rôle analogue à celui des moniteurs dont il a déjà été question.

Par la suite, ce personnel déjà connu des villageois et familiarisé avec le travail qui lui est demandé, agirait seul, se déplaçant de plus en plus des centres vers les villages isolés.

b) - <u>Education proprement dite des populations</u> :

L'éducation des populations confiée aux moniteurs et monitrices d'hygiène et de puériculture serait entreprise à l'aide de conférences, d'affiches, de brochures simples distribuées dans les villages et si possible par des films qui pourraient être demandés à l'O.M.S. ou au F.I.S.E. et prêtés par eux.

...

Ils auront pour tâche d'aider les habitants à la réalisation de travaux pratiques d'hygiène, forage de puits - installation de filtres naturels, de fosses d'aisance derrière chaque case, etc...

La recherche, dans chaque agglomération, si petite soit-elle des éléments mal nourris, parasités, insuffisamment vêtus, atteints de lèpre, de pian, de tuberculose ou de toute autre maladie contagieuse, demandera aux moniteurs et aux monitrices un travail particulièrement difficile. Il sera indispensable que dans chaque village ils se rendent compte de l'état des points d'eau, des latrines, qu'ils donnent des instructions pour que soient évitées au maximum les maladies d'origine hydrique. Il faudra parfois demander aux villageois de faire disparaître un gîte à larves constitué par un trou d'eau, un marigot trop près du village. Il sera nécessaire que les missions de ce personnel donnent lieu à des comptes rendus où les noms des malades, les éléments dangereux au point de vue de l'hygiène des villages, soient consignés.

Le Médecin, le Chef de Région, le Chef de District, les chefs de village aideront à faire observer les prescriptions de ces moniteurs et de ces monitrices.

Il sera également nécessaire de mettre à leur disposition des médicaments d'utilisation élémentaire, des vêtements d'enfants, des boîtes de lait qui aideront à la propagande.

Il faudra enfin pourvoir ce personnel qui se déplacera constamment en moyens de transport légers. Des bicyclettes ou des vélomoteurs pourvus de sacoches permettront sans trop de difficultés des déplacements rapides dans les villages les plus éloignés.

c) - Commandes et achat de brochures :

Au début de cette année, deux organismes de la Métropole "La Maternité heureuse", 95, Bd Saint Michel - PARIS Ve et la Librairie Marcel DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne - PARIS Ve, nous ont adressé des brochures.

Celles éditées par la "Maternité heureuse" sont beaucoup trop compliquées et ne répondent pas au but que nous recherchons. Elles traitent des sujets tels que la loi de 1920 sur l'avortement, le malthusianisme et le néomalthusianisme, qui n'intéressent pas notre plan. Par contre, la Librairie DIDIER, dans sa collection "Mieux vivre", nous a adressé quelques brochures illustrées simples, de compréhension facile et qui semblent convenir à notre but.

.../...

Ces brochures intitulées :

- Propreté et Santé
- Guerre aux moustiques
- Soins aux bébés

sont à la portée des adultes et des écoliers qui savent lire et
Leur prix de vente est de 60 Fr chacune soit I20 Fr métro.

Elles pourraient sans difficulté être traduite
dialecte sango.

Il semble que des publications analogues conce
les principaux problèmes sanitaires locaux puissent être demandé
à cette librairie. Elles traiteraient de façon simple et illustr
des sujets suivants :

- Hygiène de l'habitation, de l'alimentation ; protection contre le froid ; les vêtements
- Les eaux de boisson, le péril fécal;
- Les parasitoses intestinales (amibiase, bilh ziose, ankylostomiase, ascaridiose) ;
- Les tréponèmes et les maladies cutanées (gale, mycoses, ulcères phagédéniques)
- La tuberculose et les maladies vénériennes
- L'hygiène de la femme enceinte et de la nour
- les affections oculaires et la gastro-entéri des nourrissons.

Les trois publications déjà éditées seraient c
plétées par ces dernières, ce qui porterait à dix le nombre des
brochures diverses à distribuer.

Le Territoire est divisé en un certain nombre
centres et de districts dont chacun pourrait bénéficier d'une ci
quantaine de chacune de ces brochures. Cinq cents seraient néces
saires pour chaque centre ou district. Le nombre de ces derniers
étant de 38, il faudrait donc faire imprimer I9.000 publications

Le prix de revient de cette opération à 60 Fr
par brochure atteindrait I.I40.000 Fr. Même si ce prix était dépa
en raison des brochures nouvelles à éditer et des frais de trans
port, la somme de 5.000.000 prévue à cet effet permettrait encor
l'achat d'affiches, de moyens de transport des moniteurs et la

location de films dont il a déjà été question.

Coût des travaux de détail:

I.- Formation de moniteurs et monitrices

- Solde de 24 moniteurs et monitrices pendant 4 ans : I3.000 x 24 x I2 x 4	I4.976.000
- Frais de déplacement pendant quatre ans	I.000.000
- Achat de bicyclettes, de sacoches et de vélomoteurs pour quatre ans, avec pièces de rechange et frais d'entretien	I.000.000
	I6.976.000

Arrondi à I7.000.000

2.- Commande et achat de brochures :

- Commande de 500 brochures par district soit : 500 x 38 x 60	I.I40.000
- Achat de brochures nouvelles	I.000.000
- Frais de transport	I60.000
- Achat d'ouvrages, location de films	2.200.000
	4.500.000

Incidence budgétaire :

Au terme de quatre ans, les moniteurs et monitrices d'éducation sanitaire pourront être incorporés après examen dans les cadres soit comme infirmiers, soit comme auxiliaires. Il faudrait donc envisager en I962 une dépense budgétaire au moins égale à celle inscrite sur le Plan.

Rentabilité :

L'utilité profonde de l'éducation sanitaire de la population n'est plus discutable car elle permettra, par une plus grande hygiène, d'éviter dans une certaine mesure les dangers courants et les dangers plus graves des épidémies. Cette opération

.../...

permettra au même titre que l'assistance médicale foraine et la médecine de soins, à remettre dans le circuit économique des éléments sains et vigoureux.

3P - EDUCATION AGRICOLE

Objectif des opérations projetées :

Elle se fera par l'intermédiaire de brochures et affiches, mais aussi par l'utilisation du pouvoir de persuasion de l'image animée : ce sera là le rôle principal du camion-cinéma. Mais il est bien évident qu'il sera utilisé parallèlement dans la campagne d'éducation sanitaire.

En effet, l'importance du cinéma comme moyen d'éducation des masses n'est plus à démontrer. Des films éducatifs, de format I6 mm et sonorisés, seront réalisés sur place à peu de frais, principalement dans les domaines de la vulgarisation agricole et de l'éducation sanitaire. Pour la réalisation de ces films, des fonctionnaires du Service d'Agriculture et du Service de Santé pourront apporter leurs connaissances de cinéastes amateurs. Ce camion-cinéma sera équipé à BANGUI par les soins d'une carrosserie de la place sur un châssis Citroën T 55. Le réseau routier relativement dense du Territoire permettra l'établissement d'un programme de rotation avec des séances dans la plupart des villages. Les programmes, comprenant essentiellement les films réalisés sur place et parfaitement adaptés aux contingences locales, pourront être éventuellement complétés par des films empruntés aux services spécialisés de l'UNESCO et de la Direction de la Documentation du Ministère de la France d'Outre-Mer.

Crédits demandés pour quatre ans :

- Camion -cinéma équipé	2.400.000
- Personnel pendant quatre ans	4.000.000
- Fonctionnement pendant quatre ans	I.200.000
- Affiches et brochures	I.200.000
Coût total de l'opération :	8.800.000

Incidence budgétaire :

Même problème que pour les opérations précédentes. Ou cette méthode de propagande échoue, et son incidence sur le Budget Local est nulle, ou elle donne satisfaction et le fonctionnement de l'équipe sera prise un jour en charge par le Budget Local. Coût annuel : I,5 à 2 millions.

Rentabilité : Mêmes considérations que pour l'alphabétisation.

.../...

4º - DIFFUSION DE METHODES DE CONSTRUCTION D'HABITAT RURAL

Objectif de l'opération projetée :

L'amélioration de l'habitat est une question primordiale dans les programmes ayant pour objectif le mieux-être des populations. On ne peut envisager en effet l'évolution de la famille oubanguienne dans le cadre de son habitat traditionnel, qui est un des plus rudimentaires de l'Afrique. Le désir commence à s'affirmer en brousse d'habitations plus convenables et plus confortables.

Une solution apportée dans ce domaine est susceptible de concilier les tendances traditionnelles d'un habitat orientées souvent en fonction des conditions climatiques et l'attrait représenté par la maison européenne. Il faut que les formules adoptées tiennent compte des besoins sociaux réels du milieu rural.

Le programme projeté comporte une aide efficace à tous les villageois désireux d'augmenter leur bien-être sans pour cela être astreints à des dépenses hors de proportion avec un niveau de vie très peu élevé.

Les techniques d'utilisation des matériaux locaux mises au point, des plans-types élaborés en fonction des conditions de vie de chaque région naturelle, la reconstruction de villages entiers pourra être réalisée.

Méthode :

L'emploi d'un outillage coûteux et compliqué n'est pas souhaitable. Le maniement de cet outillage exigerait en effet un minimum de connaissances techniques que l'on ne peut réclamer d'une population rurale peu évoluée.

La méthode de la tache d'huile sera pratiquée par les Sociétés Mutuelles de Développement Rural auxquelles sera confiée la réalisation de cette opération dans les Districts.

Les secteurs choisis pour le démarrage d'un effort, qui devra rapidement se généraliser, sont ceux précisément où portent les efforts les plus grands dans le domaine de l'amélioration rurale. Seront également choisis en premier lieu les villages que la réforme administrative en cours érigera en Chefs-lieux des collectivités rurales et qui seront appelés, de ce fait, à devenir

.../..

des villages-pilotes aux yeux de la masse.

Ces plans-types seront établis suivant les impératifs climatiques et notamment la température, l'humidité, l'insolation et les précipitations comme suivant les impératifs humains, plus précisément certaines coutumes dont on ne peut faire table rase.

La confection en série de moules en bois de dimensions étudiées et leur diffusion dans les villages en cours de construction seront suffisantes dans un grand nombre de cas. Quelques presses à main et quelques malaxeurs, destinés à l'obtention d'une argile plus homogène et régulièrement humidifiée, seront confiés aux villageois les plus importants. La substitution de parpaings au clayonnage traditionnel s'effectue déjà dans un certain nombre de villages du Territoire. Les autorités locales encouragent cette transformation qui, entre autres conséquences, met un frein aux déboisements inconsidérés que provoque la reconstruction des cases traditionnelles. Certaines habitations pourront être conçues avec soubassement de latérite.

Les S.M.D.R. de chaque circonscription administrative assureront la surveillance des centres en cours de reconstruction et mettront du matériel à la disposition des constructeurs.

A cet effet, des moniteurs seront spécialement formés par les sections compétentes de l'Enseignement professionnel territorial. Ils seront secondés de quelques maçons.

Coût de l'opération :

matériel :

4.000 moules à 150.-	600.000
A reporter	600.000

.../...

	Report :	600.000	
	achat de presses à main et de malaxeurs à main	620.000	I.220.000
personnel	IO moniteurs à 5.000 Fr par mois :		
	(IO x 5.000 x I2) x 4	2.400.000	
	IO maçons à 3.500 Fr par mois :		
	(IO x 3.500 x I2) x 4	I.680.000	4.080.000
	La dépense à prévoir pour l'ensemble du Quadrinnal se monte à :		5.300.000

	Ière année	2ème année	3ème année	4ème année
Matériel	I.220.000			
Personnel	I.020.000	I.020.000	I.020.000	I.020.000
Total :	5.300.000 francs CFA			

Incidence budgétaire :

N é a n t

Rentabilité :

Il s'agit là d'une réalisation sociale

Bien que paraissant ne devoir rien rapporter au Territoire, l'amélioration de l'habitat dans les villages qui peut être espérée de la mise en application de ce plan, ne manquera pas de créer un climat social favorable qui ne pourra qu'accroître la productivité du paysan oubanguien.

RECAPITULATION DES CREDITS DEMANDES
pour les Dépenses Générales
Exercice 1958-1959

CHAPITRE 200I - Dépenses Générales			Autorisations de Programme
Rubrique	200I-A	Dépenses Générales	12.000.000
"	200I-B	Etudes et Recherches générales	23.360.000
"	200I-C	Education des Masses :	
		1 - Alphabétisation	12.000.000
		2 - Education sanitaire	21.500.000
		3 - Education agricole	8.800.000
		4 - Diffusion des méthodes d'habitat rural	5.300.000
TOTAL DES DEPENSES GENERALES :			82.960.000

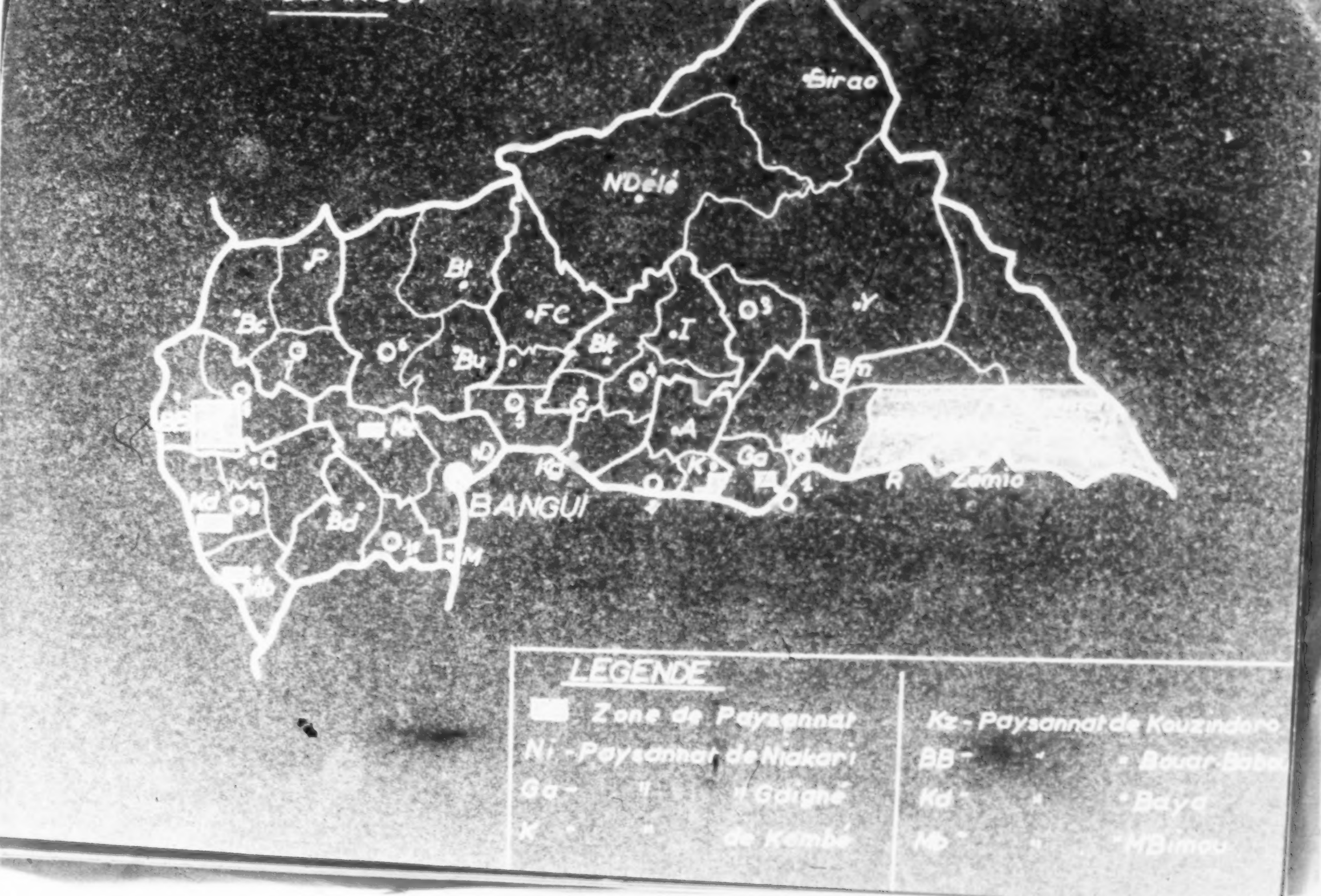
Birao
NDélé
P
Bf
Bc
FC
Bu
Bk
I
Bm
Zémio
BANGUI
Bd
M
LEGENDE
Zone de Paysannat
Ni - Paysannat de Niakari
Ga - " " Gbighé
K - " de Kombé
Kz - Paysannat de Kouzinaro
BB - " " Bouar-Baboua
Kd - " " Bodya
Mb - " " MBimou

TERRITOIRE DE L'OUBANGUI - CHARI

P R O J E T

D E

TROISIEME P L A N

QUADRIENNAL

1958-1962

-/-

P R O D U C T I O N A G R I C O L E

E T

M O D E R N I S A T I O N R U R A L E

=oOo=

S O M M A I R E

	Page
- Bilan Général des Opérations des Premier et Deuxième Plans Quadriennaux	2
- Objectifs du Troisième Plan Quadriennal	17
- Tableau de concordance des rubriques	20
- Tableau récapitulatif des crédits demandés	21
- Etudes et Recherches	22
- Essais Culturaux	24
- Défense des Cultures	27
- Centres de Modernisation Rurale	36
- Paysannat de Niakari	73
- Paysannat de Guigné	89
- Paysannat Zandé	113
- Paysannat de la Ouaka	133
- Paysannat de Bouar-Baboua	170
- Paysannats de la Haute-Sangha	191
- Développement de la Culture des Caféiers Robusta et Excelsa	215
- Encadrement Agricole	237
- Cadastrage en Zone Agricole	251
- Aménagements Ruraux	256

--=oOo=--

BILAN GENERAL DES OPERATIONS

DES PREMIER ET DEUXIEME PLANS QUADRIENNAUX

BILAN DES REALISATIONS DU PREMIER PLAN QUADRIENNAL

CREDITS ACCORDES AU TERRITOIRE.-

En 1945, le Service de l'Agriculture de l'Oubangui se composait du personnel suivant :

- 1 Ingénieur, Chef de Service à Bangui
- 1 Adjoint Technique, Chef de Secteur à Bozoum
- 1 Agronome Contractuel, Chef de Secteur à Bambari
- 1 Sous-Lieutenant Italien, prisonnier de Guerre, Comptable à Bangui.
- 1 Conducteur des Travaux Agricoles, Directeur de l'Ecole Territoriale d'Agriculture et de la Station de Grimari
- 52 Moniteurs d'Agriculture, de formation variée.

En 1946, la situation étant la suivante :

- 1 Ingénieur, Chef de Service à Bangui
- 1 " , Adjoint au Chef de Service
- 1 " , Chef de Secteur à Bangassou
- 3 Conducteurs, Chefs de Secteur à Bangui, Bambari et Bozoum
- 2 Conducteurs chargés de la propagande agricole en Haute-Sangha et dans l'Ouham
- 52 Moniteurs d'Agriculture.

A titre de comparaison, en fin de 2ème Quadriennal, le personnel nécessaire pour mener à bien toutes les fonctions du Service est le suivant :

- 30 Ingénieurs pour la Chefferie, les Secteurs, les Centres de Multiplication, le Centre Agricole de Grimari (Station, Ecole et C.M.) et un Paysannat
- 65 Conducteurs à la Propagande Agricole et dans les Paysannats.
- 150 Moniteurs et Agents de Culture -
- 200 Aides de Culture .

.../....

Il n'y a pas de commune mesure entre ces deux périodes et on admettra que l'Oubangui-Chari n'avait pas le personnel voulu pour mettre en oeuvre, dès 1948, un large programme de modernisation rurale grâce à l'aide apportée par la Métropole sous la forme du FIDES. Peut-être est ce pour cette raison que la part de l'Oubangui fut si faible ?. On peut la qualifier, sans exagération, de dérisoire.

Sur les 655 Millions accordés à la Fédération au titre de l'Agriculture de 1948 à 1952, la part de l'Oubangui est de 11 Millions soit 1,7 %.

La part des organismes fédéraux et des autres Territoires était à peu près la suivante :

Organismes Fédéraux	10,3 %
Station de Boukoko	5 %
Gabon	8 %
Moyen-Congo	50 %
Tchad	25 %

On voit que l'Oubangui fut, de très loin, le plus mal servi de la Fédération. On peut dire qu'il n'y a pas eu de Premier Plan Quadriennal en Oubangui.

A partir de 1951 les crédits alloués par la Caisse de Soutien du Coton permirent au Territoire de commencer son équipement et, surtout, de commencer à recruter le personnel nécessaire, toutes opérations qu'il aurait été très intéressant de pouvoir faire dès 1948. On peut dire qu'ainsi l'Oubangui a pris, par rapport aux autres Territoires de la Fédération, un retard de deux à trois ans et que les moyens qu'il a pu mettre en oeuvre alors, lui-même les a financés, par l'intermédiaire de sa production cotonnière.

x

x x

REPARTITION PAR OPERATION ET REALISATIONS EFFECTUEES.-

La destination des dotations était la suivante:

.../....

- Station de Grimari	- 5.000.000
- Equipement du Service	- 2.000.000
- Fourniture de petit outillage	- 3.000.000
- Conservation des sols	- 1.000.000

- Station de Grimari - Les 5.000.000 ont permis la construction du Bureau-laboratoire de la Station (cf page 39), terminé en Décembre 1953.

- Equipement du Service - Les 2.000.000 prévus ont financé la construction d'un bâtiment à usages multiples (bureau-laboratoire, hangar de stockage pour produits et matériel) à la Base Cotonnière du Km.22, et l'achat de petit matériel de traitement (cf page 27), le tout destiné à la Section de Défense des Cultures du Territoire.

- Fourniture de petit outillage - 60.000 houes représentant une dépense de 3.000.000 ont été achetées pour distribution gratuite aux planteurs, habitués à cette date à des outils rudimentaires. Le mouvement a été poursuivi, les années suivantes, par la Caisse de Soutien du Coton.

- Conservation des Sols -Le million ainsi attribué a permis l'installation et l'équipement d'un pédologue (achat du véhicule - solde)à Gounouman.

Cette énumération dicte ses conclusions : le Premier Plan Quadriennal n'a eu aucune répercussion directe sur la vie agricole de l'Oubangui ; seule présenté de l'intérêt sur action indirecte, mais si faible, de début d'équipement de la Station de Grimari et de la Section de Défense des Cultures.

x

x x

..../....

ETAT DES REALISATIONS DU DEUXIEME PLAN QUADRIENNAL.-

Evolution de la situation de 1947 à 1952 -

Si le premier Plan Quadriennal semblait avoir oublié l'Oubangui Agricole, si le Budget Local n'accordait par ailleurs que peu d'attention à son Service de l'Agriculture, lui octroyant un pourcentage variant de 2,4 à 3,3 % du Budget, la Caisse de Soutien du Coton avait heureusement décidé de consacrer une partie de ses crédits à des réalisations d'ordre agricole. Les crédits utilisés ainsi au cours des années 1947 à 1952 sont les suivants:

1947	-	860.000
1948	-	6.302.000
1949	-	10.841.366
1950	-	74.536.182
1951	-	212.048.185
1952	-	160.137.652

Ceci permettait de constituer un Service de l'Agriculture digne de ce nom, susceptible de participer quelque peu à l'évolution agricole du Pays. Les effectifs du personnel étaient devenus les suivants (effectifs totaux, présents et en congé), au 31/12/51 :

- Ingénieurs - 21
- Conducteurs - 46
- Moniteurs et Agents de Culture - 111

La plus grande partie de ce personnel, on peut s'en douter, recrutée de fraîche date et effectuant son premier séjour en Oubangui.

Quoiqu'il en soit, il était possible à la fois de concevoir un programme d'amélioration agricole et d'espérer pouvoir le mener à bien.

x

x x

c CREDITS ACCORDES -

Tranche Transitoire -

Sur la tranche transitoire 1952-53, 22 Millions sont accordés à l'Oubangui, dont 20.426.172 Frs seront effectivement délégués au Territoire.

..../....

Ils permettent de mettre en route les premières opérations de Paysannat et d'Hydraulique Agricole. Leur répartition est la suivante :

Paysannat Hinterland Bangui	-	10.000.000 Frs.
Paysannats Est Oubangui	-	6.426.172 .-
Hydraulique Agricole	-	4.000.000 .-

Nous reparlerons plus loin des différentes opérations financées par ces crédits. En fin d'exercice leur ventilation s'effectue ainsi :

- Paysannat Hinterland Bangui -

. Paysannat de Kouzindoro	-	6.300.240 Frs.
. Prospection de la M'Bi	-	489.760 .-
. Dépenses communes	-	3.210.000 .-
TOTAL.....		10.000.000 Frs.

- Paysannats de l'Est Oubangui -

. Ferme de Gambo	-	1.425.000 Frs.
. Paysannat de Kembé	-	500.000 .-
. Paysannat de Ouango	-	3.701.172 .-
. Paysannat de Niakari	-	800.000 .-
TOTAL.....		6.426.172 Frs.

- Hydraulique Agricole -

Paiement de la solde et des moyens de travail de l'Ingénieur du Génie Rural de Bangui et des deux Ingénieurs des Travaux Ruraux, centrés à Alindao et Bozoum.

Deuxième Quadriennal -

- Période Quadriennale Normale 1953-57 -

Au total, 635.539.832 Frs ont été accordés à l'Oubangui au titre de l'Agriculture. Leur répartition est la suivante :

. Pédologie Hygrologie	-	3.860.000 Frs.
. Station de Grimari	-	12.067.610 .-
. Ecole de Grimari	-	5.000.000 .-
. Groupes Mobiles Phytosanitaires	-	17.800.000 .-
. Colonisation Sud-Ouest Oubangui	-	1.000.000 .-

.../...

. Paysannats

- Région Bangui	21.000.000)	
- Zone Centrale et Occidentale	1.056.729)	
- Est Oubangui	45.943.271(	134.000.000
- Haute-Sangha	38.000.000)	
- Kembé	28.000.000(	

. Encadrement zone cotonnière, fermes et pépinières

- Fermes et pépinières zone non cotonnière	9.005.449)	
- Fermes et pépinières zone cotonnière	84.049.977)	434.115.307
- Encadrement zone cotonnière	341.059.881)	

. Génie Rural 27.756.915

- Tranche 1957-58 -

Nous n'en connaissons pas encore le montant de façon certaine. On peut néanmoins avancer des chiffres qui seront probablement assez proches de la réalité.

. Station de Grimari	2.000.000 Frs.
. Groupes mobiles phytosanitaires	5.500.000 .-
. Colonisation Sud-Ouest Oubangui	1.400.000 .-

. Paysannats

- Zone centrale et occidentale	26.000.000 Frs.
- Est Oubangui	17.500.000 .-
- Haute-Sangha	10.000.000 .-
- Kembé	5.000.000 .-

. Encadrement zone cotonnière, fermes et pépinières

- Fermes et pépinières zone non cotonnière	3.000.000 Frs.
- Ferme et pépinières zone cotonnière	27.500.000 .-
- Encadrement zone cotonnière	94.500.000 .-
- Génie Rural	21.000.000 .-
Au total.....	213.400.000 Frs.

Récapitulation -

Tranche Transitoire	-	20.426.172 Frs.
Deuxième Quadriennal	-	635.539.832 .-
Tranche 1957-58	-	213.400.000 .-
TOTAL.....		869.366.004 Frs.

L'Oubangui aura donc reçu, pour son Agriculture, entre 1952 et 1958, environ 870 Millions au titre du F.I.D.E.S. -

Sa part semble être d'environ 27 % contre 47 au Tchad, 15 au Moyen-Congo et 7 au Gabon. Le reste était réservé à des rubriques d'intérêt général. On remarquera que les pourcentages du Tchad et du Gabon correspondent sensiblement à leur part dans les exportations agricoles de la Fédération (cf tableau page II), que celui du Moyen-Congo est nettement supérieur à sa part dans les exportations (7 à 10) et le pourcentage de l'Oubangui très nettement inférieur (27 % contre 36 à 42).

Mais ce ne sont là que remarques de détail. La part de l'Oubangui a été ce qu'elle devait être et toutes les opérations dignes d'être entreprises ont pu être lancées. Si toutes n'ont pu être menées à bien, la faute n'a jamais pu en être imputée à une insuffisance budgétaire.

x

x . x

REPARTITION DES CREDITS PAR OPERATION -

La liste des dotations indiquait leur répartition par grandes rubriques. On trouvera ci-dessous une répartition plus détaillée et plus précise, par type d'opération ou même, dans le cas des Paysannats, par opération, avec indication de la rubrique ou sous-rubrique budgétaire correspondante.

..../...

... afin de donner une vue complète de la question, les dotations du Premier Quadriennal seront rappelées à cette occasion, donnant ainsi le coût total de l'opération depuis son lancement.

I - PEDOLOGIE - - 5.856.729

Y compris les prospections conduites au titre des Paysannats de la Zone Centrale, non lancés -

- Iº Plan - (2-4-3) 1.000.000

- 2º Plan (- 1002-2-6/A (1.000.000)
)- 2002-2-A) 2.800.000(4.856.729
(- 1002-7-3/B (1.056.729)

II - DEFENSE DES CULTURES - - 25.300.000

- Iº Plan - 102-4-1/D - 2.000.000

- 2º Plan -1002-4-5 (
2002-4-5) -17.800.000

- 57-58 -2002-4-5 5.500.000

III - ORGANISMES DE RECHERCHE - ENSEIGNEMENT ET MULTIPLICATION

- STATION DE GRIMARI - 19.067.610

;- Iº Plan - 2-1-2 5.000.000

- 2º Plan -1002-2-3)
2002-2-3 (12.067.610

- 57-58 -2002-2-3 - 2.000.000

- ECOLE DE GRIMARI - 5.000.000

- Iº Plan -1002-3-1 5.000.000

- FERMES ET PEPINIERES - 124.352.826
CENTRES D'APPRENTISSAGE AGRICOLE ACCELERE

- Tranche Transitoire 402-5-13 1.425.000

- 2º Plan -1002-8-3/A)
-2002-8-3/A (
-1002-8-3/B) 92.427.826
-2002-8-3/B (

.../...

- 57-58 - 2002-8-3/A - 3.000.000)
- 2002-8-3/B - 27.500.000) 30.500.000

IV - PAYSANNATS

- PAYSANNAT DE KOUZINDORO 25.200.000

• Y compris différentes prospections pour des opérations équivalentes non lancées (Pondo-M'Bi-Bocaranga) -

• Y compris les plantations de café de Bimon (sur le District de Bimbo) -

• Y compris l'achat d'un tracteur de 3.300.000 Frs actuellement utilisé sur Gaigné -

- Tranche Transitoire - 402-5-11 - 10.000.000
- 2e Plan - 1002-7-3/B(2002-7-3/B) 15.200.000
- Disponible 4.000.000

- PAYSANNAT DE NIAKARI 6.927.008

• Y compris la prospection générale effectuée pour une opération non lancée

• Y compris la participation au développement général de la culture caféière sur Bangassou -

- Tranche Transitoire 402-5-13 800.000
- 2e Plan - 1002-7-3/C(2002-7-3/C) 4.127.008
- 57-58 - 2002-7-3/C 2.000.000

- PAYSANNAT DE GAIGNE 41.802.211

• Y compris prospection et démarrage opération abandonnée par la suite-

- Tranche Transitoire-402-5-13 3.701.172
- 2e Plan -1002-7-3/C) 2002-7-3/C (30.601.039
- 57-58 -2002-7-3/C 7.500.000

- PAYSANNAT ZANDE 21.015.224

- 2º Plan - 1002-7-3/C (13.015.224
2002-7-3/C)

- 57-58 - 2002-7-3/C 8.000.000

- PAYSANNAT DE KEMBE 33.500.000

- Tranche Transitoire-402-5-13 500.000

- 2º Plan - 1002-7-3/B) 28.000.000
2002-7-3/B (

- 57-58 5.000.000

- PAYSANNAT DE BOUAR-BALOMA 4.027.600

- 2º Plan - 2002-6-3/C-400.000) 4.027.600
2002-6-3/A-627.600(

- 57-58 2002-7-3/B- 3.000.000

- PAYSANNAT M'BIMOU 16.314.937

- 2º Plan - 2002-7-3/D(
2002-7-3/D) 13.314.937
2002-7-3/D(

- 57-58- 2002-7-3/D 3.000.000

- PAYSANNAT B.Y.A. 16.737.204

- 2º Plan - 1002-7-3/D(13.737.204
2002-7-3/D)

- 57-58 - 2002-7-3/D 3.000.000

V - DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE CAFEIERE

- ZONE DES PLANTEURS AUTONOMES HAUTE-SANGHA. 12.127.731

- 2º Plan - 1002-7-3/D)
2002-7-3/D(8.127.731

- 57-58 - 2002-7-3/D 4.000.000

.../...

- DEVELOPPEMENT CAFE LOBAYE 3.220.058

- 2º Plan - 2002-4-3 - 1.000.000 (1.820.058
  2002-7-3/D- 820.058)
- 57-58 - 2002-4-3 1.400.000

- DEVELOPPEMENT CAFE AUTRES REGIONS 23.000.000

- 57-58 - 2002-7-3/B-23.000.000

VI -ENCADREMENT ZONE COTONNIERE 438.159.881

- 1º Plan - 4-6-C 3.000.000
- 2º Plan -1002-8-3/C (340659.881
  2002-8-3/C)
- 57-58 -2002-8-3/C -94.500.000

VII - GENIE RURAL 52.756.915

- Tranche Transitoire 2-4-3 4.000.000
- 2º Plan -1002-2-6-/B-(150.000(27.756.915
  2002-1/A - 983.600)
  -1002-10-3) 26.623.315
  -2002-10-3 (
- 57-58 2002-10-3 21.000.000

RECAPITULATION GENERALE-

I	- Pédologie	5.856.729
II	- Défense des Cultures	25.300.000
III	- Organismes de Recherche Enseignement, Multiplication	148.420.436
IV	- Paysannats	167.504.234
	Disponible	4.000.000
V	- Développement de la culture caféière	38.347.809
VI	- Encadrement zone cotonnière	438.159.881
VII	- Général Rural	52.756.915

Total général..... / 880.366.004 /

..../.....

REALISATIONS EFFECTUEES

Pour la plupart d'entre elles, celles dont la poursuite ou l'extension est envisagée grâce aux crédits demandés sur le 3ème Plan Quadriennal, on trouvera le détail des réalisations effectuées dans les pages suivantes, cette étude précédant et justifiant la demande de crédits pour chaque opération.

On ne trouvera ci-dessous que les renseignements correspondants aux opérations fédérales (Pédologie) pour lesquelles la demande de crédits est effectuée à l'échelon Brazzaville et quelques détails sur les opérations non poursuivies au cours du 3ème Quadriennal.

I - PEDOLOGIE -

On a groupé sous cette appellation, d'une part les dépenses des rubriques Pédologie - Hydrologie, (solde, véhicule, matériel, équipement, frais de prospection, matériel et produits de laboratoire pour le Pédologue BOYER), d'autre part les dépenses effectuées au titre du 1002-7-3/B (Paysannats Zone Centrale et Occidentale) pour diverses prospections qui n'ont pas été suivies de la mise en route d'une opération (Bossangoa, Bocaranga, Mobaye).

L'activité du Pédologue s'est manifestée sous deux angles :

- prospections effectuées à la demande soit de l'Administration(Paysannat), soit de privés (planteurs de café), portant sur des emplacements bien définis -

- travaux de recherches sur l'évolution des sols sous culture.

On pourrait concevoir une troisième forme d'activité : l'établissement de la carte pédologique du Territoire. Il ne peut en être question pour l'instant compte tenu de la faiblesse des effectifs et du degré d'urgence de cette opération.

On peut dire que toutes les opérations lancées depuis 1953 ont été contrôlées par le pédologue, qui a en outre établit les cartes pédologiques des Stations et C.M. tant du Service que de l'I.R.C.T.

..../....

Mais la partie la plus importante des travaux du pédologue est celle concernant l'étude de l'évolution des sols sous culture tant manuelle que mécanique.

Les terrains cultivés mécaniquement aussi bien sur les C.M. que sur le Paysannat mécanisé de + été GAIGNE ont ainsi analysés et étudiés plusieurs fois par an par le pédologue. Leur vitesse de reconstitution peut ainsi être vérifiée. Ce sont ces travaux qui nous permettront de préciser définitivement les possibilités techniques de la culture mécanique.

II - PAYSANNAT DE KOUZINDORO -

Entrepris en Janvier 1953, dans le District de Bossembélé, au Nord de la route Bangui-Boali, ce Paysannat répondait à trois sortes de préoccupations :

" 1º) Améliorer les revenus d'un canton dont la situation géographique, loin des axes routiers, était défavorable.

2º) Dans le cadre du programme agricole de la Région de l'Ombella-M'Poko, mettre en valeur une zone de terrain dont la production serait un appoint à la fourniture de produits vivriers au centre de Bangui.

3º) Permettre, en cas de succès, le retour vers les villages d'origine des autochtones du canton non utiles à Bangui".

Le système utilisé était celui des lotissements agricoles individuels du Congo-Belge. L'assolement prévu était à base des produits vivriers nécessaires au ravitaillement de Bangui (arachide - riz - maïs - sésame - courges - manioc). Une culture industrielle devait compléter le revenu des planteurs (tabac, puis café Excelsa dès que ce serait possible).

La population intéressée se montait à 1.150 habitants dont 467 planteurs. La prospection avait lieu en 1953 et le déplacement des villages se faisait en 1954.

La campagne agricole 1954 fut très médiocre. Les essais de tabac Maryland et de tabac jaune, ne donnèrent que de mauvais résultats. Le coton donnait des rendements encourageants : les planteurs refusèrent d'en faire. Enfin, en Décembre 1955, les premières semences d'Excelsa trachéomycorésistant étaient envoyés à Kouzindoro en même temps que dans le M'Bomou, afin d'en faire bénéficier les premiers planteurs du Paysannat. Au recensement des volontaires, 40 seulement se présentaient dont une vingtaine seulement a effectué le travail nécessaire pour une mise en place en 1957.

L'opération semble donc se solder par un échec. En tous cas, tous les frais d'investissement ont été stoppés et l'encadrement résiduel doit être pris en charge par le Budget Local dès 1958.

Les raisons de cet échec peuvent être les suivants :

- habitués à vivre en dehors de tout circuit commercial, les intéressés n'ont pu se plier à la discipline culturale et n'ont pas voulu faire l'effort nécessaire qui leur étant demandé -

- le système qui leur était proposé ne leur offrait, par ailleurs, rien de spécialement enthousiasmant. S'il leur était offert la possibilité de relever leur niveau de vie, c'était par la pratique de leurs cultures traditionnelles, simplement organisées avec un système d'assolement dont-ils ne comprenaient aucunement l'intérêt.

Nous reviendrons ultérieurement sur ce problème.

III - PAYSANNAT DE KOMBE -

Opération lancée en 1953, à peu près en même temps que celle de Kouzindoro. Dans une population d'environ 5.500 habitants dont 1.800 hommes, l'objectif, était de mettre en place 1.400 ha. de palmeraie sélectionnée, d'aménager 1.400 ha de palmeraie naturelle et de créer l'huilerie et l'infrastructure nécessaires à l'exploitation de cet ensemble.

Cet objectif, trop ambitieux, a dû être réduit, les volontaires étant moins nombreux que le laissaient supposer les premières adhésions. (800 au lieu de 1.400). Mais il n'est même plus question de songer planter 800 ha. de palmiers, le volontariat ne signifiant pas que le planteur s'engage réellement à effectuer les travaux voulus.

Au total, 192 hectares étaient plantés en fin 1956 et leur entretien laissait fortement à désirer. Courant 57 seront plantés de l'ordre de 70 à 80 hectares et l'on s'efforcera de faire mettre en état ces 260 à 270 hectares. Bien entretenus ils doivent, avec l'apport des fruits de la palmeraie naturelle, permettre de faire fonctionner de façon rentable l'huilerie qui a été construite sur les crédits du Plan et dont la capacité est de 350 à 400 Tonnes par an.

..../....

L'échec est dû là encore, au manque de persévérance dans l'effort des populations locales; Volontaires pour faire un travail déterminé, ils n'ont pas la volonté nécessaire pour le mener à bien jusqu'au bout.

On trouvera des renseignements chiffrés dans le Bilan général.

x

x x

CREDITS ACCORDES SUR D'AUTRES BUDGETS -

A titre de comparaison et afin d'estimer l'effort accompli par la Métropole comparativement à celui effectué localement, on donnera pour mémoire les crédits accordés à l'Agriculture sur le Budget Local et la Caisse de Soutien du Coton pendant la période 1/1/53 au 1/1/57 -

- Caisse de Soutien -	1953	-	47.500.000
	1955	-	60.000.000
	TOTAL.....		107.500.000
- Budget Local -	1953	-	57.154.000
	1954	-	54.252.000
	1955	-	55.360.000
	1956	-	59.830.000
	1957	-	53.026.000
	TOTAL.....		279.622.000
Total général			387.122.000

Soit 44 % des dotations accordées par le Plan pendant la même période.

x

x x

COMMENTAIRES GENERAUX SUR LES RESULTATS OBTENUS.-

EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE -

..../....

Le Bilan de la situation générale du Territoire a indiqué les grandes lignes de l'évolution de la culture cotonnière et de la culture caféière, principaux éléments de l'économie Oubanguienne (coton 60%, café 20% en valeur des exportations totales du Territoire).

Mais le bilan réel de la vie économique d'un Territoire ressort simplement de la valeur de ses exportations. Le tableau ci-contre précise l'évolution de la valeur des exportations agricoles de l'Oubangui, la part qu'y prend chaque produit etle pourcentage qu'elles représentent par rapport aux exportations totales de l'Oubangui et de l'A.E.F.

Ce tableau prend comme point de départ l'année 1951, année où le Service de la Statistique a commencé de scinder les exportation par Territoire. Il n'est pas possible donc de le faire pour les années antérieures. La source des renseignements est, évidemment, le Bulletin de la Statistique de l'A.E.F.

Son examen est assez décevant et l'évolution qu'il indique est fort peu encourageante.

I - La valeur des exportations totales du Territoire semble être légèrement en hausse :

(moyenne des années 1951 à 1953 - 2.660 Millions
) " " " 1954 à 1956 - 3.100 "

Soit un gain moyen de..... 16 %

2 - La valeur des exportations agricoles du Territoire semble être très légèrement en hausse :

(moyenne des années 1951 à 1953 - 2.280 Millions
) " " " 1954 à 1956 - 2.540 "

Soit un gain moyen de ..... 11 %

3 - La part des exportations agricoles dans les exportations totales du Territoire est en diminution -

(moyenne des années 1951 à 1953 - 85,7 %
) " " " 1954 à 1956 - 82 %

.../...

VALEUR DES EXPORTATIONS AGRICOLES DE L'OUBANGUI
DE 1951 à 1956 (en Millions de Frs)

Année	1951	1952	1953	1954	1955	1956	Moyenne
Total exportations	2.797.535	2.767.000	2.455.808	3.435.237	2.775.368	3.095.893	2.887.806
" "	2.420.600	2.367.251	2.063.032	2.906.564	2.170.422	2.555.374	2.415.540
Agricoles							
% Exp.Agricoles / Exp.Totales	86,7%	85,5%	83,5%	84,6%	78,2%	82,5%	83,6%
Café vert	593.230	474.778	375.369	889.081	476.031	707.376	585.977
Arachides	-	6	3.714	4.158	1.935	98.349	-
Palmistes	1.259	275	5.995	-	12.373	15.738	-
Sésame	691	1.156	-	5.444	785	8.319	-
Huile de Palme	74	-	-	-	-	-	-
Cacao	887(?)	-	105	-	-	-	-
Tabac	78	135	798	8.431	7.628	10.479	-
Savon	9	-	-	-	-	-	-
Caoutchouc	11.412	5.532	1.997	-	8.649	21.122	-
Coton	1.696.979	1.803.290	1.639.046	1.912.606	1.614.490	1.645.872	1.718.713
Sisal	116.055	82.079	27.720	75.858	47.638	43.119	-
Jute	-	-	8.288	7.947	893	-	-
Total Exportation Fédération	10996.232	10227.000	10042.936	12794.887	13688.826	14134.671	11.980.758
% Exp.Agri.Oub. / Exp.Tota.Féd.	22 %	22,5 %	20,5 %	22,7 %	15,8 %	18 %	20,1 %
Total Exportations de Production Africaine	1.711.315	1.810.394	1.651.655	1.933.678	1.645.860	1.804.879	1.759.630

4 - La valeur des exportations totales de la Fédération

(moyenne des années 1951 à 53 à 10.422 Millions
) " " " 1954 à 56 - 13.5[illegible] "

Soit un gain moyen de 30 %

5 - La part des exportations agricoles de l'Oubangui dans les exportations totales de la Fédération est très nettement en diminution :

(moyenne des années 1951-à 53 - 21,8 %
) " " " 1954 à 56 - 18,7 %

6 - La valeur des exportations agricoles de production africaine est sensiblement constante :

(moyenne des années 1951 à 53 - 1.724 Millions
) " " " 1954 à 56 - 1.795 "

Soit un gain minime de 4 %

7 - La valeur des exportations agricoles européennes de l'Oubangui (café) est au nette augmentation -

(moyenne des années 1951 à 53 - 481 M.
) " " " 1954 à 56 691 M.

Soit un gain important de 43%

Ces conclusions seront encore nettement accusées quand on pourra faire la moyenne des années 1953 à 57, le total des exportations agricoles de l'année 1957, après les récoltes moyennes de café et coton de la campagne 1956-57, devant tomber à 2.100 à 2.200 Millions, sauf résultat exceptionnel des marchés d'arachides en fin d'année.

Tout ceci peut suggérer les reflexions suivantes :

- après 4 années d'efforts, la valeur de la production africaine oubanguienne n'a pas sensiblement augmenté -

- la hausse très faible constatée est dûe presqu'uniquement à l'arachide -

- la faible augmentation des exportations agricoles de l'Oubangui est dûe à peu près uniquement à l'augmentation de la production européenne -

-la forte augmentation des exportations totales de la Fédération est dûe principalement à l'effort de production européen : bois, diamant, café.

..../....

[illegible], tout l'effort du Plan a été mis au Service de la Production africaine à laquelle, nous le verrons plus loin, les moyens essentiels ont été donnés pourqu'elle puisse s'accroître, on observe une stgnation de cette production. Nos efforts ont simplement permis d'éviter sa chute ou de la retarder .

Par contre la production européenne a fait de remarquables progrès.

Ces vues un peu pessimistes doivent être cependant corrigées, nous le verrons plus loin, par deux constatations -

- la production d'arachide semble devoir suivre une courbe ascendante -

- les Africains ont planté 2.600 hectares de café représentant un potentiel, en valeur d'exportation à partir de 1960-62, de 100 Millions environ.

Néanmoins, il n'y a aucune commune mesure entre les crédits engagés par la Métropole et les efforts du personnel chargé de mettre en oeuvre le programme de modernisation d'une part, et les résultats réels se traduisant par une amélioration des exportations agricoles d'origine africaine de l'Oubangui.

Cette situation est-elle particulière à l'Oubangui ou bien la retrouve-t-on dans chaque Territoire ? -

Le tableau suivant permet de l'apprécier -

EXPORTATIONS AGRICOLES COMPARÉES DES
QUATRE TERRITOIRES
DE 1951 à 1952

Valeur en millions de Francs CFA

ANNEES	GABON		MOYEN-CONGO		OUBANGUI-CHARI		TCHAD		A.E.F.
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur
1951	246.753	4,1	443.922	7,4	2.420.600	40,4	2.833,152	47,3	5.625.7
1952	307.636	5	436.922	7,2	2.367.251	38,9	2.960.552	48,7	6.073.2
1953	421.980	8,6	493.357	10	2.063.032	42	1.929.043	39,3	4.911.9
1954	290.166	4,5	529.336	8,3	2.906.564	45,6	2.634.186	41,4	6.349.3
1955	387.675	6,4	539.107	8,9	2.170.422	36	2.923.370	48,5	6.023.0
1956	273.392	4,1	646.897	9,9	2.555.374	38,5	3.157.180	47,6	6.630.7
Moyenne	321.267	5,2	514.923	8,4	2.415.540	40,4	2.739.580	46,0	5.937.3
Moy.51-53	325.000	5,8	458.000	8,2	2.280.000	40	2.574.000	46	5.637.0
" 54-56	317.000	5,	572.000	9	2.540.000	40	2.904.000	46	6.333.0
54-56/ 51-53	97 %		125 %		111 %		113 %		112 %

Donc Oubangui, Tchad et Fédération ont subi du point de vue de leurs exportations agricoles des courbes exactement parallèles, ces deux Territoires maintenant rigoureusement leur pourcentage de 86 %.

Mais la production du Tchad étant uniquement africaine, les 13 % d'augmentation sont à imputer intégralement à l'effort des africains et doivent être comparés aux 4 % de l'Oubangui. Dans les deux cas, le pourcentage est faible. Il l'est relativement moins au Tchad.

La part des exportations agricoles dans les exportations totales de la Fédération a, parallèlement, diminué de 54 % à 47 %.

On peut essayer d'analyser les raisons de cette stagnation économique en étudiant les variations propres aux deux produits les plus importants coton et café et celles d'une production qui, presque négligeable encore actuellement, pourrait prendre de l'importance, l'arachide.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION COTONNIERE

Variations du Tonnage et du rendement -

Le tableau suivant situera les efforts essentiels de cette évolution depuis 1948.

Campagne	Nombre de planteurs	Surface	Tonnage	Rendt. par hectare	Rendt. par planteur
1948-49	313.154	120.750	32.447	268	103
1949-50	333.051	125.892	36.572	290	109
1950-51	313.685	119.223	26.6[illegible]	224	85
Moy. 48-51	319.963	121.955	31.891	261	99
1951-52	337.936	149.982	41.282	275	122
1952-53	337.256	151.678	29.702	197	88
1953-54	325.676	148.283	40.283	271	123
Moyenne 51-54	333.623	149.957	37.055	247	111
1954-55	346.853	158.720	43.252	272	124
1955-56	319.819	143.712	41.191	286	128
1956-57	306.763	137.034	38.436	281	126
Moyenne 54-57	324.478	146.488	40.959	280	126

.../...

On peut assez nettement distinguer 4 pério-

I - De 1940-41 à 1947-48 - L'effort de Guerre a fait brusquement augmenter les surfaces de 50 %. La production moyenne de cette période est de 34.370 Tonnes. On ne peut donner de chiffres valables de nombre de planteurs et de surfaces, les statistiques de cette époque étant fortement sujettes à caution.

2 - De 1948-49 à 1950-51, la production diminue nettement. Le nombre des planteurs des statistiques doit approcher de la vérité mais les surfaces sont sous-estimées, chacun "tirant sur la corde". C'est pourquoi il est préférable de calculer le rendement par planteur, qui approche 100 kgs.

3 - En 1950-51 est en place l'encadrement recruté grâce à la Caisse de Soution. Son action se fait sentir immédiatement par une augmentation des planteurs, réelle, et des surfaces cultivées, en partie réelle et en partie dûe à une comptabilisation plus objective des surfaces. La production augmente; le rendement par planteur aussi: 111 kgs. Ce progrès est dû uniquement à l'action de l'encadrement, les variétés sélectionnées n'occupent encore que des surfaces infimes

4 - On arrive à la campagne 1954-55, qui sanctionne avec plus de 43.000 Tonnes le maximum d'efficacité de l'encadrement avec le plus gros chiffre de planteurs jamais observé dans le Territoire et une très nette influence, sur le rendement moyen, des sélections qui occupent le quart de la surface cultivée. On peut penser que la partie est gagnée et que, du fait de l'extension des sélections et de leur meilleur rendement, ce nombre des planteurs se maintiendra et le tonnage total s'accroitra encore. Il n'en est rien. Le nombre des planteurs diminue de 27.000 en 1955-56, de 13.000 en 1956-57 et la campagne 1957-58 enregistrera certainement une nouvelle diminution. Malgré cela, le tonnage moyen de cette période montre une nouvelle augmentation avec un rendement par planteur de 126 kgs.

Si l'on reprend les chiffres moyens caractéristiques des trois dernières périodes, on voit qu'avec un nombre de planteurs sensiblement équivalent (324.000 contre 320.000), la production de ces trois dernières années est de 28 % supérieure à celle des années 48 à 51. L'augmentation du rendement par planteur est du même ordre 27 % (126 kgs contre 99).

Si l'on examine les deux périodes qui nous intéressent (1951-54 et 1954-57), on constate seulement une augmentation de production de 10 % (40.959 T. contre 37.055 T.) et de rendement par planteur de 13 % (126 contre 111).

ESSAIS VARIETAUX

Comparaison des différentes variétés de coton

de 1951 - 52 à 1956 - 57

VARIETES	Campagne 1951-52		Campagne 1952-53		Campagne 1953-54		Campagne 1954-55		Campagne 1955-56		Campagne 1956-57	
	Surface (ha)	Rd/ha.	Surface (ha)	Rd/ha.	Surface (ha)	Rd/ha.	Surface (ha)	Rd/ha.	Surface (ha)	Rd/ha.	Surface (ha)	Rd/ha.
TRIUMPH	148.957	275	148.726	194	139.523	261	122.376	241	48.853	202	-	-
BANDA I	219	734	2.422	273	5.595	505	24.867	385	54.806	360	31.814	253
BANDA II	-	-	-	-	70	928	1.207	622	9.343	431	43.196	327
BANDA IV	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	105	939
ARKANSAS	-	-	39	477	241	345	1.003	115	879	325	-	-
STONEVILLE	-	-	4	319	-	-	120	98	86	261	-	-
B 1439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.031	327
N'KOURALA	60	267	460	262	2.471	226	6.871	349	18.633	215	28.133	227
SAMARU	-	-	-	-	383	371	2.275	374	11.260	283	31.246	276
ALLEN 150	-	-	-	-	-	-	-	-	82	276	959	500
SOUMBE	-	-	-	-	-	-	-	-	105	368	444	400
TOTAL SELECTIONS	279	615	2.925	274	8.760	420	36.343	377	85.194	367	137.034	279
TOTAL TERRITOIRE TRIUMPH + SELECTIONS	149.236	276	151.651	195	148.283	271	158.719	272	144.047	266	137.034	279
C. M.	125	368	162	357	137	561	125	521	145	744	133	719

EVOLUTION DES SURFACES CONSACRÉES

Une conclusion s'impose : l'augmentation [illegible] le fait des améliorations techniques apportées à la culture. Le planteur n'a pas fourni le moindre effort supplémentaire. Bien au contraire il semble que cet effort diminue au fur et à mesure de l'amélioration du matériel végétal mis à sa disposition. C'est ce que nous allons voir.

Amélioration de culture cotonnière -

L'encadrement en place il était possible d'envisager deux formes d'amélioration :

- celle du matériel végétal utilisé
- celle des méthodes culturales.

Grâce à l'I.R.C.T., le premier objectif a été très rapidement atteint. Le tableau et les schemas suivants indiquent la progression, pour ces 6 dernières campagne, des variétés sélectionnées.

Parallèlement à cette amélioration variétale, on observe une amélioration des méthodes de multiplication :

- au départ, dans les Centres de Multiplication(cf p.41)
- en culture africaine. On peut la préciser en comparant la progression de 3 variétés se succèdant dans le même Secteur : Banda I, Banda II, Banda IV ou D9.

	1950-51	1951-52	1952-53	1953-54	1954-55	1955-56
Banda I	80 ha.	219 ha.	2.422ha.	5.595ha.	24.867ha.	54.806ha

	1953-54	1954-55	1955-56	1956-57
Banda II	70 ha.	1.207 ha.	9.343ha.	43.196 ha.

	1956-57	1957-58
Banda III	105 ha.	3.050 ha.

Il a fallu six ans, en quittant le Centre de Multiplication, pour que le Banda I occupe sa zone. Le Banda II l'occupait presque entièrement en 4 ans. Le Banda IV la couvrira certainement complètement à la quatrième.

Malheureusement, parallèlement à cette mise au point de méthodes destinées à permettre une meilleure productivité, on observe une dégradation du rendement avec l'extension des variétés. Le tableau ci-dessous le met nettement en relief. Quelle que soit la variété Banda I, II ou IV, son rendement décroît dans des proportions impres-

..../...

sionnantes au fur et à mesure que la surface s'accroît.

VARIATION DU RENDEMENT
DES VARIETES SELECTIONNES
AVEC LA SURFACE COUVERTE

Surface	Variété	Campagne	Rendement	OBSERVATIONS
70	Banda II	1953-54	928	
105	Banda IV	1956-57	939	Avec engrais
219	Banda I	1951-52	754	
1.207	Banda II	1954-55	622	
2.422	Banda I	1952-53	273	Campagne catostro-phique l'Oubangui fait 29.600 Tonnes
5.595	Banda I	1953-54	505	
9.343	Banda II	1955-56	431	
24.867	Banda I	1954-55	385	
43.196	Banda II	1956-57	327	
54.806	Banda I	1955-56	360	

Il n'est évidemment pas question d'obtenir, au moins en premier stade, la généralisation du rendement observé en toute première multiplication (754 à 939), rendement obtenu sur petite zone de terrains et avec encadrement renforcé.

Par contre, les rendements de 430 à 622 kg/ha devraient être la norme de la zone considérée. On a l'impression que le planteur se satisfait d'un tonnage donné de coton-graines; toute méthode extérieure à lui susceptible d'augmenter le rendement lui permettrait dans notre esprit, de gagner beaucoup plus en travaillant un peu plus.

.../....

LEGENDE COMMUNE AUX CARTES

0 - Chefs-lieux de Région

1 - Bangassou
2 - Mobaye
3 - Bria
4 - Bambari
5 - Fort-Sibut
6 - Bossangoa
7 - Bozoum
8 - Bouar
9 - Berbérati
10 - M'Baïki

• Chefs-lieux de District

Bm - Bakouma
O - Ouango
R - Rafaï
A - Alindao
K - Kembé
Y - Yalinga
BK - Bakéla
Kg - Kouango
I - Ippy
De - Dékoa
FC - Fort-Crampel
Bt - Batangafo
Bd - Boda
Bu - Bouca
Bc - Bocaranga
P - Paoua
B - Baboua
C - Carnot
N - Nola
M - Mongoumba

Variétés de Coton

- Triumph
- Banda I
- Banda II
- Banda IV (D9)
- Arkansas 17
- B 1439
- N'Kourala
- Samaru 26 C
- Allen 150
- Soumbé A 25 B9

EXTENSION DES VARIETES SELECTIONNEES DE COTON

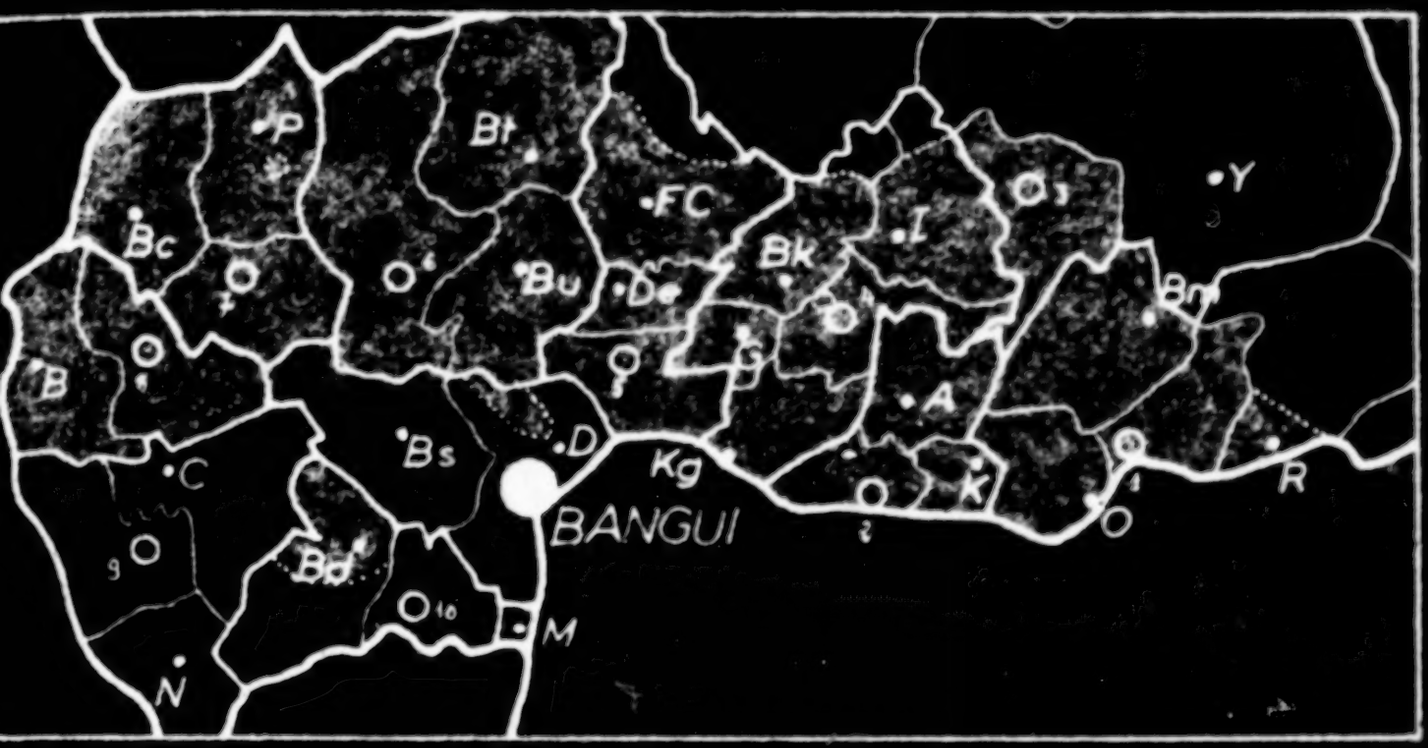

CAMPAGNE 1951-52

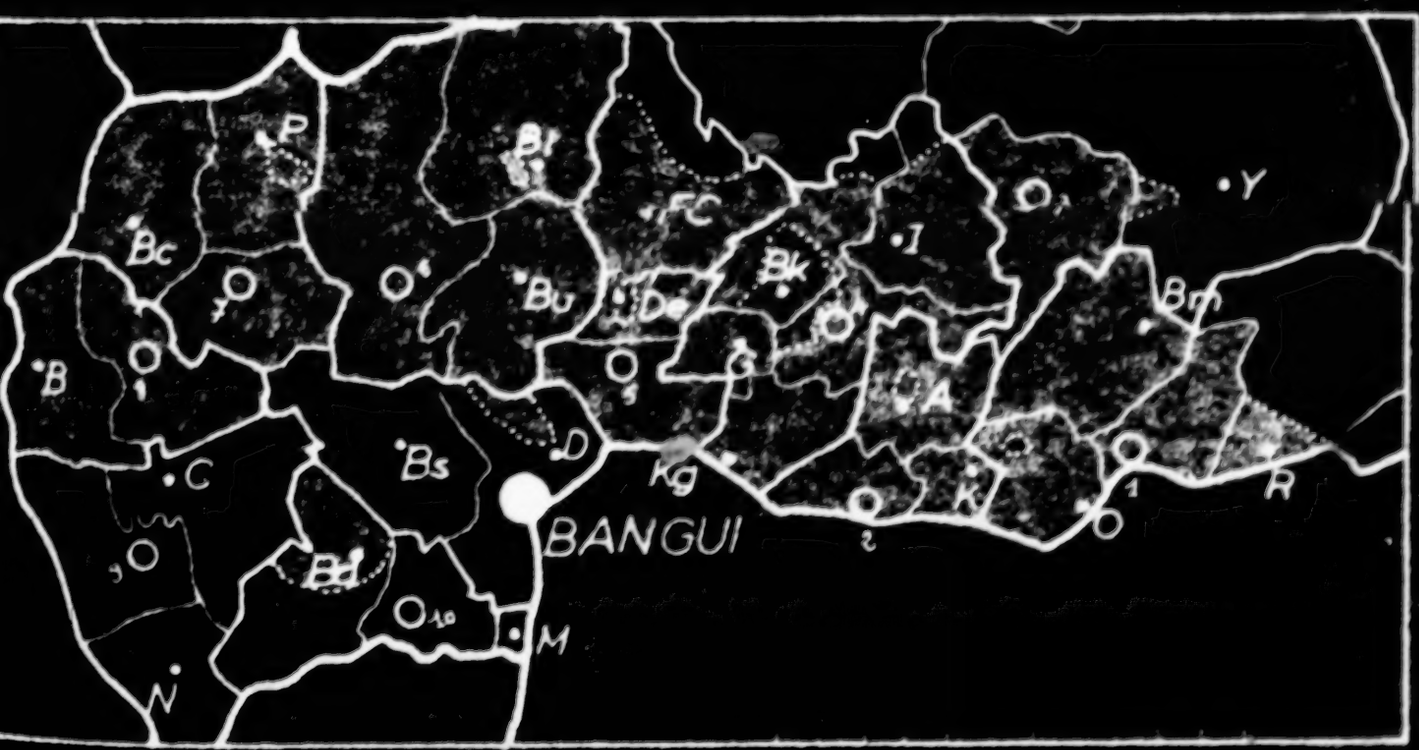

CAMPAGNE 1952-53

EXTENSION DES VARIETES SELECTIONNEES DE COTON

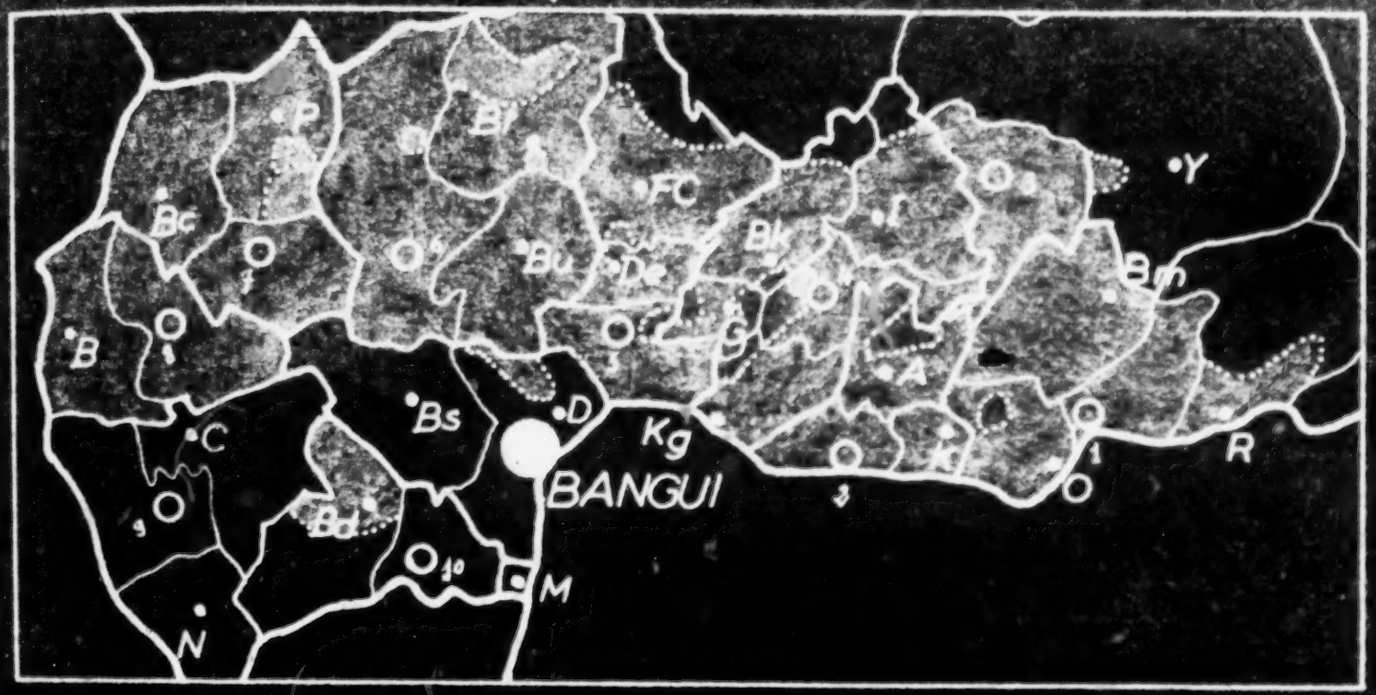

CAMPAGNE 1953-54

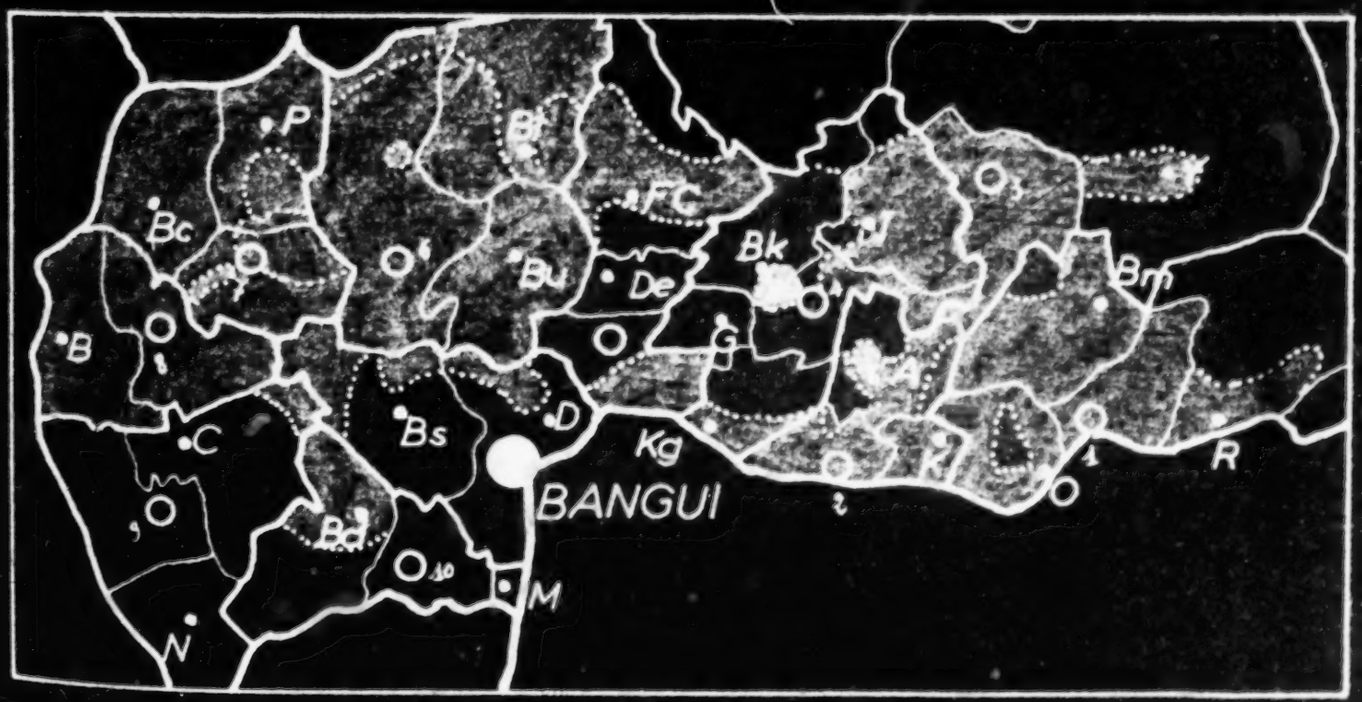

CAMPAGNE 1954-55

PRODUCTION de COTON-GRAINES

EXPORTATIONS de COTON-FIBRES

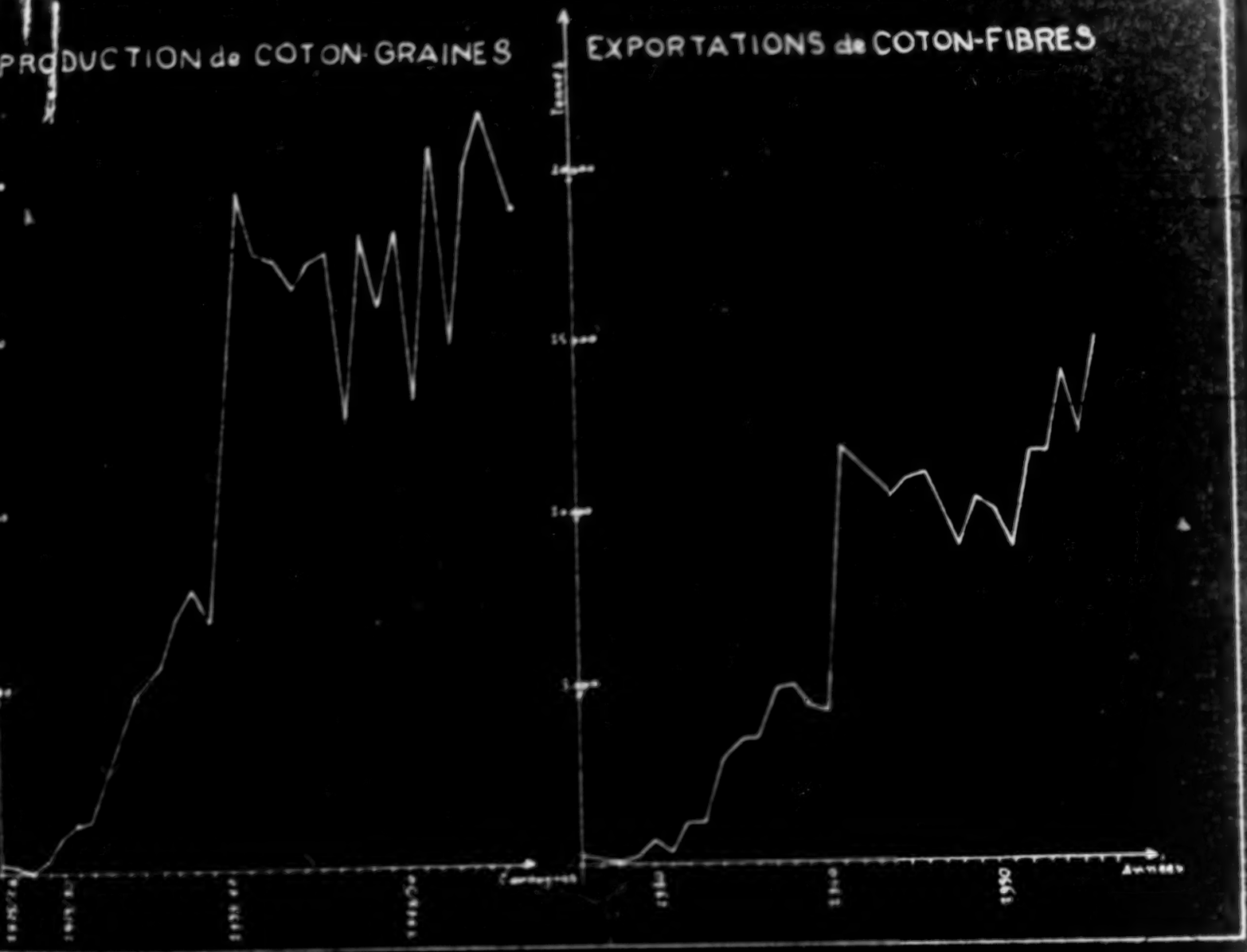

OUBANGUI-CHARI

PRODUCTION DE COTON

Moyenne 3 campagnes

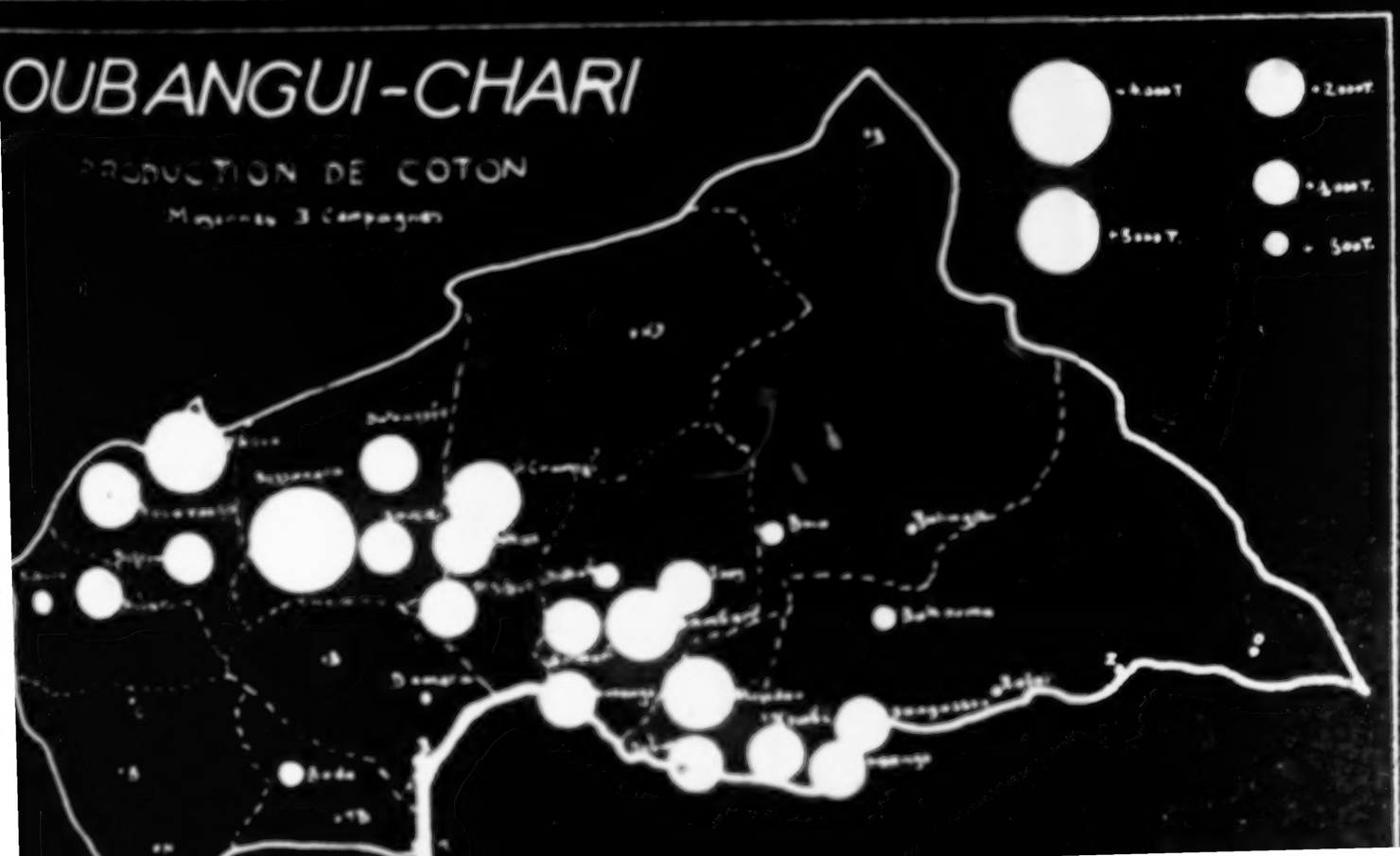

On peut assez nettement distinguer 4 périodes -

I - De 1940-41 à 1947-48 - L'effort de Guerre a fait brusquement augmenter les surfaces de 50 %. La production moyenne de cette période est de 34.370 Tonnes. On ne peut donner de chiffres valables de nombre de planteurs et de surfaces, les statistiques de cette époque étant fortement sujettes à caution.

2 - De 1948-49 à 1950-51, la production diminue nettement. Le nombre des planteurs des statistiques doit approcher de la vérité mais les surfaces sont sous-estimées, chacun "tirant sur la corde". C'est pourquoi il est préférable de calculer le rendement par planteur, qui approche 100 kgs.

3 - En 1950-51 est en place l'encadrement recruté grâce à la Caisse de Soutien. Son action se fait sentir immédiatement par une augmentation des planteurs, réelle, et des surfaces cultivées, en partie réelle et en partie dûe à une comptabilisation plus objective des surfaces. La production augmente; le rendement par planteur aussi: 111 kgs. Ce progrès est dû uniquement à l'action de l'encadrement, les variétés sélectionnées n'occupent encore que des surfaces infimes

4 - On arrive à la campagne 1954-55, qui sanctionne avec plus de 43.000 Tonnes le maximum d'efficacité de l'encadrement avec le plus gros chiffre de planteurs jamais observé dans le Territoire et une très nette influence, sur le rendement moyen, des sélections qui occupent le quart de la surface cultivée. On peut penser que la partie est gagnée et que, du fait de l'extension des sélections et de leur meilleur rendement, ce nombre des planteurs se maintiendra et le tonnage total s'accroîtra encore. Il n'en est rien. Le nombre des planteurs diminue de 27.000 en 1955-56, de 13.000 en 1956-57 et la campagne 1957-58 enregistrera certainement une nouvelle diminution. Malgré celà, le tonnage moyen de cette période montre une nouvelle augmentation avec un rendement par planteur de 126 kgs.

Si l'on reprend les chiffres moyens caractéristiques des trois dernières périodes, on voit qu'avec un nombre de planteurs sensiblement équivalent (324.000 contre 320.000), la production de ces trois dernières années est de 28 % supérieure à celle des années 48 à 51. L'augmentation du rendement par planteur est du même ordre 27 % (126 kgs contre 99).

Si l'on examine les deux périodes qui nous intéressent (1951-54 et 1954-57), on constate seulement une augmentation de production de 10 % (40.959 T. contre 37.055 T.) et de rendement par planteur de 13 % (126 contre 111).

.../...

EVOLUTION DES SURFACES CONSACREES AUX DIFFERENTES VARIETES DE COTON

de 1951 - 52 à 1956 - 57

VARIETES	Campagne 1951-52		Campagne 1952-53		Campagne 1953-54		Campagne 1954-55		Campagne 1955-56		Campagne 1956-57	
	Surface (ha)	Rd/ ha.	Surface (ha)	Rd/ ha.	Surface (ha)	Rd/ ha.	Surface (ha)	Rd/ ha.	Surface (ha)	Rd/ ha.	Surface (ha)	Rd/ ha.
TRIUMPH	148.957	275	148.726	194	139.523	261	122.376	241	48.853	202	-	-
BANDA I	219	734	2.422	273	5.595	505	24.867	385	54.806	360	31.814	253
BANDA II	-	-	-	-	70	928	1.207	622	9.343	431	43.196	327
BANDA IV	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	105	939
ARKANSAS	-	-	39	477	241	345	1.003	115	879	325	-	-
STONEVILLE	-	-	4	319	-	-	120	98	86	261	-	-
B 1439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.031	327
N'KOURALA	60	267	460	262	2.471	226	6.871	349	18.633	215	28.133	227
SAMARU	-	-	-	-	383	371	2.275	374	11.260	283	31.246	276
ALLEN 150	-	-	-	-	-	-	-	-	82	276	959	500
SOUMBE	-	-	-	-	-	-	-	-	105	368	444	400
TOTAL SELECTIONS	279	615	2.925	274	8.760	420	36.343	377	85.194	367	137.034	279
TOTAL TERRITOIRE TRIUMPH + SELECTIONS	149.236	276	151.651	195	148.283	271	153.719	272	144.047	266	137.034	279
C. M.	125	368	162	357	137	561	125	52	145	744	133	719

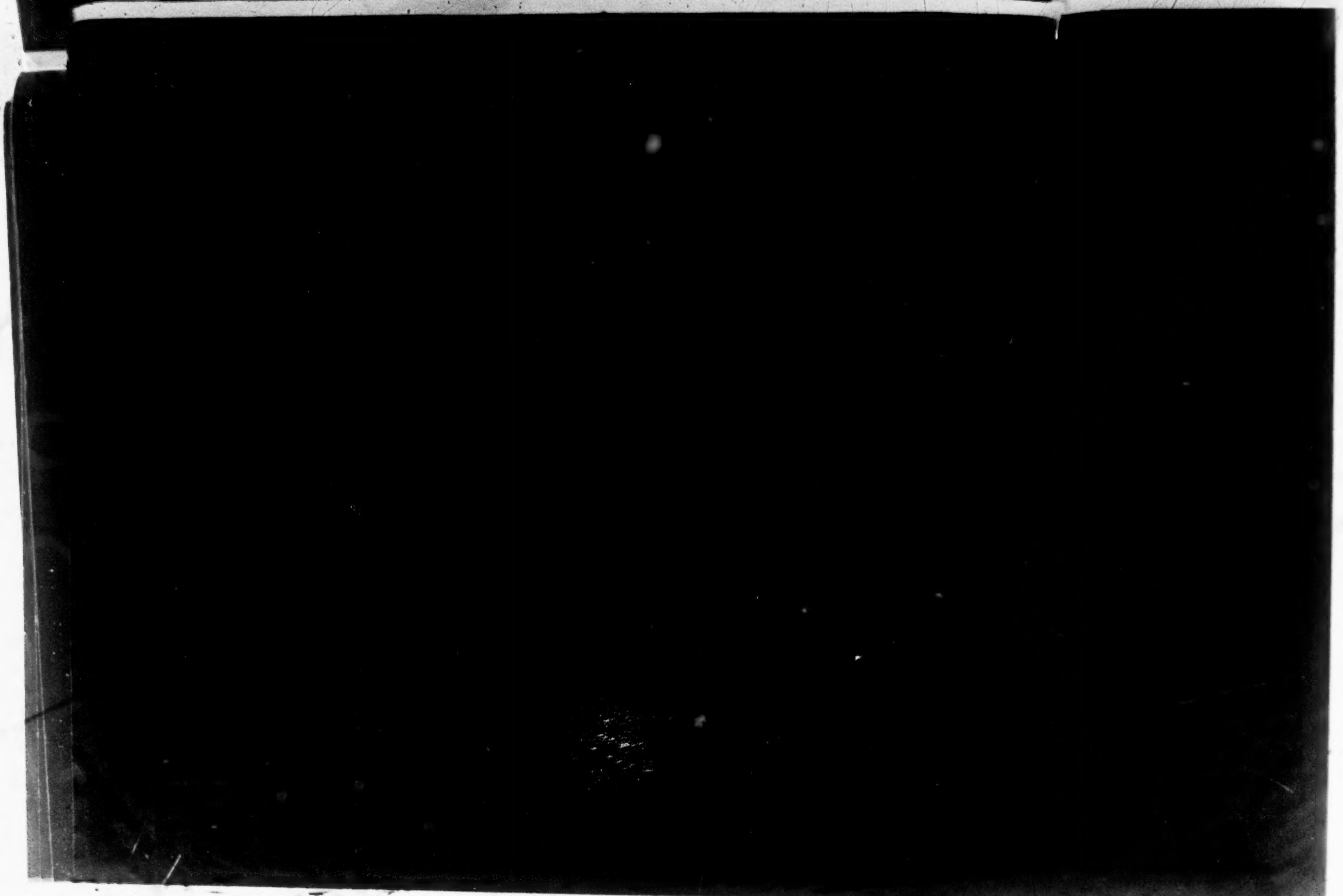

Une conclusion s'impose : l'augmentation de la production est uniquement le fait des améliorations fourni le moindre effort supplémentaire. Bien au contraire il semble que cet effort diminue au fur et à mesure de l'amélioration du matériel végétal mis à sa disposition. C'est ce que nous allons voir.

Amélioration de culture cotonnière -

L'encadrement en place il était possible d'envisager deux formes d'amélioration :

- celle du matériel végétal utilisé
- celle des méthodes culturales.

Grâce à l'I.R.C.T., le premier objectif a été très rapidement atteint. Le tableau et les schemas suivants indiquent la progression, pour ces 6 dernières campagne, des variétés sélectionnées.

Parallèlement à cette amélioration variétale, on observe une amélioration des méthodes de multiplication :

- au départ, dans les Centres de Multiplication(cf p.41)
- en culture africaine. On peut la préciser en comparant la progression de 3 variétés se succèdant dans le même Secteur : Banda I, Banda II, Banda IV ou D9.

	1950-51	1951-52	1952-53	1953-54	1954-55	1955-56
Banda I	80 ha.	219 ha.	2.422ha.	5.595ha.	24.867ha.	54.806ha.

	1953-54	1954-55	1955-56	1956-57
Banda II	70 ha.	1.207 ha.	9.343ha.	43.196 ha.

	1956-57	1957-58
Banda III	105 ha.	3.050 ha.

Il a fallu six ans, en quittant le Centre de Multiplication, pour que le Banda I occupe sa zone. Le Banda II l'occupait presque entièrement en 4 ans. Le Banda IV la couvrira certainement complètement à la quatrième.

Malheureusement, parallèlement à cette mise au point de méthodes destinées à permettre une meilleure productivité, on observe une dégradation du rendement avec l'extension des variétés. Le tableau ci-dessous le met nettement en relief. Quelle que soit la variété Banda I, II ou IV, son rendement décroît dans des proportions impres-

..../...

sionnantes au fur et à mesure que la surface s'accroît.

VARIATION DU RENDEMENT
DES VARIETES SELECTIONNES
AVEC LA SURFACE COUVERTE

Surface	Variété	Campagne	Rendement	OBSERVATIONS
70	Banda II	1953-54	928	
105	Banda IV	1956-57	939	Avec engrais
219	Banda I	1951-52	734	
1.207	Banda II	1954-55	622	
2.422	Banda I	1952-53	273	Campagne catostrophique l'Oubangui fait 29.600 Tonnes
5.595	Banda I	1953-54	505	
9.343	Banda II	1955-56	431	
24.867	Banda I	1954-55	385	
43.196	Banda II	1956-57	327	
54.806	Banda I	1955-56	360	

Il n'est évidemment pas question d'obtenir, au moins en premier stade, la généralisation du rendement observé en toute première multiplication (734 à 939), rendement obtenu sur petite zone de terrains et avec encadrement renforcé.

Par contre, les rendements de 430 à 522 kg/ha devraient être la norme de la zone considérée. On a l'impression que le planteur se satisfait d'un tonnage donné de coton-graines; toute méthode extérieure à lui susceptible d'augmenter le rendement lui permettrait dans notre esprit, de gagner beaucoup plus en travaillant un peu plus.

.../....

LEGENDE COMMUNE AUX CARTES

0 - Chefs-lieux de Région

1 - Bangassou
2 - Nobaye
3 - Bria
4 - Bambari
5 - Fort-Sibut
6 - Bossangoa
7 - Bozoum
8 - Bouar
9 - Berbérati
10 - M'Baïki

. Chefs-lieux de District

Bm - Bakouma
O - Ouango
R - Rafaï
A - Alindao
K - Kembé
Y - Yalinga
BK - Bakala
Kg - Kouango
I - Ippy
De - Dékoa
FC - Fort-Crampel
Bt - Batangafo
Bd - Boda
Bu - Bouca
Bc - Bocaranga
P - Paoua
B - Baboua
C - Carnot
N - Nola
M - Mongoumba

Variétés de Coton

- Triumph
- Banda I
- Banda II
- Banda IV (D9)
- Arkansas 17
- B 1439
- Soumbé A 25 B9
- N'Kourala
- Samaru 26 C
- Allen 150

EXTENSION DES VARIETES SELECTIONNEES DE COTON

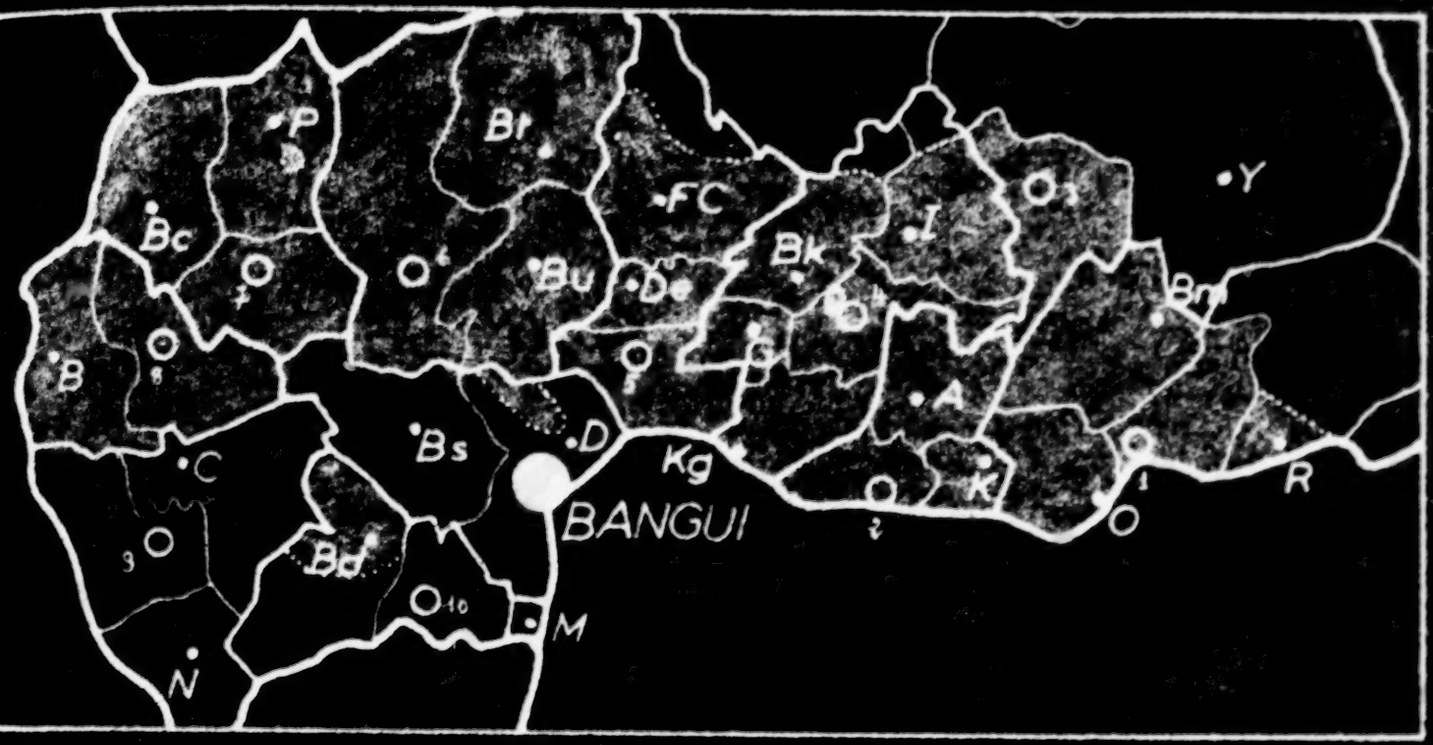

CAMPAGNE 1951-52

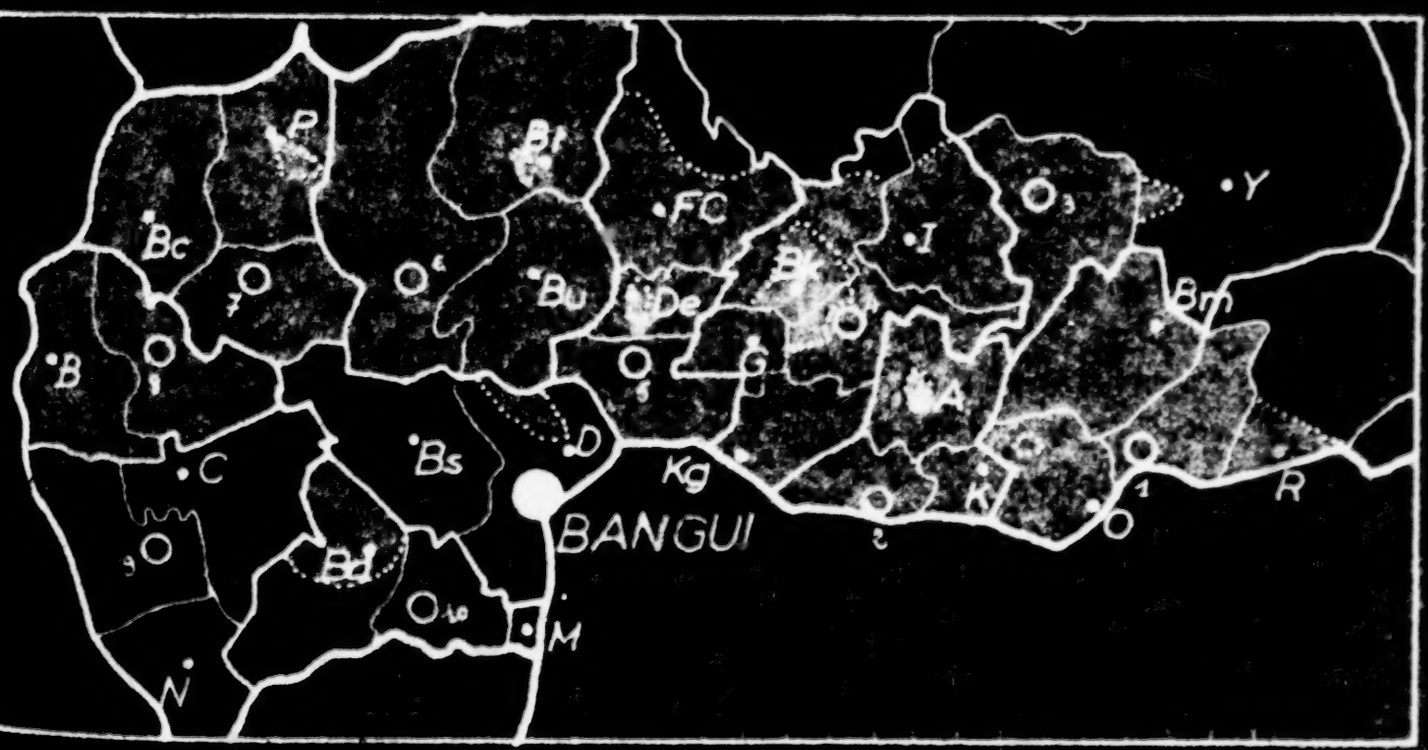

CAMPAGNE 1952-53

EXTENSION DES VARIETES SELECTIONNEES DE COTON

CAMPAGNE 1953 - 54

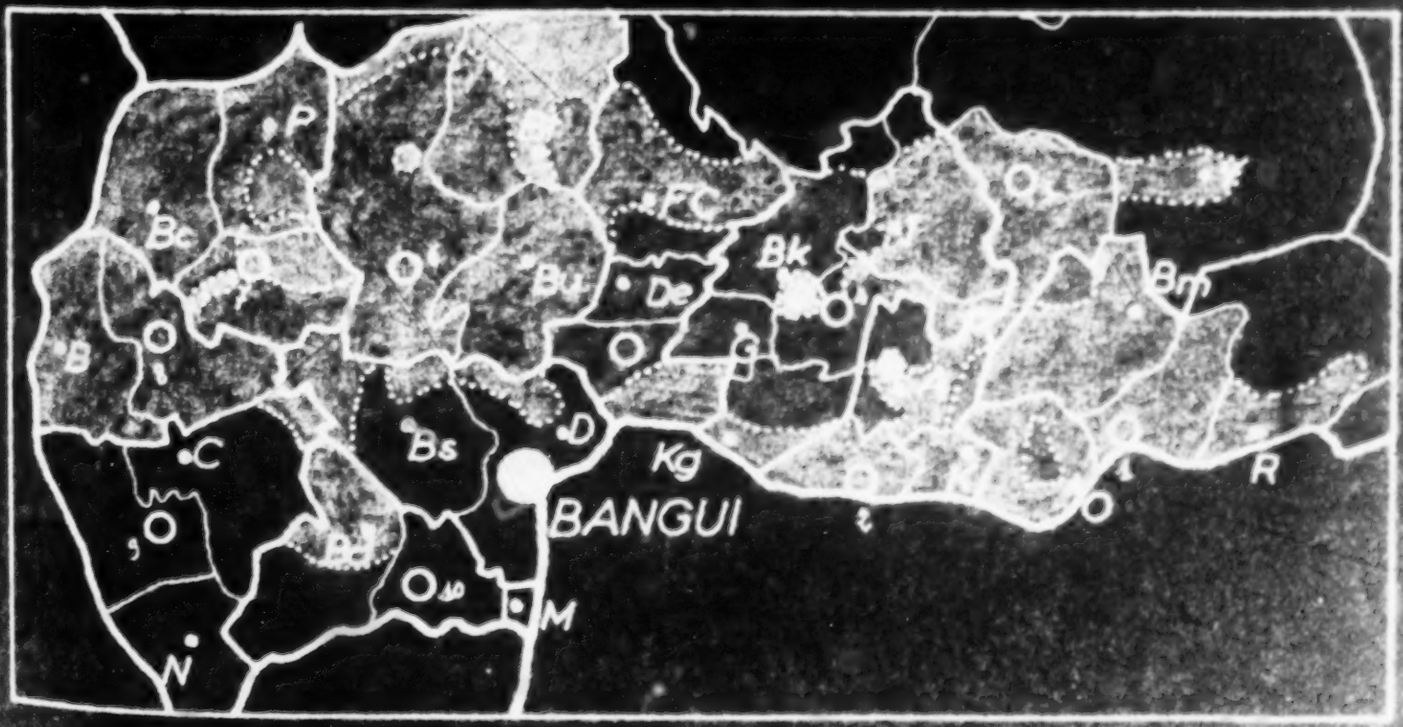

CAMPAGNE 1954-55

EXTENSION DES VARIETES SELECTIONNEES DE COTON

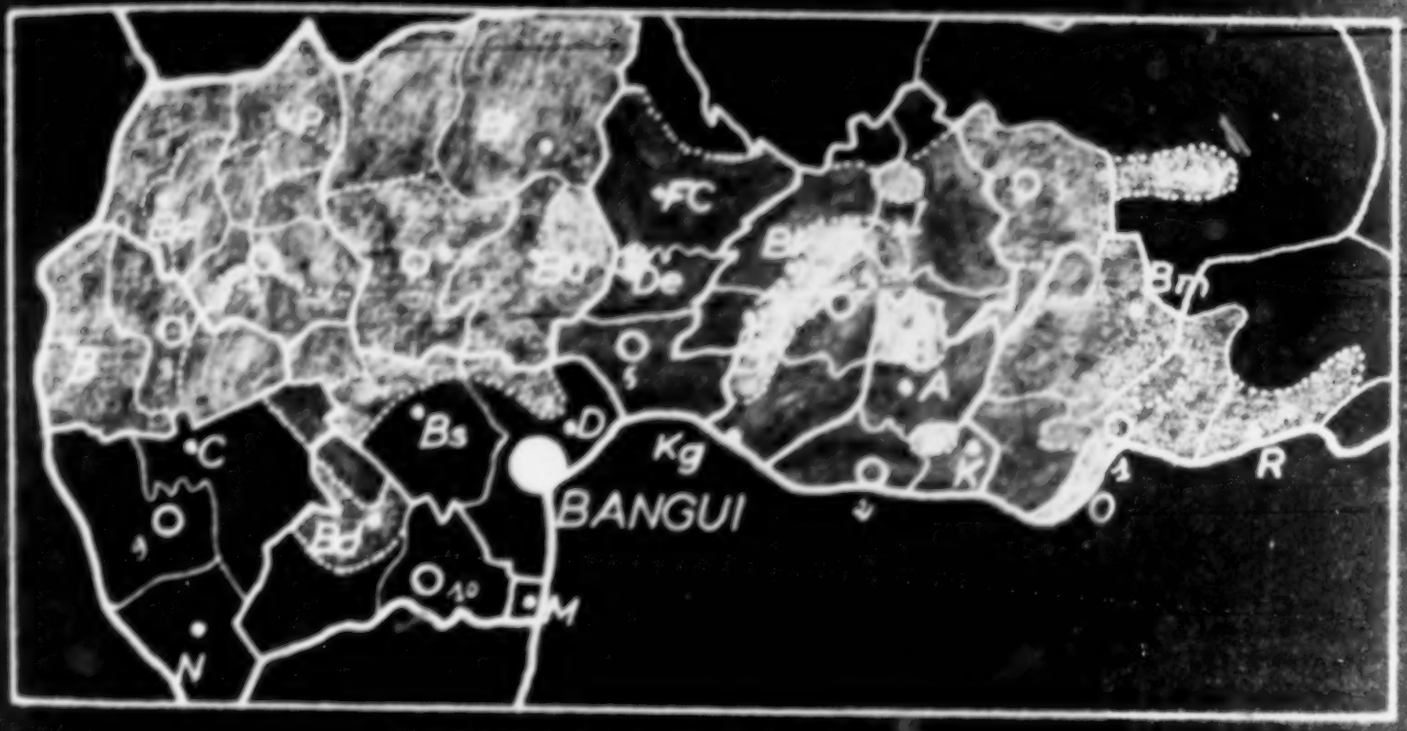

CAMPAGNE 1955-56

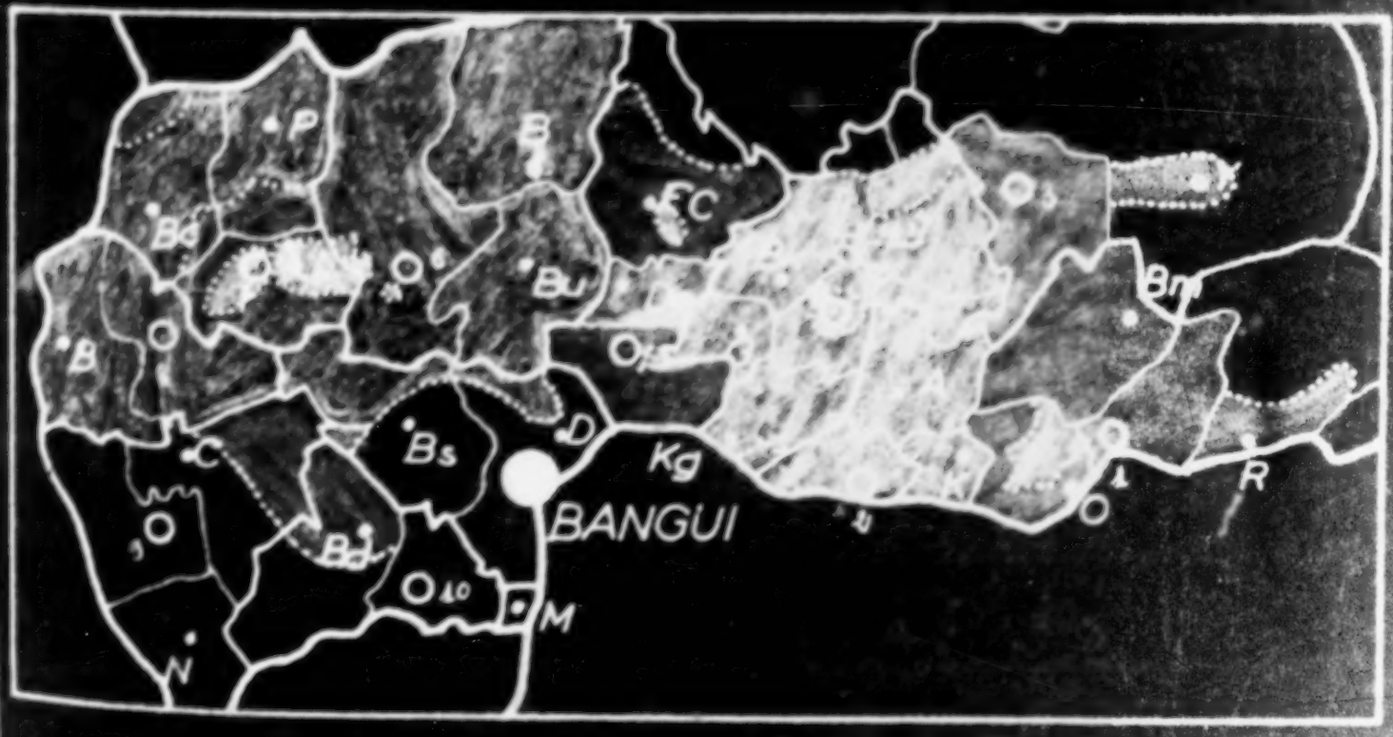

CAMPAGNE 1956-57

l'interprète : plutôt ainsi : elle lui permet de gagner autant même un peu plus tout en travaillant moins.

Quoiqu'il en soit, après avoir généralisé dans tout l'Oubangui des variétés qui en essais comparatifs effectués dans les conditions de la culture africaine, donnent des rendements supérieurs à ceux du Triumph de 10 % (Banda I ou Samaru) à 29 % (Banda IV ou Allen 150), nous avons péniblement obtenu une production supérieure en tonnage de 10 % à celle que nous procurerle vieux Triumph.

Le plantcur est d'ailleurs, en la matière, assez déconcertant. On citera 4 exemples de District qui ont été parmi les premiers intéressés à la progression des sélections.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION
COTONNIERE DANS
QUATRE DISTRICTS

CAMPAGNE	GRIMARI		DEKOA		FT.CRAMPEL		BOSSANGOA	
	N/bre de planteurs	Rend Ha.	N/bre de planteurs	Rend Ha.	N/bre de planteurs	Rend Ha.	N/bre de planteurs	Rendt. Ha.
1951-52	4.810	366	3.001	434	5.782	453	15.198	259
1952-53	4.934	238	3.007	318	5.586	136	16.416	257
1953-54	4.493	410	3.941	394	5.761	396	15.840	267
1954-55	4.844	416	3.018	540	6.494	337	16.371	357
1955-56	4.888	441	3.093	464	6.384	395	16.358	260
1956-57	4.744	447	3.165	458	5.088	255	13.257	326

Dans le premier, Grimari, on trouve l'évolution sur laquelle on était en droit de compter:maintien du nombre de plantcurs à un chiffre élevé et constant(moitié de la population), augmentation progressive des rendements parallèle à l'extension des variétés sélectionnées.

..../...

Dékon est déjà plus décevant, bien que plus riche en possibilités. Le nombre des planteurs se maintient, augmente même. Mais, après une production remarquable l'année de la généralisation du Banda I sur le District, la production retombe.

Crampel est toujours irrégulier. Malgré l'extension des sélections, on ne retrouve jamais le rendement obtenu par le Triumph en 1951-52 : 403 kg/ha. L'année où ce rendement est approché (395 kg/ha) voit le record de production de District (1955-56). Ce record est suivi d'une chute très forte de planteurs à la campagne suivante, campagne au cours de laquelle ceux-là même qui ont fait du coton le négligent au point d'avoir, avec les sélections, un des plus mauvais rendements du District.

Le cas de Bossangoa est différent. L'année suivant le record de production, battu pour la 3ème fois consécutive, le tiers du District se trouve planté en Samaru. Il y a autant de planteurs qu'à la campagne précédente, mais ils négligent leurs champs et le rendement chute. De ce fait, l'année suivante voit 3.000 planteurs de moins.

De tout celà, il est difficile de tirer d'autres conclusions que celles-ci : si le planteur africain n'a pas accru sa production depuis la mise en oeuvre des moyens accordés par le 2ème Quadriennal, il en porte l'entière ses possibilités. Toutes les possibilités d'augmentation de sa productivité ayant été mises à sa disposition grâce à l'aide de la Métropole.

NAISSANCE DE LA PRODUCTION D'ARACHIDE POUR EXPORTATION.-

Comme signalé dans le bilan, celle-ci commence en 1953-54 et est, depuis, en constante augmentation. Il faut espérer que la campagne 1957-58 verra une nouvelle augmentation du tonnage exporté.

C'est un facteur d'espoir. Il ne faut néanmoins pas s'exagérer l'importance actuelle de cette production dans la vie économique du pays. Elle n'occupe même pas le 1/25ème en valeur des exportations agricoles.

Par contre il faut insister sur sa valeur possible. Un exemple : en 1955-56, un groupement de 2.200 planteurs de coton du Nord du District d'Alindao a vendu une moyenne de 85 kgs d'arachides-coques par planteur. Ce même groupement avait, par ailleurs, obtenu un rendement/hectare de 520 kgs de coton graines. En admettant que chaque planteur de coton du Territoire produise la même quantité, ceci nous fait une exportation possible de 25 à 30.000 Tonnes base coques. Ce n'est, pour l'instant, qu'une simple vue de l'esprit. Mais elle donne une idée des possibilités réelles du Territoire, et ceci sans qu'il y ait gros effort des planteurs. Un village

[illegible], par exemple, vendu 306 kg d'arachides par planteur de coton.

Donc l'arachide a vu, au cours de ce 2ème Quadriennal, s'amorcer un courant de production en sa faveur. L'exportation est, à l'heure actuelle, encore peu conséquente, mais peut devenir un élément très important de l'économie du pays.

Précisions pour terminer, qu'elle s'intégre parfaitement dans l'assolement cotonnier, bénéficient de tous les travaux effectués pour le coton, tête d'assolement.

MOUVEMENT DE PLANTATION DU CAFE.-

Celui-ci est étudié en détail plus loin (p. 215 à 218). On peut dire qu'il s'est créé dans le Territoire une espèce de "vogue" du caféier. Partout où les conditions techniques permettent d'envisager raisonnablement la constitution de plantations de caféiers, on est à un près assuré de trouver l'adhésion d'une grande partie des planteurs. Un seul échec jusqu'à présent : celui de Kouzindoro.

En règle générale, les plantations ont été effectuées dans des conditions techniques satisfaisantes, sauf une partie des plantations de Lobaye, les plantations dites "isolées" de Bouar-Baboua, la plus grande partie des plantations de Carnot.

Jusqu'à présent, ce mouvement ne semble pas avoir nui à la culture cotonnière ou, en tous cas, très peu. Quand on connait la part minime que prend l'homme dans le travail, lui-même réduit, + que nécessite une parcelle de coton, on conçoit qu'il ait largement le temps de mener les deux de front.

De ce mouvement, des 2.663 hectares plantés à l'heure actuelle, les planteurs ne récolteront réellement les fruits qu'à partir de 1960. La production actuelle, uniquement procurée par la Lobaye et la Haute-Sangha, est encore très faible, négligeable à l'échelle du Territoire (cf. page 225).

ROLE DES PAYSANNATS -

Il a été étudié dans le Bilan Général (cf. pages XXIII à XXV). Nous n'y reviendrons que pour insister une fois de plus sur un certain point :

- le paysan Oubanguien a maintenant à sa disposition tous les éléments lui permettant de relever son niveau de vie. Il lui suffirait de faire un effort pour que, sans que nous intervenions autrement que par notre encadrement agricole en tant que guide et conseiller, il double ou triple son revenu.

- il est malheureusement peu probable que nous assistions à une brusque augmentation de l'activité agricole des planteurs Oubanguiens.

- nous devons donc nous efforcer de mettre sur pied des méthodes de travail soit plus perfectionnées, soit plus assimilables, soit simplement mieux admises par les intéressés de façon à les amener à augmenter leur production.

- c'est, avant toute autre préoccupation, celle qui doit présider à l'élaboration de tout projet de "Paysannat", avant même qu'interviennent les facteurs sociaux.

De ceux qui ont vu le jour au cours du 2ème Quadriennat et sous un égide, on peut tirer les enseignements suivants :

- il est inutile d'espérer rationnaliser l'agriculture africaine traditionnelle pour augmenter ses rendements, ainsi que l'ont fait pourtant avec succès nos voisins Belges. Les échecs successifs de Kohiri, Ouango 1ère formule et Kouzindoro le prouvent -

- on peut concevoir un programme général de développement de la culture caféière en Paysannat ou hors Paysannat, selon les normes admises pour les Paysannats de la Haute-Sangha ou de Niakari. Il y a beaucoup de chances pour que cette formule soit admise des planteurs -

- on peut mettre un certain espoir dans les formes modernes d'Agriculture telles que celles à l'essai sur le Paysannat Mécanisé de Gaigné. Mais il faut se garder d'aller trop vite et ne pas se faire d'illusions sur les possibilités d'extension d'un semblable système à l'ensemble du Territoire.

x

x x

En conclusion, l'Oubangui agricole n'a pas su ce qu'était le Premier Plan Quadriennal. Mais, grâce aux crédits de la Caisse de Soutien du Coton d'abord, ensuite et surtout grâce à l'effort de la Métropole sous la forme du 2ème Plan Quadriennal, il a pu améliorer de façon notable ses connaissances et son équipement techniques agricoles.

La culture cotonnière dispose maintenant d'une infrastructure solide et qu'on peut considérer comme étant au point, tant en ce qui concerne la recherche (I.R.C.T.), le matériel végétal, les moyens nécessaires pour diffuser les nouvelles sélections (Centres de Multiplication), la connaissance des normes techniques de la culture, que pour ce qui est de la transformation du produit (réseau d'usines d'égrenage-huileries).

..../...

La Station de Boukoko consacre tous ses travaux à la culture caféière. Grâce à elle, nous disposons dès maintenant de descendances hautement productrices en Robusta, et nous disposerons sous peu de variétés résistantes d'Excelsa. Les normes techniques sont connues et leurs modalités d'application en culture africaine mises au point sur les Paysannats.

Il en est de même pour l'arachide où variétés productrices et riches en huile ainsi que normes culturales sont maintenant bien connues.

Quant à la modernisation des méthodes agricoles de manière à augmenter de façon considérable la productivité de l'individu, son étude est déjà très poussée et les méthodes d'application en train d'être mises au point.

Le planteur Oubanguien dispose donc dès maintenant et grâce en grande partie au deuxième Plan Quadriennal des moyens voulus pour élever notablement son niveau de vie. Il ne tient qu'à lui de les mettre en oeuvre. Le rôle du Troisième Plan sera de faciliter cet effort et de le guider dans sa conduite.

OBJECTIFS DU TROISIEME PLAN QUADRIENNAL

Hommes et moyens de travail sont en place pour la plus grande part, doctrines et méthodes se sont précisées. Nous demanderons au Troisième Plan les moyens nécessaires pour utiliser au mieux cet ensemble de façon à:

- doubler la production exportable de l'Oubangui et, parallèlement, le revenu du planteur -

- mettre au point en toute certitude les techniques modernes de production devant permettre, ultérieurement, un nouveau progrès dans la productivité du planteur.

Le premiervobjectif peut être très facilement atteint. Il suffit au planteur de fournir un effort supplémentaire raisonnable. Il en est très capable s'il le désire, il l'a déjà prouvé sur les Paysannats.

Le deuxième soulevera encore nombre de difficultés techniques et financières. Il demandera de ceux qui le conduiront savoir, travail et patience. Mais on peut dire qu'il conditionne l'avenir du pays et rien ne doit être négligé pour l'atteindre.

Ces objectifs étant fixés, les grandes lignes du projet seront les suivantes :

- Etudes Générales -

Sous le titre Etudes et Recherches seront demandés des crédits permettant d'effectuer l'inventaire topographique, à l'aide de la photographie aérienne, de toutes les zones intéressées par les opérations agricoles prévues. Ceci permettra de gagner du temps, d'éviter les énormes frais de prospection et les tatonnements inévitables dans l'exploitation des travaux faits à partir de relevés terrestres. Nous verrons aussi que ce travail préliminaire peut conditionner la possibilité ultérieure d'une modernisation complète desméthodes de travail agricole, dans le cas d'un éventuel développement de la mécanisation.

.../...

Afin de préciser localement la valeur des différentes variétés de chacune des plantes qui conditionnent notre production, il est indispensable de prévoir un grand nombre d'Essais Culturaux. Ceux-ci permettront par ailleurs d'évaluer exactement l'intérêt que peut présenter l'introduction de nouvelles cultures (poivre, cacao etc).

Organisation de Soutien Technique de la Production -

Aucun crédit ne sera demandé par le Territoire au titre de l'amélioration de l'équipement de la Station de Grimari. Celle-ci dispose maintenant des moyens nécessaires pour poursuivre son travail efficacement. Son fonctionnement est assuré par le Budget Local.

Par contre, et bien que ce ne soit pas le Territoire qui présente le programme de la Station de Boukoko, il ne peut que l'appuyer chaudement étant le principal intéressé aux travaux de la Station Caféière de l'A.E.F.

Les Centres de Multiplication sont maintenant en nombre suffisant pour le Territoire. Leur équipement est satisfaisant. Ne seront demandés que les crédits en permettant le fonctionnement, essentiel pour l'activité agricole du Territoire.

Les Centres d'Enseignement Agricole supérieur (Grimari) et subalterne (Gounouman et Poumbaïndi) disposent de même de l'équipement nécssaire pour remplir leur rôle. Mais si l'Ecole d'Agriculture de Grimari fonctionne maintenant sur le Budget Local, des crédits seront demandés pour que les Centres de Formation Accélérée rattachés aux C.E. de Gounouman et de Poumbaïndi puissent mener à bien le programme de formation des Aides de Culture indispensables à l'encadrement des planteurs.

Un essai de formation des planteurs eux-mêmes sera tenté parallèlement à l'action de Modernisation rurale menée par les Centres de Multiplication.

Accroissement de la Productivité et Modernisation Rurale

En effet les Centres de Multiplication ont maintenant mis au point de façon suffisamment précise les techniques de travail mécanique pour leur cas particulier. Il leur est possible de faire bénéficier les planteurs voisins du bénéfice de cette Modernisation. D'où leur appellation de Centre de Modernisation Rurale sous laquelle ils exerceront une triple activité :

.../...

- traditionnelle, de multiplication - - l

- nouvelle, de modernisation et d'éducation du planteur a méthodes modernes de culture.

Les Paysannats lancés au cours du Deuxième Quadr nal et dont la progression est satisfaisante (tous sauf Kombé c Kouzindoro déjà cités) devront bénéficier des crédits nécessair pour que soit rempli le programme prévu à l'origine, qui doit leur assurer une bonne rentabilité et relever très fortement le niveau de vie de leurs adhérents.

Une mention spéciale sera faite pour le Paysanna de Gaigné, cellule expérimentale d'adaptation à l'Agriculture a caine des méthodes de travail mécanique mises au point sur les C.M. Si, comme on peut l'espérer, la rentabilité d'une semblabl opération se révèle certaine, un Paysannat nécessaire devra être lancé dans une zone favorable, comme le District de Grimari. Ce jet est présenté sous le nom de Paysannat Mécanisé de la Ouaka. Mais il faut bien insister là dessus, il ne devra être lancé qu les campagnes qui viennent nous permettant de conclure à la rent bilité du système. Gaigné est une cellule d'essai suffisante. Ce serait du gaspillage que d'en ouvrir d'autres dans l'état ac- tuel de la question.

Un des éléments essentiels de la productivité en matière de culture caféière est l'élimination des parasites. La Section de Défense des Cultures a mis au point, au cours du Deu- xième Quadriennal, la technique de lutte et défini la constitut de la Section d'intervention. Celle-ci a été créée sur les fonds la Caisse de Stabilisation du Café. Il faut néanmoins au Troisièm Quadriennal les crédits nécessaires pour que la Section puisse continuer ses essais sur nouveaux matériels et nouveaux produits.

Production Agricole -

Asseoir l'économie agricole du Territoire sur la polyculture, telle doit être la préoccupation dominante du Troi- sième Quadriennal en matière de Production. Les efforts nécessair ont été développés en matière de culture cotonnière au cours du Deuxième Quadriennal. Développement de l'arachide et du café ont été préparés tant par des travaux de recherches que par des essais d'extension en milieu rural. Grâce à la mise au point de variétés d'Excelsa trachéomycorésistantes, le bénéfice de la cul- ture du café n'est plus réservé aux seules régions forestières. Le pays de savane peuvent en bénéficier.

..../....

Rien n'empêche donc plus le paysan d'élever son niveau de vie et+consolider cette acquisation par la pratique de deux cultures annuelles, coton et arachides et d'une culture pérenn le café; tout doit être mis en oeuvre pour l'amener effectivement à cette réalisation. Encore une fois, si les crédits du Troisième Quadriennal viennent épauler cette action, il ne tiendra qu'au planteur moyen de doubler son revenu et d'élever considérablement la valeur des exportations agricoles du Territoire, donc des ressources budgétaires.

L'objectif devrait être le suivant, objectif que personne ne devrait perdre de vue et qu'il est tout à fait possible d'atteindre :

- coton - 50.000 Tonnes de coton-graines, production que nous devrions avoir atteinte depuis 1955-56 -

- arachides - 10 à 15.000 Tonnes d'arachides décortiquées à l'exportation -

- café - accroissement des plantations africaines jusqu'à un total de 25 à 30.000 hectares.

Ce programme réalisé selon le planning prévu notamment pour le développement du café nous garantit, sauf chute des co d'un quelconque de ces trois produits :

- le remplacement du milliard de revenu annuel des planteurs Oubanguiens par 2 à 2,5 milliards -

- l'augmentation de la valeur de la production exportée de sa moyenne de 2,4 milliards à 4,5 - 5 milliards.

De toutes façons, l'objectif minimum doit être le suivant :

- maintien du coton à 40.000 Tonnes -

- obtention de 10.000 Tonnes d'arachides décortiquées

- extension du café sur 25.000 hectares avant 1961.

Ce programme double seulement le revenu, mais il est la limite inférieure. Si, en cours de développement, il devenait évident que le planteur ne fait pas l'effort qui lui est demandé pou le réaliser, la conception du Plan devrait être revue et les crédits alloués par la Métropole diminués en conséquence.

PRODUCTION AGRICOLE

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE RUBRIQUES DU DEUXIEME ET DU TROISIEME QUADRIENNAL

OPERATIONS	Troisième Quadriennal	Deuxième Quadriennal
1 -bEtudes et Recherches	2002-1	Nouvelle rubrique
2 - Boukoko	2002-2-3	2002-2-3
3 - Essais culturaux	2002-3	Nouvelle rubrique
4 - Défense des Cultures	2002-4-5	2002-4-5
5 - Centres de Multiplication Rurale	2002-5 (1 à 5)	2002-8-3-..
6 - Paysannats	2002-6	1002-7-3 (2002-7-3-C
Niakari	2002-6-1	)1002-7-3-C
Gaigné	2002-6-2	(2002-7-3-C)1002-7-3-C
Zandé	2002-6-3	(2002-7-3-C)1002-7-3-C
Cuaka	2002-6-4	Nouvelle rubrique
Bouar-Baboua	2002-6-5	1002-7-3-B
Baya	2002-6-6	1002-7-3-D (et
M'Bimou	2002-6-7	)2002-7-3-D
7 - Développement café	2002-7 (1 à 11)	Nouvelle rubrique
8 - Encadrement agricole	2002-8	2002-8-3-C
9 - Cadastre	2002-9	2002-4-8
10- Génie Rural	2002-10	2002-10-3

[redacted]

TABLEAU RECAPITULATIF DES CREDITS DEMANDES

Opération	Rubrique	Crédits demandés
I - Etudes et Recherches	2002-1	20.000.000
2 - Boukoko	2002-2-3	p.m.
3 - Essais Culturaux	2002-3	8.000.000
4 - Défense des Cultures	2002-4	12.000.000
5 - Centres de Modernisation Rurale (5 Centres)	2002-5 (1 à 5)	185.400.000
6 - Paysannats - Niakari	2002-6-1	11.800.000
Gaigné	- 2	18.800.000
Zandé	- 3	16.500.000
Ouaka	- 4	143.000.000
Bouar-Baboua	- 5	15.000.000
Baya	- 6	6.050.000
M'Bimou	- 7	14.250.000
7 - Développement café -(11 Régions)	2002-7 (1 à 11)	62.000.000
8 - Encadrement Agricole	2002-8	550.000.000
9 - Cadastrage en Zone Agricole	2002-9	15.000.000
10- Génie Rural et Aménagements Ruraux	2002-10	100.000.000
Total.....	.....	1177.800000

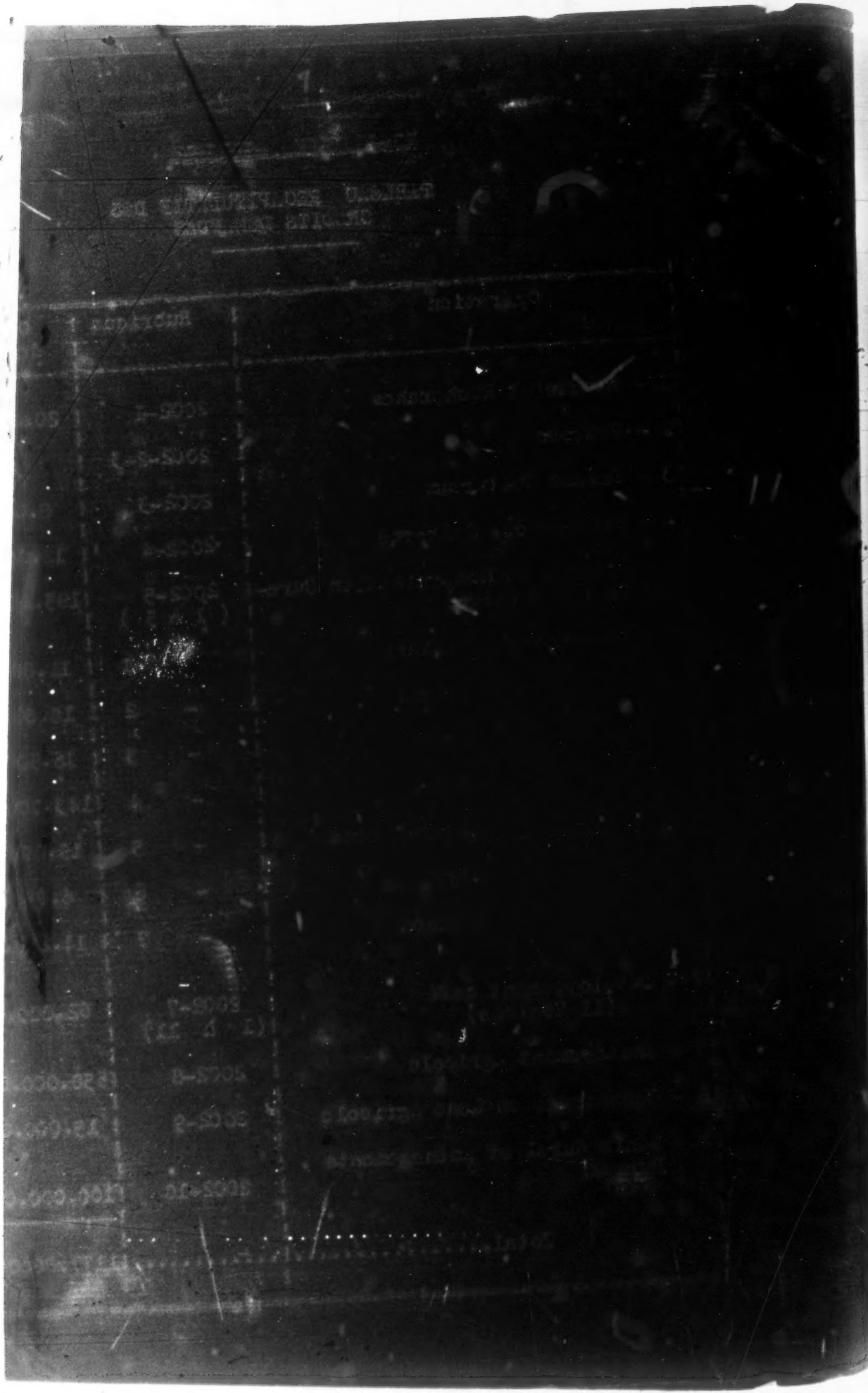

ST/

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958-1962

Rubrique - 2002 - 1

Opération - ETUDES ET RECHERCHES

Le programme de développement agricole qu'il est possible d'envisager grâce aux Crédits du 3ème Plan Quadriennal et qui est exposé dans les pages suivantes envisage deux formes d'action essentielles :

- le développement d'une culture pérenne riche, le café -

- la mise sur pied de cellules élémentaires de culture mécanisée, soit à partir des Centres de Multiplication existants, soit par mise en place directe de groupements mécanisés.

Dans les deux cas la découverte des terrains convenables sera l'élément essentiel de la réussite des actions menées par la suite. Pour une action de l'ampleur de celle qui est envisagée, les méthodes classiques de prospection sont insuffisantes. Elles sont longues, coûteuses et imparfaites. Elles exigent la mise sur pied d'équipes de prospection qui s'épuisent en layonnage de surfaces plusieurs fois multiples de celles qu'il est nécessaire de trouver.

C'est pourquoi il parait bon de faire appel à la photographie aérienne pour effectuer le premier stade du travail habituel de prospection : le relevé topographique et la détermination des zones où l'on peut envisager une prospection plus détaillée. Les photographies au 1/50.000 sont excellentes à ce point de vue.

La prospection classique s'exerce ensuite sur ces zones et précise celles qui peuvent être retenues comme remplissant les conditions générales imposées par l'action envisagée.

La photographie au 1/10.000 permet alors de mettre au point l'implantation du groupement considéré, avec toute la précision voulue.

L'avion apporte là une aide précieuse au prospecteur, aide indispensable même dans le cas du groupement mécanisé, les travaux de celui-ci ne pouvant débuter correctement qu'après la détermination précise de tous les terrains qui lui seront nécessaires. Précisons que, dans le cas du Paysannat Mécanisé prévu sur la Ouaka, ceux-ci ont une surface d'environ 13.000 hectares, dont il faudra connaître l'emplacement exact avant d'ouvrir les routes

../...

et de mettre en place l'infrastructure des unités de culture.

L'action, en matière de caféiculture, sera plus progressive et on pourrait penser que la photo aérienne, pour utile qu'elle soit, n'y est pas indispensable. Cependant il sera bon, lors de l'implantation des parcelles de café, de prévoir l'emplacement éventuel du village au cas où les interventions mécaniques sur les cultures annuelles pourraient se généraliser. Ceci est particulièrement valable pour tout le centre de l'actuelle zone cotonnière, de Bangassou à Bozoum. Cette prévision ne peut se faire qu'après une étude de la zone considérée à partir des photographies aériennes.

En conséquence, un crédit prévisionnel de 20 Millions est demandé au titre "Exécution et interprètation des photos aériennes pour les zones de développement agricole intensif".

3ème PLAN QUADRIENNAL

1958-1962

Rubrique - 2002 - 3 -

Opération - ESSAIS CULTURAUX

A l'échéance du 2ème Plan Quadriennal, grâce aux possibilités de travail qu'il nous a offertes, nous aurons, nous avons déjà, une vue des possibilités de l'Agriculture Oubanguienne infiniement plus précise et plus détaillée que vers les années 1950. On trouvera, dans l'exposé des différentes rubriques, un résumé des principaux résultats obtenus pour autant qu'ils ont pu servir de fondement à notre programme du 3ème Quadriennal.

En ce qui concerne les façons culturales, les essais principaux ont été effectués tant par l'I.R.C.T. que par notre Station de Grimari et les C.M. Le Paysannat de GAIGNE constitue, d'ailleurs, le dernier maillon de cette chaîne. Les travaux continuent dans ce sens et les crédits ont été prévus aux rubriques intéressées :

- 2002 - 5 pour les Centres de Modernisation Rurale.
- 2002 - 6 - 2 pour le Paysannat de GAIGNE
- 2002 - 6 - 5 pour le Paysannat de BOUAR-BABOUA
- 2002 - 6 - 6 pour le Paysannat BAYA ,

puisque, dans ces deux derniers Paysannats, seront menés des essais spéciaux dont l'opportunité sera expliquée dans la rubrique correspondante.

Les essais du premier degré sur les plantes ont été conduits par nos Centres de Multiplication à partir des travaux de l'IRCT. pour le coton, de la Station de Boukoko pour le café et de la Station de Grimari pour les cultures vivrières. Nous en sommes encore là pour café et cultures vivrières. Par contre, pour le coton, le réseau s'est étendu à chaque District et, souvent même, lorsque c'était nécessaire, à chacune des zones de District présentant des caractères écologiques différents. Après une longue mise au point, tenant à la difficulté de transformation des Agents de Propagande en expérimentateurs partiels, les résultats ont été satisfaisants et ont permis la mise en place correcte des différentes variétés de coton actuellement cultivées dans le Territoire. Ce travail continue d'ailleurs, la sélection étant un perpétuel renouvellement.

../...

On doit maintenant assister à un développement analogue des essais sur cultures vivrières, notamment en ce qui concerne l'arachide, compte tenu de l'extension récente prise par cette culture. Il est nécessaire de dépasser le stade du Centre de Multiplication et de prévoir la mise en place d'essais multilocaux à l'échelon District.

Il en est de même avec les essais d'engrais, de façon à ce que nous puissions établir la carte d'utilisation de ceux-ci.

Il existe enfin une dernière catégorie, celle des essais à mener dans des zones que l'on peut qualifier de cas particuliers (la zone d'altitude de Bouar-Baboua), sur des plantes peu connues dans le Territoire (Thé, Bergamotier), ou qui s'y trouvent dans des conditions marginales de culture qu'il peut être bon de préciser le cas échéant (poivre, café Arabica, cacao), enfin sur les cultures fruitières.

x x

x

Un essai multilocal de cultures annuelles revient à environ 10.000 F. Il faut en implanter environ 25 pour avoir une idée correcte du développement que peut prendre une variété donnée.

Ceci nous conduit à des dépenses annuelles de 250.000 F. pour le coton, autant pour l'arachide.

Les essais d'engrais, qui doivent être réalisés de façon comparable, sont plus onéreux : achat et transport des engrais intéressés, main d'oeuvre d'épandage. On comptera 20.000 F. par essai, soit 500.000 F. annuelllement.

Il est, par contre, difficile de préciser dans le détail les crédits nécessaires pour les essais sur plantes spéciales et sur zones particulières. Un crédit provisionnel de 2 Millions sera demandé pour chacun d'eux.

x x

x

../...

Les crédits demandés au titre des essais sur le 3ème Quadriennal peuvent donc se présenter ainsi :

- Essais multilocaux) sur plantes industrielles (coton, arachide)		
(	.....	2.000.000
) sur engrais	.....	2.000.000
- Essais sur plantes spéciales		
Thé, Bergamotier, Ylang-ylang)		
Café arabica, Poivre, cacao (	.....	2.000.000
- Essais sur zones spéciales		
Zone altitude Bouar-Baboua-Bocaranga		2.000.000
Total	/ 8 Millions / -	

../...

3ème PLAN QUADRIENNAL
1958-1962

Rubrique - 2002 - 4

Opération - DEFENSE des CULTURES

RAPPEL DE L'ACTION DU 2ème QUADRIENNAL -

Le but de la Section de Défense des Cultures est de susciter parmi les planteurs de café et de coton un courant favorable à l'exécution de traitements phytosanitaires destinés à améliorer la production en quantité et qualité.

Son rôle est double :

- un rôle de propagande en vue de démontrer aux planteurs l'intérêt des traitements
- un rôle de conseiller technique pour le matériel et les produits.

Situation avant 1953 -

La Section de Défense des Cultures fut créée en Octobre 1950 par le détachement d'un Phytopathologiste de la Station de Boukoko au Service Territorial de l'Agriculture. Ce Spécialiste est, depuis la création de la Section, toujours payé par le Budget Local.

Au début, cette Section ne disposait donc d'aucun moyen d'action (son véhicule avait été payé par la Caisse de Soutien du Coton).

Le premier Plan Quadriennal permettait un début d'équipement :

- bâtiment à usage de bureau - laboratoire
- hangar de stockage pour produits et matériel
- achat de petit matériel de traitement
  - une dizaine de pulvérisateurs à dos à pression préalable
  - quelques poudreuses à main
  - une moto-poudreuse Socal
  - un atomiseur Micron-Sprayer

../...

Les Crédits utilisés s'élevaient à 1.999.680 Frs. sur le 1002-4-1/D.

Réalisations du 2ème Quadriennal -

En dehors de son action de propagande directe auprès des planteurs, la Section de Défense des Cultures se devait de rechercher le matériel le mieux adapté pour la lutte phytosanitaire en plantations de caféier ainsi que celui destiné au traitement des cotonniers en culture africaine.

La première tranche, 1953-54, s'élevant à 3 Millions, finançait l'achat des produits pour essais et d'une gamme d'appareils à moteur susceptibles d'être portés, pour effectuer les démonstrations chez les planteurs et les traitements en plantations de cotonniers (120 ha. traités en 1954).

Les essais effectués sur caféiers avec le matériel acquis précédemment démontraient son insuffisance et la nécessité de disposer de matériel plus puissant. Le SWISSATOM 2000 était donc acheté, tandis que la tranche 1954-55, s'élevant à 4 Millions, permettait l'achat du tracteur Ferguson destiné à le remorquer et d'un SWISSATOM 350, de moyenne puissance, afin de comparer qualités techniques et prix de revient du gros et moyen matériel de traitement.

Parallèlement, il était possible d'effectuer quelques interventions d'urgence chez les planteurs (250 ha. traités). A la suite de ces interventions, certains d'entre eux s'équipaient en matériel de traitement, malgré leur répugnance devant cet investissement coûteux.

En culture cotonnière était conduite une opération de désinsectisation par poudrage sur 650 ha., opération destinée à déterminer le degré de rentabilité des traitements sur coton et l'organisation future possible de ce genre d'opération.

Avec la tranche 1955-56 (4 Millions) - la Section de Défense des Cultures continuait des achats de matériel nouveau pour le traitement des cotonniers, les appareils pour poudrage à sec s'étant révélés d'une efficacité moyenne. Furent achetés, en particulier, divers atomiseurs à dos à moteur, susceptibles d'être employés également en plantation de caféiers, et des pulvérisateurs à main équipés de jets de micronisation.

L'opération sur coton couvrait cette année 3.000 ha.,

Sur Caféiers, la tranche 55-56, ne servait pratiquement qu'à l'achat de produits nouveaux (ENDRIN) pour essais et à des interventions urgentes auprès de quelques planteurs (150 ha. traités).

../...

Les travaux effectués sur les trois premières tranches ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Sur caféiers : l'action de propagande a porté ses fruits, puisque les planteurs du Territoire ont utilisé les crédits de la Caisse de Soutien du Café à l'acquisition de gros matériel, à utiliser en commun, en suivant les directives de la Section de Défense des Cultures.

Les caractéristiques à réunir pour ce genre d'appareil ayant été déterminées d'après les essais effectués au cours des années 1953 à 56, il a été possible d'acheter, pour 1957, trois unités lourdes de traitement représentant une dépense de 7.800.000 F. Du 6 Mai au 19 Juin 1957, ce matériel a traité 3.100 hectares de caféiers; 1.500 autres seront traités avant la mi-Juillet.

- Sur cotonniers : les différentes opérations de 1953 à 1956 ont permis d'estimer à leur juste valeur les problèmes que soulèvent les traitements des grandes surfaces de cotonniers en culture africaine et d'en apprécier la rentabilité.

Ici encore l'effet de propagande de ces opérations s'est fait sentir puisque certaines Sociétés Cotonnières ont offert de mettre à la disposition des planteurs du matériel et des produits pour le traitement de leurs plantations. La dépense ainsi consentie par ces Sociétés s'élève à près de 4.000.000 pour 1957.

Il en est résulté une extension du champ d'activité de la Section nécessitant l'engagement de personnel supplémentaire. La tranche 1956-57 (7,5 Millions) a permis de recruter un Conducteur et deux Moniteurs.

Seront en outre achetés ,

(- matériel pour essais
(- hangars de stockage
(- produits pour essais, principalement pour la poursuite en grand des essais coton

Programme de la Section

En résumé, l'action menée grâce aux crédits du 2ème Plan Quadriennal, s'élevant à 18.500.000 au 30.6.57, a permis :

- de dégager les normes de constitution d'une sorte de "Section d'Intervention Phytosanitaire" financée par les planteurs de café, par l'intermédiaire de la Caisse de Soutien des Prix du Café.

Dans les conditions de la technique actuelle, tant en phytopharmacie qu'en construction d'appareils, on peut estimer

../...

que les modalités de traitement ont été définies et qu'il ne peut y être apporté que des retouches de détail.

- d'étudier les divers procédés de traitement sur plantations de cotonniers. La technique des traitements est, en elle-même, au point.

Il reste à préciser :

- les conditions d'intervention, à fixer par l'I.R.C.T.

- les modalités d'adaptation d'une technique connue aux conditions de la culture africaine.

Les grandes lignes du programme de la Section de Défense des Cultures seront donc, pour l'avenir, les suivantes :

- en culture caféière ,

  . essais de tous produits, appareils et modes de traitement susceptibles d'apporter une amélioration dans les méthodes de luttes contre les parasites animaux et végétaux du caféier

  . direction technique des équipes de traitement nouvellement créées.

- en culture cotonnière :

  . mise sur pied, en collaboration avec l'IRCT., d'un système de test préalable à tout traitement

  . poursuite des essais de produits, matériels et méthodes de traitement

  . étude de la formule de traitement (traitement individuel ou par Section analogue à celle constituée par le café) en culture cotonnière.

Crédits prévus sur la tranche 1957-58 -

Pour la tranche 1957-58, les crédits nécessaires ont été prévus à cet effet soit :

- solde du Conducteur	800.000
- construction d'une case	2.000.000
- solde des moniteurs	500.000
- fonctionnement et main d'oeuvre	500.000
- matériel et produits	1.300.000
- hangar de stockage	400.000
Total	5.500.000.-

../...

x x

x

CREDITS NECESSAIRES SUR LE TROISIEME QUADRIENNAL

Organisation prévue :

En ce qui concerne le café, on a vu que l'exécution des traitements, était maintenant à la charge des planteurs qui, par l'intermédiaire de la C.S.P. Café, ont acheté le matériel et subventionné les traitements en participant aux achats de produits pour 50% .

A partir de 1958-59, il est nécessaire que la Caisse prenne en charge solde du personnel et fonctionnement complet de la Section. Le Conducteur, formé après une campagne de traitements (1957-58), ne doit donc plus être prévu sur le Plan.

Par contre, il reste encore beaucoup à faire pour la mise au point des traitements sur le coton et il sera nécessaire de recruter un deuxième Conducteur, pris en charge par le Plan - Fonctionnement, matériel et produits pour les essais, tels seront les autres postes du Budget prévisionnel pour 1958-61 .

Coût annuel -

- Personnel -	1 Conducteur	800.000	
	2 Moniteurs	500.000	
	10 Manoeuvres	200.000	
			1.500.000
- Fonctionnement	-carburants et lubrifiants	300.000	
	-réparations	200.000	500.000
- Achats produits et matériels nouveaux pour essais	.....		1.000.000
	Total annuel		/ 3.000.000 /

Total des crédits demandés sur le 3ème Quadriennal

/ 12 Millions /

../...

x x

x

CONSEQUENCES BUDGETAIRES

- Prise en charge du Personnel -

Le Chef de Section est, depuis la création de celle-ci, pris en charge par le Budget Local. Le premier Conducteur doit, dès 1958, être payé par la Caisse de Soutien des Prix du Café. A l'issue du 3ème Quadriennal, il doit en être de même pour le 2ème Conducteur, les travaux du 3ème Quadriennal devant probablement aboutir à la création de Groupes de Traitements polyvalents, café et coton.

Restera donc, sur le Budget Local,

1 Ingénieur ,
Maître de Recherches de Laboratoire - 2.000.000

- Rentabilité -

I - Revenu supplémentaire des planteurs -

a - Production actuelle du Café -

Les quantités exportées par l'Oubangui depuis quelques années sont les suivantes :

1950	- 1.840 T.	)	
1951	- 2.460 "	)	
1952	- 3.180 "	)	moyenne : 2.420 T./an -
1953	- 2.201 "	)	
1954	- 4.756 "	)	
1955	- 2.928 "	)	
1956	- 5.980 "	)	moyenne : 4.166 T./an -
1957	- 3.000 "	)	

On enregistre donc une aug entation de 72% de la production des quatre dernières années par rapport aux années précédentes. Cette augmentation n'est que pour une faible part le résultat de l'action de la Soction de Défense des Cultures en tant que telle. Elle est due à la remise en état de vieilles plantations,

../...

ur extensions et à la création de nouvelles plantations. Les conseils agronomiques du Chef de Section ne sont, néanmoins, certainement pas étrangers au renouveau de la culture caféière en ubangui.

La qualité demeure constante. Tous les ans, on a sensiblement entre 74 et 75% des trois premières qualités (Extra-Prima, rima, Supérieur). Les moyennes sont les suivantes :

- Extra-Prima	24,6 %
- Prima	27,6 "
- Supérieur	22,6 "
- Courant	8,8 "
- Limite	7 "
- Brisures	1,8 "
- Triage	7,6 "

La valeur mercuriale de la production moyenne actuelle est de 410 à 420 Millions (à 100 F. de valeur mercuriale monnaie). Les droits de sortie perçus (environ 13 F. le kg.) représentent 54 à 55 Millions.

- Production prévue de 1958 à 1962 -

1958	5.000 T.	(estimée sur pied)	
1959	4.500 "	(" par calcul)	
1960	7.000 "	(" " ")	moyenne
1961	5.000 "	(" " ")	6.000 T/an.-
1962	8.000 "	(" " ")	

une moyenne de 6.000 T., d'une valeur de 600 Millions et payant 78 Millions de droits de sortie.

Dès 1957, près de la moitié des 13.000 ha. en production sera traitée. A partir de 1958, on peut penser que la quasi totalité le sera.

L'augmentation de production enregistrée proviendra, pour une très grosse part, des extensions en culture européenne et africaine, pour une modeste part de l'action des traitements insecticides.

Celle-ci se manifeste d'ailleurs de deux façons :

- augmentation minimum de rendement/ha. de 5% (sur certaines plantations, elle peut atteindre 30 %)
- amélioration de la qualité, le café étant classé dans les catégories supérieures.

../...

1 - Augmentation de rendement/ha. de 5% .

Ceci nous fait de l'ordre de 300 T. annuelles imputables aux seuls traitement, soit une valeur mercuriale de 30 Millions et des droits de sortie supplémentaires de l'ordre de 4 Millions.

2 - Amélioration de la qualité -

Actuellement, 75% du café sortent dans les qualités supérieures.

En 1958, on peut compter que celles-ci, représenteraient 80% ,

En 1959, et les années suivantes, on doit obtenir de l'ordre de 90 à 95 % .

Donc, sur une moyenne de 6.000 T. de café, 5.500 sortiront en qualités supérieures contre 4.500 sans traitement. Les cours actuels sont les suivants, départ Bangui :

- qualités supérieures - environ 120 F. de moyenne
- " inférieures - de 60 à 100 F.

On admettra une différence minimum de 20 F. par Kg. Donc 1.000 T. de café bénéficient d'une plus value de 20F., soit 20.000.000 de bénéfices supplémentaires pour les planteurs.

Ceci ne se retrouve pas dans les droits de sortie, ceux-ci étant, au Kg., sensiblement équivalents pour toutes catégories, dans le but, précisément, d'encourager le triage du café.

c - Revenu supplémentaire des planteurs de café

Les planteurs ont un revenu supplémentaire dû à l'augmentation de tonnage (30 Millions), et à l'amélioration de la qualité (20 Millions) -

Soit, au total, 50 Millions .-

a - Droits de Sortie -

On a vu plus haut qu'on ne pouvait compter, en toute certitude, que sur les droits prélevés sur le tonnage supplémentaire, droits qui s'élèvent à 5 Millions annuellement.

../...

b - Droits d'entrée -

Difficiles à calculer. Un fort pourcentage de ce revenu supplémentaire revient aux planteurs européens qui ne le convertissent pas obligatoirement en biens de consommation. Mais, qu'ils les consacrent à des investissement en extension de plantations ou en achats de matériel ou qu'ils les exportent sur la métropole des droits seront prélevés, non négligeables, mais imprévisibles dès maintenant.

c - Impôts -

Sur ces 50 millions d'exportations supplémentaires, la part de bénéfice réel doit atteindre au moins 10 Millions sur lesquels sera perçue la taxe sur les B.I.C. soit 200.000 F.

III - Rentabilité de l'opération pour la métropole -

Il est difficile d'estimer les exportations supplémentaires que cela entraînera pour la Métropole.

IV - Coût total de l'opération -

1er Quadriennal	- 2 Millions
2ème "	- 23,5 "
3ème "	- 12 "
Total	/ 37.500.000 /

../...

Ybma PLAN QUADRIENNAL
1958-1962

Rubrique - 2002 - 5

Opération - CENTRES DE MODERNISATION RURALE

RAPPEL DE L'ACTION du 2ème QUADRIENNAL -

Quelques années après le lancement de la culture cotonnière en Oubangui, la nécessité de la création d'organismes de recherche, expérimentation et multiplication agricoles se faisait sentir.

La Station de Grimari était créée en 1933, les Sous-Stations de Gambo en 1935 et Gounouman en 1937. Leurs travaux étaient exclusivement orientés sur le coton. La faiblesse des moyens mis à leur disposition ne leur aurait d'ailleurs pas permis d'élargir leur champ d'action.

Ce réseau expérimental se complétait par la création, en 1949, du Centre de Multiplication de Poumbaïndi, en 1950 de celui de Dékoa.

x x

x

L'année suivante, cet ensemble est réorganisé afin d'être en mesure de faire face à trois séries de préoccupations :

- recherche agronomique appliquée tant à la plante qu'au sol
- multiplication et répartition aux planteurs des variétés végétales et races animales retenues par la sélection
- diffusion des méthodes culturales par la formation de cadres agricoles et de cultivateurs avertis.

Les organismes chargés de mener cette action sont les suivants :

- Station Principale de GRIMARI
- Centre de Multiplication

de (GRIMARI
(GAMBO

../...

(GOUNOUMAN
(DEKOA
(POUMBAINDI

- Centres d'Enseignement Agricole

. supérieur - Centre de Formation Professionnelle Agricole de GRIMARI

. subalterne- Centres d'Apprentissage Agricole Accéléré

(GOUNOUMAN
(POUMBAINDI

La répartition des rôles y est fixée ainsi :

Recherche Agronomique - Station de Grimari -

- Expérimentation sur la plante

. Amélioration variétale des différentes productions vivrières semi-industrielles : arachide, paddy, maïs, manioc.

. Expérimentation sur plantes introduites (tabac de Virginie) ou sélectionnées ailleurs : (Café Excelsa)

- Expérimentation sur le sol

. Etude des méthodes culturales et leur amélioration :

- (assolements
(fumures
(engrais verts
(jachère

. Mise au point des méthodes de culture mécanique :

- façons culturales à réaliser
- méthodes de travail évitant l'érosion
- économie de ces méthodes

- Expérimentation sur la machine

. Essai et choix du matériel à utiliser sur les centres de culture mécanique

. Mise au point de l'organisation technique de ces centres

. Mise au point des méthodes de séchage et conservation des produits .

../...

Variétés et méthodes retenues par Grimari passent ensuite en essai dans les quatre autres centres de Multiplication, représentatifs chacun d'une zone écologique.

Multiplication et Diffusion des Sélections -

C'est le rôle principal des 5 Centres de Multiplication. Les variétés retenues dans les essais y sont multipliées et les semences produites par le Centre vont alimenter les noyaux de multiplication en milieu africain.

Le premier objectif, celui pour lequel les Centres furent crées, était la multiplication des variétés de coton sélectionnées par l'I.R.C.T. Ce rôle s'étendit rapidement au paddy et surtout à l'arachide. Certaines plantes de couverture ou de jachère font aussi l'objet de leurs soins (Pueraria javanica, Stylosanthès gracilis, Mimosa invisa inerme, Guatemala grass par exemple). Les espèces fruitières sont diffusées par leurs soins et par l'intermédiaire de pépinières créées soit aux Chefs-lieux de District, soit même en brousse.

Enfin la diffusion des races retenues par le Service de l'Elevage complète l'activité des Centres : porcs, puis volailles et maintenant bovins.

Enseignement agricole - Deux objectifs :

- Formation de cadres agricoles
- Education agricole du planteur

La première est réalisée à deux niveaux : - supérieur -

- Centre de Formation Professionnelle Agricole de Grimari ,

formant Agents de Culture et Moniteurs, qui constituent le Cadre Local de l'Agriculture .

- subalterne

- Centres d'Apprentissage Agricole Accéléré de Gounouman et de Poumbandi ,

annexes des Centres de Multiplication, formant les Aides de Culture qui constituent l'encadrement agricole de base.

x x

x

../...

A la veille de l'application du 2ème Plan Quadriennal, l'organisation décrite est fixée dans ses grandes lignes et les centres destinés à appliquer ce programme existent. Mais leurs ressources sont insuffisantes. Seule la Station de Grimari à reçu une dotation de 5.000.000 sur le 1º Quadriennal, dotation destinée à l'édification du Bureau-Laboratoire. Mis à part ce bâtiment neuf, mis à part Dékoa et Poumbaïndi qui, de création récente, ont des installations insuffisantes mais en bon état, tous les Centres sont constitués de bâtiments construits "à l'économie", souvent encore couverts en paille, sans hangar à matériel et à récolte ou avec des installations en matériaux provisoires qu'il faudra abattre. Pas de matériel mécanique, en bref, pas d'infrastructure valable.

Le 2ème Plan Quadriennal permettra l'équipement de tout notre réseau de recherche, multiplication et enseignement agricole et le mettra en mesure de réaliser le programme résumé plus haut.

Les dotations ont été les suivantes, jusqu'au 30-6-57.

- C.M. de Gambo (tranche transitoire)	-	1.425.000
- Station de Grimari	-	12.067.610
- Ecole d'Agriculture de Grimari	-	5.000.000
- Centre de Multiplication	-	84.049.977
- Pépinières	-	8.377.849

Au total 110.920.436 Frs.

Sont prévus sur la tranche 1957-58, les crédits suivants :

- Station de Grimari	-	2.000.000
- Centre de Multiplication	-	27.500.000
- Pépinières	-	3.000.000
Total.....		32.500.000

Les crédits totaux consacrés par le 2ème Quadriennal à ces opérations s'éloveront donc, au 30-6-58 à 143.420.436 Frs.

x

x x

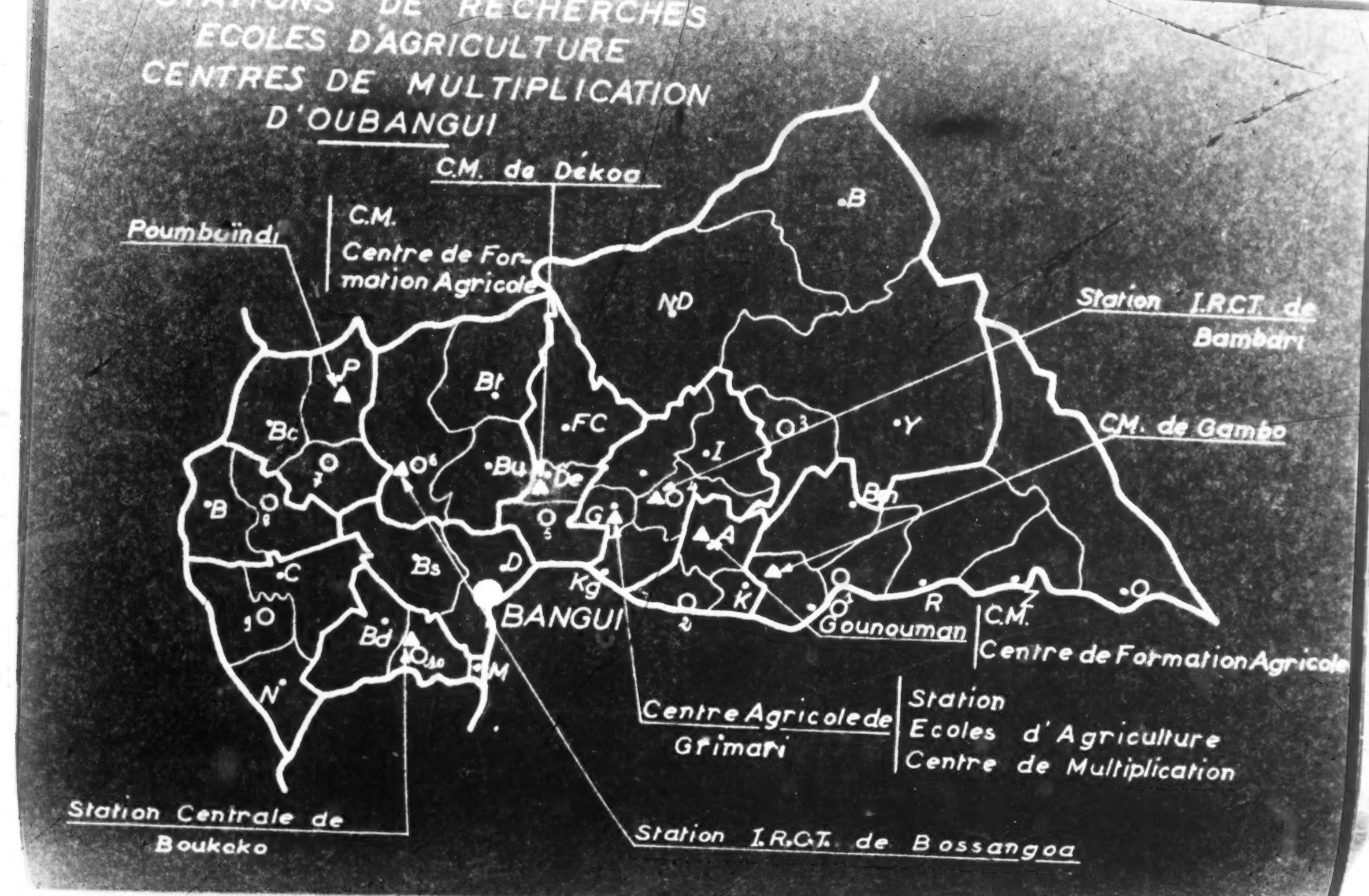
STATIONS DE RECHERCHES
ECOLES D'AGRICULTURE
CENTRES DE MULTIPLICATION
D'OUBANGUI
C.M. de Dékoa
C.M.
Centre de Formation Agricole
Poumbuïndi
Station I.R.C.T. de
Bambari
C.M. de Gambo
BANGUI
Gounouman
C.M.
Centre de Formation Agricole
Centre Agricole de
Grimari
Station
Ecoles d'Agriculture
Centre de Multiplication
Station Centrale de
Boukoko
Station I.R.C.T. de Bossangoa
P
Bt
Bc
FC
Bu
De
B
Bs
D
C
Kg
Bd
M
N
I
A
K
R
Y
Bm
ND